

COTE : BKI 02-4.5

LIVRE II  
ALGÈBRE  
CHAPITRE VI  
RELATION D'ORDRE DANS LES GROUPES,  
ANNEAUX ET CORPS.  
DIVISIBILITE (ETAT 2)

Rédaction n° 077

Nombre de pages : 119

Nombre de feuilles : 119

Université Henri Poincaré - Nancy I  
INSTITUT ÉLIE CARTAN - UMR 7502  
Bibliothèque de mathématiques  
B.P. 239  
54506 Vandoeuvre-Lès-Nancy

Algèbre Chap VI. Etat 2

Relations d'ordre dans les groupes,  
anneaux, corps, - divisibilité

77

LIVRE II

ALGÈBRE

CHAPITRE VI (Etat 2)

RELATIONS D'ORDRE DANS LES GROUPES, ANNEAUX ET CORPS.

DIVISIBILITÉ  
-----

Sommaire.

- § 1. Groupes ordonnés. 1 : Définition des groupes ordonnés. 2 : Éléments positifs dans un groupe ordonné. 3 : Semi-groupes et groupes préordonnés. 4 : Sous-groupes et groupes produits de groupes ordonnés. 5 : Représentations et isomorphismes de groupes ordonnés. 6 : Groupes filtrants. 7 : Groupes réticulés. 8 : Partie positive, partie négative, valeur absolue. 9 : Éléments étrangers. 10 : Éléments minimaux ; éléments premiers ; éléments indécomposables. 11 : Groupes décomposables. 12 : Sommes d'éléments premiers dans un groupe réticulé.
- § 2. Corps ordonnés. 1 : Anneaux ordonnés. 2 : Corps ordonnés. 3 : Corps ordonnables. 4 : Extensions de corps ordonnables. 5 : Corps ordonnables maximaux. 6 : Extensions ordonnables maximales d'un corps ordonnable. 7 : Notations.
- § 3. Divisibilité dans un corps. Anneaux arithmétiques et anneaux principaux. 1 : Relations de divisibilité dans un corps commutatif. 2 : Anneaux arithmétiques. 3 : Entiers relativement premiers dans un anneau arithmétique. 4 : Fractions irréductibles. 5 : Entiers premiers dans un anneau arithmétique. 6 : Anneaux principaux. 7 : Divisibilité dans l'anneau  $\mathbb{Z}$ . 8 : Divisibilité dans les anneaux de polynomes. 9 : Applications : I. Ensemble de définition d'une fonction rationnelle. 10 : Applications : II. Décomposition canonique des fractions rationnelles à une indéterminée.

- § 4. Modules de type fini sur un anneau principal. 1 : Modules de type fini et modules noetheriens. 2 : Modules réguliers de type fini sur un anneau principal. 3 : Modules indécomposables de type fini sur un anneau principal. 4 : Facteurs invariants. 5 : Calcul des facteurs invariants. 6 : Structure des groupes abéliens de type fini.
- § 5. Applications de la théorie des diviseurs élémentaires. 1 : Forme canonique d'une matrice sur un anneau principal. 2 : Réduction d'une matrice carrée sur un corps commutatif. 3 : Polynôme caractéristique d'une matrice carrée sur un corps commutatif. 4 : Réduction d'une matrice carrée sur un corps algébriquement fermé. 5 : Application aux équations linéaires sur un corps algébriquement fermé. 6 : Base normale d'une extension cyclique.
- § 6. Anneaux noetheriens. 1 : Le théorème de Hilbert. 2 : Produit d'idéaux. 3 : Transporteurs d'idéaux. 4 : Idéaux premiers radical d'un idéal. 5 : Idéaux primaires. 6 : Intersections d'idéaux primaires. 7 : Le théorème de Lasker-E.Noether. 8 : Le théorème de Krull.

---

Commentaires.

Le rédacteur a borné ce chapitre aux questions envisagées dans le plan d'Algèbre "étroite" adopté au Congrès de Noël 1947. En tout état de cause, les 5 premiers §§ doivent (quant à leur contenu) être substantiellement conservés dans toute rédaction future. En ce qui concerne le § 6 (anneaux noetheriens), il faudrait faire la preuve qu'il appartient bien à l'"Algèbre étroite", ce qui reste douteux aux yeux du rédacteur.

La place du § sur les corps ordonnés est évidemment assez fâcheuse, car il vient interrompre la suite naturelle des idées des §§ 1 et 3 par des considérations dont le lien avec le § 1 est assez ténu. D'autre part, on ne voit absolument pas où mettre ce § dans un autre chapitre (étant donné qu'il a été vu déjà du chap. sur les corps) ; une suggestion intéressante de Samuel consisterait à mettre ledit § en Appendice à ce chapitre.

-----

N-B - Par économie de temps et de papier, les exercices de ce § n'ont pas été tirés ; ils le seront avec l'état 3 .

-----

LIVRE II  
-----

CHAPITRE VI

RELATIONS D'ORDRE DANS LES GROUPEs, ANNEAUX ET CORPS.

DIVISIBILITE (Etat 2)  
-----

§ 1. Groupes ordonnés.

Les notions et résultats exposés dans ce paragraphe concernent des groupes abéliens, et plus généralement, des monoïdes commutatifs (chap. I, § 1, n°3) ; dans les applications qu'on en fait en Algèbre, la loi de composition des groupes (ou monoïdes) considérés est le plus souvent notée multiplicativement ; au contraire, les applications à la théorie des espaces vectoriels topologiques, et en particulier à l'Intégration (cf. Livre VII) concernent des groupes additifs. Dans ce paragraphe, nous emploierons exclusivement la notation additive pour la loi de composition des monoïdes considérés, et la notation  $x \leq y$  pour les relations d'ordre qu'on y considère ; dans la suite du chapitre, la traduction des résultats du § 1 en d'autres notations sera faite chaque fois qu'il y aura lieu.

1. Définition des groupes ordonnés.

DEFINITION 1.- Etant donné un monoïde commutatif E, on dit qu'une structure d'ordre sur E (définie par une relation d'ordre notée  $x \leq y$ ) et la structure de monoïde de E sont compatibles si elles satisfont à l'axiome suivant (en notation additive) :

(G0) La relation  $x \leq y$  entraîne que, pour tout  $z \in E$ ,  $x+z \leq y+z$ .

Un ensemble E muni d'une structure de monoïde commutatif et d'une structure d'ordre compatibles, est appelé monoïde ordonné.

On exprime encore l'axiome (G0) en disant que l'ordre se conserve par toute translation.

Si une structure d'ordre est compatible avec la structure algébrique d'un monoïde  $E$ , il en est de même de la structure d'ordre opposée.

Nous étudierons surtout dans ce paragraphe les groupes ordonnés.

Exemples.- Le groupe additif des nombres rationnels et celui des nombres entiers sont des groupes ordonnés, quand on les munit des structures d'ordre définies au chap. I, § 2, n° 5 et § 9, n° 5. En traduisant l'axiome (GO) en notation multiplicative, on voit de même que le groupe multiplicatif des nombres rationnels  $> 0$  est un groupe ordonné (pour la même relation d'ordre).

PROPOSITION 1.- Dans un groupe ordonné  $G$ , les relations  $x \leq y$  et  $x+z \leq y+z$  sont équivalentes.

En effet, d'après (GO), la relation  $x+z \leq y+z$  entraîne  $(x+z)-z \leq (y+z)-z$ , c'est-à-dire  $x \leq y$ .

COROLLAIRE 1.- Dans un groupe ordonné, les relations  $x < y$  et  $x+z < y+z$  sont équivalentes.

En effet,  $x < y$  entraîne  $x+z \leq y+z$  d'après (GO); d'autre part,  $x+z = y+z$  entraîne  $x = y$ , donc  $x < y$  entraîne  $x+z < y+z$ ; on en déduit comme dans la prop. 1 que  $x+z < y+z$  entraîne  $x < y$ .

COROLLAIRE 2.- Dans un groupe ordonné, les quatre relations  $x \leq y$ ,  $0 \leq y-x$ ,  $x-y \leq 0$ ,  $-y \leq -x$  sont équivalentes.

PROPOSITION 2.- Dans un monoïde ordonné  $E$ , soient  $(x_i)$ ,  $(y_i)$  deux suites finies de  $n$  éléments chacune ( $1 \leq i \leq n$ ) telles que  $x_i \leq y_i$  pour tout indice  $i$ ; on a alors  $\sum_{i=1}^n x_i \leq \sum_{i=1}^n y_i$  (addition membre à membre des inégalités).

En raisonnement par récurrence sur  $n$ , on se ramène aussitôt à prouver la proposition pour  $n=2$ , c'est-à-dire à montrer que les relations  $x \leq y$  et  $x' \leq y'$  entraînent  $x+x' \leq y+y'$ . Or, de  $x \leq y$ , on tire, d'après (GO)  $x+x' \leq y+x'$ , et de  $x' \leq y'$  on tire de même  $y+x' \leq y+y'$ ;

par transitivité, on a donc  $x+x' \leq y+y'$ .

COROLLAIRE.- Dans un groupe ordonné, si on a  $x_i \leq y_i$  pour tout  $i$ , et  $x_j < y_j$  pour un indice  $j$  au moins, on a  $\sum_{i=1}^n x_i < \sum_{i=1}^n y_i$ .

En effet, de  $\sum_{i=1}^n x_i = \sum_{i=1}^n y_i$ , on déduirait  $y_j - x_j = \sum_{i \neq j} x_i - \sum_{i \neq j} y_i \leq 0$  puisque  $x_i \leq y_i$  pour tout  $i \neq j$ ; ce qui est absurde.

En particulier, les relations  $0 \leq x_i$  ( $1 \leq i \leq n$ ), et  $\sum_{i=1}^n x_i = 0$  entraînent  $x_i = 0$  pour  $1 \leq i \leq n$ .

## 2. Éléments positifs dans un groupe ordonné.

DÉFINITION 2.- Dans un groupe ordonné  $G$  (noté additivement), on appelle élément positif (resp. élément négatif, strictement positif, strictement négatif) tout élément  $x \in G$  tel que  $x \geq 0$  (resp.  $x \leq 0$ ,  $x > 0$ ,  $x < 0$ ).

L'ensemble des éléments positifs de  $G$  se note  $G_+$ .

Comme les relations  $x \geq 0$  et  $-x \leq 0$  sont équivalentes, l'ensemble des éléments négatifs de  $G$  n'est autre que  $-G_+$ .

Les relations  $x \geq 0$ ,  $y \geq 0$  entraînent  $x+y \geq 0$  (prop.2), autrement dit, on a

$$(1) \quad G_+ + G_+ \subset G_+.$$

En particulier, la relation  $x \geq 0$  entraîne  $2x \geq 0$ , et plus généralement (prop.2)  $nx \geq 0$  pour tout entier  $n > 0$ ; de même (cor. de la prop.2)  $x > 0$  entraîne  $nx > 0$ .

Il faut noter qu'inversement, la relation  $nx \geq 0$  pour un entier  $n > 1$  n'entraîne pas nécessairement  $x \geq 0$  (voir ex.1 ci-dessous).

D'autre part, les relations  $x \geq 0$  et  $x \leq 0$  entraînent  $x=0$ , donc on a

$$(2) \quad G_+ \cap (-G_+) = \{0\}.$$

Nous allons voir que les propriétés (1) et (2) sont caractéristiques pour l'ensemble des éléments positifs d'un groupe ordonné. De façon précise

PROPOSITION 3.- Soit P une partie d'un groupe abélien G (noté additive-ment) satisfaisant aux axiomes :

$$(GP_I) \quad P+P \subset P .$$

$$(GP_{II}) \quad P \cap (-P) = \{0\} .$$

Il existe alors sur G une structure d'ordre et une seule, compatible avec la structure de groupe de G , et telle que P soit l'ensemble des éléments positifs de G pour cette structure d'ordre.

En effet, s'il existe une structure d'ordre notée  $x \leq y$  ayant cette propriété, la relation  $x \leq y$  étant équivalente à  $y-x \geq 0$ , doit être équivalente à  $y-x \in P$ , ce qui prouve qu'il existe au plus une structure d'ordre répondant à la question. Montrons qu'effectivement, la relation  $y-x \in P$  est une relation d'ordre sur  $\mathbb{Z}$  : de  $(GP_{II})$  on déduit que  $0 \in P$ , donc on a  $x-x \in P$  pour tout  $x \in G$ ; les relations  $y-x \in P$  et  $x-y \in P$  entraînent  $x=y$  d'après  $(GP_{II})$ ; enfin, de  $y-x \in P$  et  $z-y \in P$ , on déduit  $z-x = (z-y)+(y-x) \in P$  d'après  $(GP_I)$ . Reste à vérifier que, pour cette relation d'ordre, l'axiome (G0) est satisfait, ce qui est immédiat, puisque  $(y+z)-(x+z) = y-x$ .

Exemples.- 1) Dans le groupe  $\mathbb{Z}$  des entiers rationnels, l'ensemble P formé de 0 et des entiers  $\geq 2$  satisfait aux axiomes  $(GP_I)$  et  $(GP_{II})$ ; pour la structure d'ordre qu'il définit sur  $\mathbb{Z}$ , on notera qu'on a  $2 \geq 0$ , mais  $1 \not\geq 0$ .

2) Dans le "plan rationnel"  $\mathbb{Q} \times \mathbb{Q}$  \* (ou le plan numérique  $\mathbb{R} \times \mathbb{R}$ ), si on considère l'intersection P de deux "demi-plans fermés", définis respectivement par les inégalités  $ax+by \geq 0$ ,  $cx+dy \geq 0$  (avec  $ad-bc \neq 0$ ), il est immédiat que cet ensemble satisfait à  $(GP_I)$  et  $(GP_{II})$ . On obtient ainsi une infinité de structures d'ordre compatibles avec la structure de groupe de  $\mathbb{Q} \times \mathbb{Q}$  (resp.  $\mathbb{R} \times \mathbb{R}$ ); on peut d'ailleurs prendre de même pour P



l'intersection de deux "demi-plans ouverts"  $ax+by > 0$  ,  
 $cx+dy > 0$  , ou l'intersection d'un demi-plan ouvert et d'un  
demi-plan fermé. Le lecteur aura avantage à illustrer par des  
exemples de cette nature, qui se prêtent à un langage géométrique  
évident (fig.1) les propriétés générales des groupes ordonnés.

COROLLAIRE.- Pour que la structure d'ordre définie par P soit une  
structure d'ensemble totalement ordonné, il faut et il suffit que P  
satisfasse en outre à l'axiome

$$(GP_{III}) \quad P \cup (-P) = G .$$

On dit alors que  $G$  , muni de la structure d'ordre définie par  $P$  ,  
est un groupe totalement ordonné.

Exemple.- Considérons, dans le groupe  $G = \mathbb{Q} \times \mathbb{Q}$ , l'ensemble  $P$   
formé des points  $(x,y)$  tels que  $ax+by > 0$  , et de ceux tels que  
 $ax+by=0$  ,  $ay-bx \geq 0$  ("demi-plan ouvert" augmenté d'une des  
demi-droites qui le limitent) (fig.2) ; il est clair que  $P$  satis-  
fait aux axiomes  $(GP_I)$ ,  $(GP_{II})$  et  $(GP_{III})$ , donc définit sur  $G$   
une structure de groupe totalement ordonné . Lorsque  $a=1$ ,  $b=0$ ,  
on retrouve l'ordre "lexicographique" dans  $G$  (Ens., chap.IV).

### 3. Semi-groupes et groupes préordonnés.

DÉFINITION 3.- On appelle semi-groupe un monoïde commutatif, ayant  
un élément neutre, et dont tout élément est régulier.

Toute partie stable d'un groupe abélien, contenant l'élément neutre  
de ce groupe, est un semi-groupe ; réciproquement, on sait (chap.I, § 2,  
n°4, th.1) que tout semi-groupe  $S$  peut être plongé par symétrisation  
(d'une seule manière, à une isomorphie près) dans un groupe abélien,  
dans lequel  $S$  est une partie stable, et où tout élément se met sous la  
forme  $y-x$  ; où  $x \in S$  et  $y \in S$  .

La prop.3 montre que les structures d'ordre compatibles avec la structure de groupe d'un groupe abélien  $G$  (noté additivement) correspondent biunivoquement aux semi-groupes  $P$  contenus dans  $G$  et tels que  $P \cap (-P) = \{0\}$ .

Si maintenant  $S$  est un semi-groupe quelconque contenu dans  $G$  la relation  $y-x \in S$  n'est plus une relation d'ordre sur  $G$  ; mais elle est encore réflexive et transitive, et par suite (Ens. R, § 6, n° 1) on peut en déduire une structure d'ordre sur l'ensemble quotient de  $G$  par la relation d'équivalence " $y-x \in S$  et  $x-y \in S$ ", qui s'écrit aussi " $y-x \in S \cap (-S)$ " ; mais  $H=S \cap (-S)$  n'est autre que le plus grand sous-groupe de  $G$  contenu dans  $S$ , ou encore le groupe des éléments symétrisables de  $S$  ; l'ensemble quotient dont nous venons de parler est donc le groupe quotient  $G/H$ . La relation d'ordre définie sur  $G/H$  par passage au quotient n'est autre que la relation  $y-x \in S/H$  ; comme  $S/H$  est un semi-groupe de  $G/H$  et que  $(S/H) \cap (-S/H)$  est réduit à l'élément neutre de  $G/H$ , on obtient ainsi sur  $G/H$  une structure de groupe ordonné, pour laquelle  $S/H$  est l'ensemble des éléments positifs. On dit que l'ensemble  $G$ , muni de la structure de groupe et de la structure définie par la relation  $y-x \in S$ , est un groupe préordonné.

Pour que la structure d'ordre sur  $G/H$  soit une structure d'ensemble totalement ordonné, il faut et il suffit que  $S \cup (-S) = G$ . On dit alors que  $G$  est un groupe totalement préordonné.

Considérons maintenant un semi-groupe  $S$ , et soit  $G$  le groupe obtenu par symétrisation de  $S$ . Si  $x \leq y$  est une relation d'ordre définie sur  $S$  et compatible avec la structure de monoïde de  $S$ , l'ensemble  $P$  des éléments de  $S$  qui sont  $\geq 0$  satisfait évidemment à  $(GP_I)$  et à  $(GP_{II})$ ;

il définit donc sur  $G$  une structure d'ordre compatible avec la structure de groupe de  $G$ , et induisant sur  $S$  la structure d'ordre donnée ; et il est clair que c'est la seule structure d'ordre sur  $G$  qui possède ces propriétés.

On notera que c'est de cette manière que nous avons défini la structure d'ordre sur le groupe  $\mathbb{Z}$  des entiers rationnels, à partir de la structure d'ordre du semi-groupe  $\mathbb{N}$  des entiers naturels (chap. I, § 2, n° 5).

4. Sous-groupes et groupes produits de groupes ordonnés.

Il est évident que la structure d'ordre induite sur un <sup>sous-</sup>groupe  $H$  d'un groupe ordonné  $G$  est compatible avec la structure de groupe de  $H$ .

Lorsque nous considérerons un tel sous-groupe  $H$  comme un groupe ordonné, c'est toujours de cette structure d'ordre induite qu'il sera supposé muni, sauf mention expresse du contraire ; l'ensemble des éléments  $\geq 0$  dans  $H$  est  $H \cap G_+$ .

Soit  $(G_\nu)$  une famille de groupes ordonnés ; dans le groupe produit  $G = \prod_\nu G_\nu$ , considérons la relation "quel que soit  $\nu$ ,  $x_\nu \leq y_\nu$ " entre deux éléments arbitraires  $(x_\nu), (y_\nu)$  ; il est immédiat que cette relation est une relation d'ordre compatible avec la structure de groupe de  $G$  ; on la notera  $(x_\nu) \leq (y_\nu)$ . Le groupe ordonné  $G$  ainsi défini est appelé le produit des groupes ordonnés  $G_\nu$  ; l'ensemble  $G_+$  des éléments positifs de  $G$  n'est autre que le produit  $\prod_\nu (G_\nu)_+$ .

Dans le cas où tous les facteurs  $G_\nu$  sont identiques à un même groupe ordonné  $G$ , c'est-à-dire où il s'agit d'un produit de la forme  $G^E$ , on voit que ce groupe n'est autre que le groupe des applications de  $E$  dans  $G$ , où la relation  $f \leq g$  est équivalente à "quel que soit  $x \in E$ ,  $f(x) \leq g(x)$ ".

Un sous-groupe important du groupe produit  $\prod_z G_z$  est la somme directe des groupes  $G_z$  (chap. II, § 1), identique au produit lorsque l'ensemble d'indices est fini : l'ensemble des éléments  $\geq 0$  dans ce sous-groupe est formé des  $(x_z)$  tels que  $x_z = 0$  sauf pour un nombre fini d'indices, et  $x_z \geq 0$  pour ces derniers.

5. Représentations et isomorphismes de groupes ordonnés.

Soient  $G, G'$  deux groupes ordonnés. Parmi les représentations  $f$  de  $G$  dans  $G'$ , il y a lieu de considérer particulièrement celles pour lesquelles la relation  $x \geq 0$  dans  $G$  entraîne  $f(x) \geq 0$  dans  $G'$  ; comme on a par hypothèse  $f(y-x) = f(y) - f(x)$ , la condition précédente équivaut à dire que  $f$  est une représentation croissante de  $G$  sur  $G'$ , pour les structures d'ordre de ces deux groupes.

Conformément aux définitions générales (Ens. R, § 8) un isomorphisme de la structure de groupe ordonné de  $G$  sur celle de  $G'$  est un isomorphisme  $f$  de la structure de groupe de  $G$  sur celle de  $G'$ , tel que les relations  $x \leq y$  et  $f(x) \leq f(y)$  soient équivalentes ; il revient au même de dire que la représentation biunivoque  $f$  et la représentation réciproque doivent être toutes deux croissantes.

Une représentation biunivoque de  $G$  sur  $G'$  peut être croissante sans que la représentation réciproque le soit. Prenons par exemple pour  $G$  et  $G'$  le groupe  $Q \times Q$ , pour  $G_+$  l'ensemble des  $(x, y)$  tels que  $y \geq 2|x|$ , pour  $G'_+$  l'ensemble des  $(x, y)$  tels que  $y \geq |x|$  ; si  $f$  est l'application identique de  $G$  sur  $G'$ ,  $f$  est croissante, mais sa réciproque ne l'est pas.

6. Groupes filtrants.

Rappelons (Ens. R, § 6) qu'un monoïde ordonné  $E$  est filtrant à droite (resp. filtrant à gauche) si, pour tout couple  $(x, y)$  d'éléments de  $E$ ,

il existe  $z \in E$  tel que  $x \leq z$  et  $y \leq z$  (resp.  $x \geq z$  et  $y \geq z$ ).

Si  $G$  est un groupe ordonné filtrant à droite, il est aussi filtrant à gauche, et réciproquement ; en effet, si  $x, y$  sont deux éléments quelconques de  $G$ , et s'il existe  $z$  tel que  $-x \leq z$  et  $-y \leq z$ , on en déduit  $-z \leq x$  et  $-z \leq y$ . Nous dirons simplement dans ce cas que  $G$  est un groupe filtrant.

PROPOSITION 4.- Pour qu'un groupe ordonné  $G$  soit filtrant, il faut et il suffit qu'il soit engendré par l'ensemble  $G_+$  de ses éléments positifs (ou, ce qui revient au même, que tout  $x \in G$  puisse s'écrire sous la forme  $y-z$ , avec  $y \geq 0$  et  $z \geq 0$ ).

En effet, si  $G$  est filtrant, pour tout  $x \in G$ , il existe  $y \in G$  tel que  $0 \leq y$  et  $x \leq y$ , donc  $z = y - x \geq 0$ , et  $x = y - z$ , où  $y \geq 0$  et  $z \geq 0$ . Inversement, si  $G$  est engendré par  $G_+$ , pour deux éléments quelconques  $x, y$  de  $G$ , il existe  $u \geq 0$  et  $v \geq 0$  tels que  $y - x = v - u$ , ou  $u + y = v + x = z$ ; comme  $u \geq 0$  et  $v \geq 0$ , on a  $z \geq x$  et  $z \geq y$ , donc  $G$  est filtrant.

Lorsque  $G$  n'est pas filtrant, soit  $H$  le sous-groupe de  $G$  engendré par  $G_+$  (c'est-à-dire formé par les  $y-z$ , où  $y \geq 0$  et  $z \geq 0$ ); il est clair que  $H$  est le plus grand sous-groupe filtrant de  $G$ .

En outre, si  $x$  et  $y$  appartiennent à deux classes distinctes modulo  $H$ ,  $x$  et  $y$  n'ont ni majorant, ni mineur commun. L'étude de la relation d'ordre dans un tel groupe  $G$  se réduit donc à l'étude de la relation d'ordre dans le groupe filtrant  $H$ .

Il est immédiat que tout produit et toute somme directe de groupes filtrants est filtrant ; par contre, en général un sous-groupe d'un groupe filtrant n'est pas nécessairement filtrant.

Par exemple, soit  $G$  le groupe  $Q \times Q$ , où  $G_+$  est l'ensemble des  $(x,y)$  tels que  $y \geq |x|$ ; le sous-groupe  $H = Q \times \{0\}$  de  $G$  n'est pas filtrant.

7. Groupes réticulés.

Nous dirons qu'un groupe ordonné  $G$  est réticulé si sa structure d'ordre est une structure d'ensemble réticulé (Ens. R, § 6) c'est-à-dire si tout couple  $(x,y)$  d'éléments de  $G$  a une borne supérieure notée  $\text{sup}(x,y)$  et une borne inférieure notée  $\text{inf}(x,y)$ .

Tout groupe totalement ordonné est évidemment réticulé. Les groupes additifs  $Z$ ,  $Q^*$  et  $R_*$  sont des groupes de cette nature; il en est de même des groupes multiplicatifs des nombres rationnels\* (resp. réels)\* strictement positifs. Rappelons que pour un ensemble totalement ordonné, on écrit souvent

$\text{Max}(x,y)$ ,  $\text{Max}_{i \in I} x_i$  (resp.  $\text{Min}(x,y)$ ,  $\text{Min}_{i \in I} x_i$ ) au lieu de  $\text{sup}(x,y)$ ,  $\text{sup}_{i \in I} x_i$  (resp.  $\text{inf}(x,y)$ ;  $\text{inf}_{i \in I} x_i$ ), lorsque  $I$  est un ensemble fini (Ens. R, § 6).

Le produit (resp. la somme directe) d'une famille quelconque  $(G_i)$  de groupes réticulés est un groupe réticulé, car on vérifie aussitôt que l'élément  $(\text{sup}(x_i, y_i))$  est la borne supérieure des éléments  $(x_i), (y_i)$ , et l'élément  $(\text{inf}(x_i, y_i))$  leur borne inférieure. En particulier, tout produit (resp. somme directe) d'une famille  $(G_i)$  de groupes totalement ordonnés est un groupe réticulé, mais non totalement ordonné s'il y a au moins deux  $G_i$  qui ne se réduisent pas à l'élément neutre.

Comme exemple de groupe filtrant non réticulé, citons le groupe  $G = Z$ , où on a pris pour  $G_+$  l'ensemble formé de 0 et des entiers  $n \geq 2$ : l'ensemble des  $x$  qui sont à la fois  $\geq 0$  et  $\geq 1$  a deux éléments minimaux distincts, 3 et 4, donc les deux éléments 0, 1 n'ont pas de borne supérieure dans  $G$ .

Remarque.- On notera qu'un sous-groupe d'un groupe réticulé n'est pas nécessairement réticulé ; par exemple, le groupe  $G = \mathbb{Q} \times \mathbb{Q}$ , où  $G_+$  est formé des couples  $(x,y)$  tels que  $y \geq |x|$ , est un groupe réticulé (isomorphe au produit de deux groupes totalement ordonnés identiques à  $\mathbb{Q}$ , comme on le vérifie sans peine) ; mais le sous-groupe filtrant  $\mathbb{Z} \times \mathbb{Z}$  de  $G$  n'est pas réticulé, car l'ensemble des majorants des deux éléments  $(0,0)$  et  $(1,0)$  dans ce sous-groupe a deux éléments minimaux distincts  $(0,1)$  et  $(1,1)$  (fig.2).

PROPOSITION 5.- Dans un groupe réticulé  $G$ , on a

(3)  $\inf(x,y) = -\sup(-x,-y)$ .

En effet, soit  $z = \sup(-x,-y)$  ; on a  $z \geq -x, z \geq -y$ , d'où  $-z \leq x, -z \leq y$  ; réciproquement, si  $u \leq x$  et  $u \leq y$ , on a  $-u \geq -x, -u \geq -y$ , donc  $z \leq -u$  ou  $u \leq -z$ , ce qui montre que  $-z = \inf(x,y)$ .

La proposition peut aussi se démontrer en remarquant que, dans tout groupe ordonné  $G$ ,  $x \rightarrow -x$  est un isomorphisme de  $G$  sur le groupe ordonné obtenu en munissant  $G$  de l'ordre opposé à l'ordre donné.

Comme dans tout ensemble réticulé, les lois de composition  $\sup$  et  $\inf$  dans  $G$  sont associatives et commutatives (chap.I, §1, n<sup>os</sup> 3 et 5) ; plus généralement (Ens., chap.IV), rappelons que, si, dans un ensemble ordonné, une famille  $(a_i)_{i \in I}$  (finie ou non) d'éléments admet une borne supérieure, et si, pour une partition  $(I_\lambda)_{\lambda \in L}$  de  $I$ , chacune des familles  $(a_i)_{i \in I_\lambda}$  admet aussi une borne supérieure, alors

$\sup_{\lambda \in L} (\sup_{i \in I_\lambda} a_i)$  existe et on a

(4)  $\sup_{i \in I} a_i = \sup_{\lambda \in L} (\sup_{i \in I_\lambda} a_i)$

Inversement, si le second membre de (4) est défini, il en est de même du premier, et on a la relation (4) ; il en est toujours ainsi dans un ensemble réticulé si  $L$  est fini et si chacune des bornes supérieures

$\sup_{i \in I_\lambda} a_i$  existe.

On a des propriétés analogues pour les bornes inférieures de parties de  $G$ . Rappelons aussi que, si deux familles  $(x_\nu), (y_\nu)$  ont toutes deux une borne supérieure (resp. inférieure) et si on a  $x_\nu \leq y_\nu$  pour tout  $\nu$ , on en déduit  $\sup_\nu x_\nu \leq \sup_\nu y_\nu$  (resp.  $\inf_\nu x_\nu \leq \inf_\nu y_\nu$ ).

PROPOSITION 6.- Pour qu'un groupe ordonné filtrant  $G$  soit réticulé, il suffit qu'il satisfasse à l'une des deux conditions suivantes :

- a) Tout couple d'éléments de  $G_+$  a une borne supérieure (dans  $G_+$ ).
- b) Tout couple d'éléments de  $G_+$  a une borne inférieure (dans  $G_+$ ).

a) Il suffit de montrer que tout couple d'éléments  $(x,y)$  de  $G$  admet une borne supérieure ; en appliquant ce résultat  $-x$  et  $-y$  on en déduira que  $-\sup(-x,-y)$  est la borne inférieure de  $x$  et  $y$ .

Par hypothèse, on peut écrire  $x=z-z', y=t-t'$ , où  $z,z',t,t'$  sont  $\geq 0$  ; on peut en outre supposer  $z'=t'$ , puisqu'on a aussi  $x=(z+t')-(z'+t')$  et  $y=(t+z')-(z'+t')$ . Les relations  $u \geq x, u \geq y$  sont alors équivalentes à  $u+z' \geq z, u+z' \geq t$ , et en vertu de l'hypothèse, à  $u+z' \geq \sup(z,t)$  ; il en résulte que  $\sup(z,t)-z'$  est borne supérieure de  $x$  et  $y$ .

b) Montrons que la condition b) de l'énoncé entraîne a). Soient  $x,y$  deux éléments de  $G_+$  ; il existe  $a \in G_+$  tel que  $a \geq x$  et  $a \geq y$  (par exemple  $a=x+y$ ), donc  $a-x \in G_+$  et  $a-y \in G_+$  ; soit  $b$  la borne inférieure de  $a-x$  et  $a-y$  ; on a  $b \leq a$  et  $x \leq a-b, y \leq a-b$  ; d'autre part, si  $x \leq u$  et  $y \leq u$ , on a aussi  $x \leq \inf(a,u), y \leq \inf(a,u)$ , d'où  $a-\inf(a,u) \leq a-x$  et  $a-\inf(a,u) \leq a-y$  ; on en tire  $a-\inf(a,u) \leq b$ , c'est-à-dire  $a-b \leq \inf(a,u) \leq u$ , ce qui prouve que  $a-b$  est borne supérieure de  $x$  et  $y$ .

La propriété la plus importante des groupes réticulés est la distributivité de l'addition par rapport à chacune des lois  $\sup$  et  $\inf$ .

De façon plus générale :



PROPOSITION 7.- Si deux parties non vides A, B d'un groupe ordonné G ont chacune une borne supérieure, A+B a une borne supérieure et on a

$$(5) \quad \sup(A+B) = \sup A + \sup B$$

En effet, soit  $a = \sup A$ ,  $b = \sup B$ ; quels que soient  $x \in A$ ,  $y \in B$ , on a  $x \leq a$ ,  $y \leq b$ , donc  $x+y \leq a+b$ . D'autre part, si  $x+y \leq c$  quels que soient  $x \in A$  et  $y \in B$ , on a, pour un  $y_0 \in B$  quelconque,  $x \leq c - y_0$  pour tout  $x \in A$ , donc  $a \leq c - y_0$ , et par suite  $y_0 \leq c - a$  quel que soit  $y_0 \in B$ ; cela entraîne  $b \leq c - a$ , autrement dit  $a+b \leq c$ , ce qui achève la démonstration.

COROLLAIRE 1.- Si  $A_i$  ( $1 \leq i \leq n$ ) sont des parties de G en nombre fini, admettant chacune une borne supérieure, l'ensemble somme  $\sum_{i=1}^n A_i$  admet une borne supérieure, et on a

$$(6) \quad \sup\left(\sum_{i=1}^n A_i\right) = \sum_{i=1}^n (\sup A_i)$$

Il suffit d'appliquer la prop.7 par récurrence sur n.

La prop.7 et le cor.1 donnent deux résultats analogues pour les bornes inférieures, que nous laissons au lecteur le soin d'énoncer.

COROLLAIRE 2.- Dans un groupe réticulé, l'addition est distributive par rapport à la borne supérieure et à la borne inférieure.

Autrement dit, on a les identités

$$(7) \quad \begin{cases} \sup(x+z, y+z) = z + \sup(x, y) \\ \inf(x+z, y+z) = z + \inf(x, y) \end{cases}$$

C'est une conséquence immédiate de la prop.7, appliquée aux deux ensembles  $\{z\}$  et  $\{x, y\}$ .

DEFINITION 4.- On dit qu'un monoïde ordonné E est semi-réticulé inférieurement (resp. supérieurement) si tout couple d'éléments (x, y) de E admet une borne inférieure (resp. supérieure), et si l'addition est distributive par rapport à la borne inférieure (resp. borne supérieure).

Cette notion généralise évidemment la notion de groupe réticulé ; au § 6 , nous rencontrerons d'importants exemples de monoïdes semi-réticulés qui ne sont pas des groupes réticulés.

Nous ne considérerons dans ce qui suit que des monoïdes semi-réticulés inférieurement, que nous appellerons simplement monoïdes semi-réticulés ; on passe aux monoïdes semi-réticulés supérieurement en remplaçant la structure d'ordre par la structure opposée.

Dans un monoïde semi-réticulé, on a

$$\begin{aligned} \inf(x,z)+\inf(y,z) &= \inf(x+\inf(y,z),z+\inf(y,z)) = \\ &= \inf(\inf(x+y,x+z),\inf(y+z,2z)) = \inf(x+y,x+z,y+z,2z) \end{aligned}$$

ou finalement

$$(8) \quad \inf(x,z)+\inf(y,z) = \inf(x+y,z+\inf(x,y,z)) .$$

PROPOSITION 8.- Dans un monoïde semi-réticulé, les relations  $x \leq z$  et  $y \leq z$  entraînent  $x+y \leq z+\inf(x,y)$ .

On a en effet alors, dans (8),  $\inf(x,z)=x$ ,  $\inf(y,z) = y$  et  $\inf(x,y,z) = \inf(x,y)$ , d'où la proposition.

COROLLAIRE.- Dans un groupe réticulé G, on a

$$(9) \quad \sup(x,y)+\inf(x,y) = x+y .$$

En effet, la prop.8 montre que  $x+y \leq \sup(x,y)+\inf(x,y)$ . Si on change x en -x et y en -y dans cette inégalité, on obtient l'inégalité opposée d'après la prop.5 .

PROPOSITION 9.- Dans un groupe réticulé G, on a, pour tout entier  $n > 0$

$$(10) \quad \begin{cases} \sup(nx, ny) = n.\sup(x,y) \\ \inf(nx, ny) = n.\inf(x,y) \end{cases}$$

Il suffit de démontrer la seconde formule (10). En général, dans un monoïde semi-réticulé, on a, d'après la formule générale de distributivité

$$n \cdot \inf(x, y) = \inf(nx, (n-1)x+y, (n-2)x+2y, \dots, x+(n-1)y, ny)$$

d'où, en appliquant de nouveau la distributivité

$$n \cdot \inf(x, y) + \inf(nx, ny) = \inf(2nx, (2n-1)x+y, \dots, x+(2n-1)y, 2ny) = 2n \cdot \inf(x, y)$$

d'où aussitôt la seconde relation (10) lorsque G est un groupe.

COROLLAIRE 1.- Dans un groupe réticulé G, la relation  $nx=0$  pour un entier  $n > 0$ , entraîne  $x=0$  (autrement dit, dans G tout élément est d'ordre infini). (cf. exerc. 3)

On peut se borner au cas où  $n > 1$ . Alors, on a, d'après (10) et la distributivité de l'addition par rapport à sup

$$x+(n-1)\sup(x, 0) = x+\sup((n-1)x, 0) = \sup(nx, x) = \sup(x, 0)$$

donc  $x+(n-1)\sup(x, 0) \leq (n-1)\sup(x, 0)$ , c'est-à-dire  $x \leq 0$ ; mais alors  $\sup(x, 0)=0$ , et de la relation  $x=(2-n)\sup(x, 0)$ , on tire  $x=0$ .

COROLLAIRE 2.- Dans un groupe réticulé G, la relation  $nx \geq 0$  pour un entier  $n > 0$ , entraîne  $x \geq 0$ .

En effet, on a  $nx=\sup(nx, 0)=n \cdot \sup(x, 0)$ , d'où  $x=\sup(x, 0)$  d'après le cor.1, ce qui entraîne  $x \geq 0$ .

8. Partie positive, partie négative, valeur absolue.

DÉFINITION 5.- Dans un groupe réticulé G, on appelle partie positive (resp. partie négative) d'un élément x, et on note  $x^+$  (resp.  $x^-$ ) l'élément  $\sup(x, 0)$  (resp.  $\sup(-x, 0)$ ). On appelle valeur absolue de x et on note  $|x|$  l'élément  $\sup(x, -x)$ .

On a évidemment  $(-x)^+ = x^-$ ,  $(-x)^- = x^+$ . Lorsque G est totallement ordonné, on a  $x^+ = x$ ,  $x^- = 0$ ,  $|x| = x$  si  $x \geq 0$ ,  $x^+ = 0$ ,  $x^- = -x$ ,  $|x| = -x$  si  $x \leq 0$ .

D'après la prop.5, on a  $x^- = -\inf(x, 0)$ ; en remplaçant y par 0 dans (9), on a donc

$$(11) \quad x = x^+ - x^-$$

En outre :

PROPOSITION 10.- Pour toute décomposition  $x=y-z$  d'un élément  $x$  d'un groupe réticulé, telle que  $y \geq 0$  et  $z \geq 0$ , on a  $y \geq x^+$ ,  $z \geq x^-$ .

En effet, comme  $y=x+z$ , on a  $y \geq x$  et  $y \geq 0$ , donc  $y \geq x^+ = \sup(x,0)$ ; d'où  $z=y-x \geq x^+-x = x^-$ .

De la définition de  $|x|$ , on tire que  $|x| \geq x$  et  $|x| \geq -x$ , donc  $2|x| \geq 0$ ; d'après le cor.2 de la prop.9, il en résulte que  $|x| \geq 0$ . D'autre part,  $x^++x^- = \sup(x,0)+\sup(-x,0)=\sup(x,-x,0)$  par la distributivité, d'où  $x^++x^- = \sup(\sup(x,-x),0)=\sup(|x|, 0)$ ; comme  $|x| \geq 0$ , on a

(12)  $|x| = x^+ + x^-$ .

De cette relation, on déduit que  $|x|=0$  entraîne  $x=0$  (et que les deux relations sont par suite équivalentes), car de  $x^++x^-=0$  on déduit  $x^+=-x^- \leq 0$ , et comme  $x^+ \geq 0$ , on a  $x^+=0$ ,  <sup>$x^-=0$</sup>  et  $x=0$  par (11).

On a évidemment d'après la définition de  $|x|$ ,  $x+y \leq |x|+|y|$  et  $-x-y \leq x+y$ , d'où (inégalité du triangle)

(13)  $|x+y| \leq |x| + |y|$ .

Comme  $|-x| = |x|$ , on déduit de (13) que  $|y| = |x+(y-x)| \leq |x|+|y-x|$ , et de même  $|x| \leq |y| + |y-x|$ , d'où

(14)  $||y| - |x|| \leq |y-x|$ .

La prop.9 entraîne, pour tout entier  $n > 0$

(15)  $(nx)^+ = n.x^+$ ,  $(nx)^- = n.x^-$ ,  $|nx| = n.|x|$ .

Notons enfin que, d'après (7), on peut écrire

(16)  $\begin{cases} \sup(x,y) = x+(y-x)^+ = y+(x-y)^+ = x+(x-y)^- = y+(y-x)^- \\ \inf(x,y) = x-(y-x)^- = y-(x-y)^- = x-(x-y)^+ = y-(y-x)^+ \end{cases}$

et par suite

(17)  $\begin{cases} 2.\sup(x,y) = x+y+ |x-y| \\ 2.\inf(x,y) = x+y- |x-y| \end{cases}$ .

d'où  $|x-y| = \sup(x,y) - \inf(x,y)$

PROPOSITION 11.- Dans un groupe réticulé G, si une famille  $(x_\nu)$  admet une borne inférieure, la famille  $(x_\nu^+)$  admet aussi une borne inférieure, et on a

$$(18) \quad (\inf(x_\nu))^+ = \inf(x_\nu^+).$$

Posons  $a = \inf(x_\nu)$ ; on a  $a \leq x_\nu$  pour tout  $\nu$ , donc  $a^+ \leq x_\nu^+$  pour tout  $\nu$ . D'autre part, la famille des éléments  $-x_\nu^- = \inf(x_\nu, 0)$  admet évidemment une borne inférieure, savoir  $\inf(\inf(x_\nu), 0) = \inf(a, 0) = -a^-$ ; il en résulte que la famille  $(x_\nu^-)$  admet une borne supérieure égale à  $a^-$ ; or, on a  $x_\nu^+ = x_\nu + x_\nu^- \leq x_\nu + a^-$  pour tout  $\nu$ ; donc, pour tout élément  $b$  tel que  $b \leq x_\nu^+$  pour tout  $\nu$ , on a  $b \leq x + a^-$  pour tout  $\nu$ , ou  $b - a^- \leq x_\nu$ , et puisque  $(x_\nu)$  a pour borne inférieure  $a$ ,  $b - a^- \leq a$  ou  $b \leq a + a^- = a^+$ , ce qui démontre la proposition.

COROLLAIRE 1.- Dans un groupe réticulé G, si une famille  $(x_\nu)$  admet une borne inférieure (resp. une borne supérieure), pour tout  $z \in G$  la famille  $(\sup(z, x_\nu))$  (resp. la famille  $(\inf(z, x_\nu))$ ) admet une borne inférieure (resp. supérieure) égale à  $\sup(z, \inf(x_\nu))$  (resp.  $\inf(z, \sup(x_\nu))$ ).

En effet, on a  $\sup(z, x_\nu) = z + (x_\nu - z)^+$ , et la famille  $(x_\nu - z)$  admet une borne inférieure.

COROLLAIRE 2.- Dans un groupe réticulé, chacune des lois de composition  $\sup$  et  $\inf$  est distributive par rapport à l'autre.

Autrement dit, on a

$$(19) \quad \begin{cases} \sup(z, \inf(x, y)) = \inf(\sup(z, x), \sup(z, y)) \\ \inf(z, \sup(x, y)) = \sup(\inf(z, x), \inf(z, y)) \end{cases}$$

C'est une conséquence immédiate du cor. 1 appliqué à une famille de deux éléments.

22  
Delarb

9. Eléments étrangers.

Nous considèrerons dans ce n° un monoïde semi-réticulé  $E$ , ayant un élément neutre  $0$ ; nous désignerons par  $E_+$  l'ensemble des éléments  $\geq 0$  de  $E$ ; c'est une partie stable de  $E$  pour l'addition et pour la loi de composition  $\inf$ .

DEFINITION 6.- On dit que  $n$  éléments  $x_i$  ( $1 \leq i \leq n$ ) de  $E_+$  sont étrangers si  $\inf(x_1, x_2, \dots, x_n) = 0$ .

Il est clair que si  $p < n$  des  $x_i$  sont étrangers, les  $n$  éléments  $x_i$  le sont a fortiori; mais  $n$  éléments de  $E_+$  peuvent être étrangers sans que  $n-1$  quelconques de ces éléments le soient; pour éviter toute confusion, on dira parfois que  $n$  éléments sont "étrangers dans leur ensemble" au lieu de dire simplement qu'ils sont étrangers.

Lorsque deux éléments  $x, y$  de  $E_+$  sont étrangers, on dit encore que  $x$  est étranger à  $y$  et que  $y$  est étranger à  $x$ .

Si les  $x_i$  ( $1 \leq i \leq n$ ) sont étrangers, et si  $(y_i)$  est une famille de  $n$  éléments de  $E_+$  telle que  $y_i \leq x_i$  pour tout  $i$ , on a  $0 \leq \inf(y_i) \leq \inf(x_i)$ , donc les  $y_i$  sont aussi étrangers.

PROPOSITION 12.- Si  $x, y, z$  sont trois éléments de  $E_+$ , on a

$$(20) \quad \inf(x+y, z) \leq \inf(x, z) + \inf(y, z)$$

C'est une conséquence immédiate de la formule (8), puisqu'on a  $\inf(x, y, z) \geq 0$ .

PROPOSITION 13.- Si  $x, y, z$  sont trois éléments de  $E_+$  étrangers (dans leur ensemble), on a

$$(21) \quad \inf(x+y, z) = \inf(x, z) + \inf(y, z)$$

Cela résulte encore de la formule (8), puisqu'on a  $\inf(x, y, z) = 0$ .

COROLLAIRE 1.- Si  $x$  et  $y$  sont étrangers,  $x+y$  est la borne supérieure de  $x$  et  $y$ .

En effet, les relations  $z \geq x$  et  $z \geq y$  entraînent, d'après (21)  $\inf(x+y, z) = x+y$ , donc  $z \geq x+y$ .

COROLLAIRE 2.- Si x et z sont étrangers, on a, pour tout  $y \in E_+$

(22)  $\inf(x+y, z) = \inf(y, z)$

En effet, la formule (21) est applicable, et  $\inf(x, z) = 0$ .

PROPOSITION 14.- Si x, y, z sont trois éléments de  $E_+$  tels que z soit étranger à x et étranger à y, z est étranger à x+y.

Cela résulte aussitôt de la formule (22).

COROLLAIRE 1.- Si x et y sont deux éléments étrangers de  $E_+$ , mx et ny sont étrangers quels que soient les entiers  $m > 0$  et  $n > 0$ .

Il suffit d'appliquer la prop.14 par récurrence sur m et n.

COROLLAIRE 2.- Si  $(x_i)_{1 \leq i \leq m}$  est une famille d'éléments de  $E_+$  deux à deux étrangers,  $(y_j)_{1 \leq j \leq n}$  une famille d'éléments de  $E_+$  deux à deux étrangers, on a

(23)  $\inf(\sum_{i=1}^m x_i, \sum_{j=1}^n y_j) = \sum_{i,j} \inf(x_i, y_j)$

Il suffit de raisonner par récurrence sur m et n, en appliquant la prop.13, et remarquant, d'après la prop.14, que  $x_m$  est étranger à  $\sum_{i=1}^{m-1} x_i$ .

PROPOSITION 15 (lemme d'Euclide).- Soient x, y, z trois éléments de  $E_+$ ; si z est étranger à x et si  $z \leq x+y$ , on a  $z \leq y$ .

C'est une conséquence immédiate de la formule (22).

COROLLAIRE.- Si z est étranger à x, l'inégalité  $x+z \leq x+y$  est équivalente à  $z \leq y$ .

En effet, elle entraîne  $z \leq x+y$ , donc  $z \leq y$  d'après la prop.15.

Dans un groupe réticulé, la condition  $\sup(x, y) = x+y$ , qui, d'après le cor.1 de la prop.13, est toujours nécessaire pour que les éléments positifs x, y soient étrangers, est aussi suffisante, car en vertu de l'identité (9), elle entraîne  $\inf(x, y) = 0$ . On a en outre les propriétés suivantes :

PROPOSITION 16.- Pour tout couple d'éléments  $x, y$  d'un groupe réticulé  $G$ ,  $x-\inf(x, y)$  et  $y-\inf(x, y)$  sont étrangers.

En effet, ces éléments sont  $\geq 0$ , et on a

$$\inf(x-\inf(x, y), y-\inf(x, y)) = \inf(x, y) - \inf(x, y) = 0$$

d'après (7).

COROLLAIRE.- Pour tout élément  $x \in G$ ,  $x^+$  et  $x^-$  sont étrangers.

En effet, d'après (11),  $x^+ = x - \inf(x, 0)$  et  $x^- = 0 - \inf(x, 0)$ .

PROPOSITION 17.- Dans un groupe réticulé  $G$ , soit  $(x_i)$  une famille d'éléments  $\geq 0$  admettant une borne supérieure. Si  $z \geq 0$  est étranger à chacun des  $x_i$ ,  $z$  est étranger à  $\sup(x_i)$ .

C'est une conséquence de la formule  $\inf(z, \sup(x_i)) = \sup(\inf(z, x_i))$  (cor.1 de la prop.11).

10. Éléments minimaux ; éléments premiers ; éléments indécomposables.

Nous considérons dans ce  $n^0$  un monoïde ordonné  $E$ , ayant un élément neutre  $0$ , et nous désignons toujours par  $E_+$  la partie stable de  $E$  formée des éléments  $x \geq 0$ .

DEFINITION 7.- Dans un monoïde ordonné  $E$ , on dit qu'un élément  $x > 0$  est minimal s'il est élément minimal de l'ensemble des éléments  $> 0$  de  $E$ .

Autrement dit,  $x$  est minimal si la relation  $0 < y \leq x$  entraîne  $y=x$ , ou encore si la relation  $0 \leq y \leq x$  entraîne " $y=0$  ou  $y=x$ ".

Si  $E$  est semi-réticulé, deux éléments minimaux distincts sont nécessairement étrangers.

Dans un monoïde totallement ordonné, il y a au plus un élément minimal ; dans le groupe totallement ordonné  $\mathbb{Z}$ ,  $+1$  est effectivement un élément minimal ; par contre il n'y a pas d'élément minimal dans le groupe additif  $\mathbb{Q}$ .



DÉFINITION 8. - Dans un monoïde ordonné  $E$ , on dit qu'un élément  $x > 0$  est premier si la relation  $x \leq y+z$ , où  $y \geq 0$  et  $z \geq 0$ , entraîne " $x \leq y$  ou  $x \leq z$ ".

On en déduit par récurrence sur  $n$  que, si  $x \leq \sum_{i=1}^n y_i$ , où  $y_i \geq 0$ , il existe un indice  $i$  tel que  $x \leq y_i$ .

PROPOSITION 18. - Dans un monoïde semi-réticulé  $E$ , tout élément minimal est premier.

En effet, supposons que  $x$  soit minimal et que  $x \leq y+z$ , avec  $y \geq 0$  et  $z \geq 0$ . On a  $0 \leq \inf(x,y) \leq x$ , donc  $\inf(x,y)=x$  ou  $\inf(x,y)=0$ ; dans le premier cas on a  $x \leq y$ ; dans le second  $x$  et  $y$  sont étrangers et  $x \leq y+z$ , donc (prop.15), on a  $x \leq z$ .

Au contraire, dans un groupe ordonné mais non réticulé un élément minimal peut ne pas être premier. Par exemple, le groupe  $G = \mathbb{Z} \times \mathbb{Z}$ , où  $G_+$  est l'ensemble des  $(m,n)$  tels que  $n \geq |m|$ , est non réticulé; l'élément  $(0,1)$  est évidemment un élément minimal (ainsi d'ailleurs que  $(1,1)$  et  $(-1,1)$ ); mais on a  $(0,1) \leq (0,2) = (1,1) + (-1,1)$ , donc  $(0,1)$  n'est pas premier.

PROPOSITION 19. - Dans un groupe ordonné  $G$ , tout élément premier est minimal.

En effet, supposons que  $x > 0$  soit premier, et soit tel que  $0 \leq y \leq x$ ; on peut écrire  $x = y + (x-y)$ , avec  $y \geq 0$  et  $x-y \geq 0$ ; donc on a, soit  $x \leq y$ , et alors  $y=x$ , soit  $x \leq x-y$ , et alors  $y \leq 0$ ; donc  $y=0$ .

Dans un groupe réticulé, les notions d'élément minimal et d'élément premier sont donc identiques.

Au § 6, nous étudierons d'importants exemples de monoïdes semi-réticulés où il y a des éléments premiers non minimaux; nous verrons aussi que deux éléments premiers  $x, y$  peuvent être tels que  $0 < x < y$  dans un tel monoïde.

26

DÉFINITION 9.- Dans un monoïde semi-réticulé E , un élément  $x > 0$  est dit indécomposable si les relations  $x=y+z$  ,  $\inf(y,z)=0$  entraînent " $x=y$  ou  $x=z$  " .

On notera que la relation  $x=y+z$  entraîne alors  $y=0$  ou  $z=0$  . En effet, si  $x=y$  , on a  $\inf(x,z)=0$  ; mais  $z \leq y+z=x$  , donc  $z=0$  ; de même si  $x=z$  , on a  $y=0$  .

Il résulte aussitôt des définitions que si  $x$  est premier il est indécomposable ; plus généralement :

PROPOSITION 20.- Dans un monoïde semi-réticulé E , si  $x$  est premier,  $nx$  est indécomposable pour tout entier  $n > 0$  .

En effet, supposons qu'on ait  $nx=y+z$  , avec  $\inf(y,z)=0$  ; on a  $x \leq nx = y+z$  , donc  $x=\inf(x,y+z)=\inf(x,y)+\inf(x,z)$  (prop.13) ; comme  $x$  est premier, on a  $x = \inf(x,y)$  ou  $x = \inf(x,z)$  ; supposons par exemple  $x = \inf(x,y)$  , c'est-à-dire  $x \leq y$  , et par suite  $\inf(x,z)=0$  ; comme  $z$  est étranger à  $x$  , il est étranger à  $nx$  (cor.1 de la prop.14) ; la relation  $nx = y+z$  entraîne alors  $nx \leq y$  (prop.14), d'où  $nx=y$  et  $z=0$  .

#### 11. Groupes décomposables.

Un groupe réticulé  $G$  qui est monogène et non réduit à l'élément neutre, est nécessairement infini d'après le cor.1 de la prop.9 . Si  $a$  est un élément engendrant  $G$  , comme  $G_+$  n'est pas réduit à 0 par hypothèse, il existe un entier  $n$  , positif ou négatif, tel que  $na > 0$  ; si  $n > 0$ , on en déduit  $a > 0$  (cor.2 de la prop. 9), et si  $n < 0$  ,  $a < 0$  , et dans ce dernier cas, on a  $-a > 0$  , et  $-a$  engendre  $G$  . Donc,  $G$  est isomorphe au groupe totalement ordonné  $\mathbb{Z}$  des entiers rationnels.

DÉFINITION 10.- On dit qu'un groupe ordonné est décomposable s'il est somme directe ( $n^{\circ 4}$ ) d'une famille de sous-groupes totalement ordonnés isomorphes à  $\mathbb{Z}$  .

Autrement dit, un groupe décomposable est un groupe ordonné isomorphe à un groupe de la forme  $Z^{(I)}$ , où I est un ensemble d'indices quelconque.

Le groupe  $Z^{(I)}$  est réticulé, comme toute somme directe de groupes réticulés ; soit  $(e_i)$  sa base canonique quand on le considère comme  $Z$ -module, c'est-à-dire (chap.II, §1, n°8) que  $e_i$  est l'élément de  $Z^{(I)}$  dont toutes les coordonnées sont nulles, à l'exception de celle d'indice  $i$ , qui est égale à 1 ; tout élément  $x \in Z^{(I)}$  se met d'une manière et d'une seule sous la forme  $x = \sum_{i \in I} n_i e_i$ , où  $n_i \in Z$  ( $n_i = 0$  sauf pour un nombre fini d'indices), et la relation  $x \geq 0$  est équivalente à "quel que soit  $i \in I$ ,  $n_i \geq 0$ ". On en déduit aussitôt que les  $e_i$  sont les éléments minimaux (ou les éléments premiers, ce qui revient au même (prop.18 et 19)) de  $Z^{(I)}$ .

THÉORÈME 1.- Pour qu'un groupe ordonné G soit décomposable, il faut et il suffit que tout élément minimal de G soit premier, et que G satisfasse à la condition suivante :

(T) Toute suite minorée décroissante  $(x_n)$  d'éléments de G n'a qu'un nombre fini de termes distincts (autrement dit, on a  $x_{n+1} = x_n$  à partir d'un certain rang).

Les conditions sont nécessaires ; la première résulte en effet de la prop.18. D'autre part, pour montrer que  $Z^{(I)}$  vérifie la condition (T), il suffit de prouver que pour deux éléments quelconques  $a, b$  de  $Z^{(I)}$  tels que  $a \leq b$ , le nombre des éléments  $x$  tels que  $a \leq x \leq b$  est fini ; on peut se borner au cas où  $a=0$  ; alors, si  $b = \sum_i b_i e_i$ , on a  $b_i = 0$  sauf pour les  $i$  appartenant à une partie finie H de I ; la relation  $0 \leq x \leq b$  équivaut à  $0 \leq n_i \leq b_i$  pour tout  $i$ , si  $x = \sum_i n_i e_i$  ; on en tire  $n_i = 0$  pour  $i \notin H$  et  $0 \leq n_i \leq b_i$  pour  $i \in H$  ; il n'y a donc qu'un nombre fini de familles  $(n_i)$  d'entiers satisfaisant à ces conditions.

Les conditions sont suffisantes. Soit  $x$  un élément  $> 0$  quelconque de  $G$  ; si  $x$  n'est pas minimal, il existe  $x_1 \in G$  tel que  $0 < x_1 < x$  ; s'il n'existait aucun élément minimal  $y$  tel que  $0 < y < x$  on pourrait donc définir par récurrence une suite  $(x_n)$  telle que  $0 < x_{n+1} < x_n < x$  pour tout entier  $n$  , ce qui contredit l'axiome (T). Il existe donc un élément minimal  $p_1 < x$  . Si  $x - p_1$  n'est pas minimal, il existe de même  $p_2$  minimal tel que  $p_2 < x - p_1$  ; on définit ainsi par récurrence une suite  $(p_i)$  d'éléments minimaux telle que  $p_1 + p_2 + \dots + p_k < x$  pour tout indice  $k$  ; cela n'est possible que si la suite  $(p_i)$  est finie, sans quoi la suite des  $y_n = x - (p_1 + \dots + p_n)$  contredirait l'axiome (T).

Soit  $(p_\nu)_{\nu \in I}$  la famille des éléments minimaux distincts de  $G$  ; ce qui précède montre que tout  $x \geq 0$  peut se mettre sous la forme  $x = \sum_{\nu} n_\nu p_\nu$  , où les  $n_\nu$  sont des entiers  $\geq 0$  , nuls à l'exception d'un nombre fini d'entre eux ; tout  $x \in G$  peut donc se mettre sous la même forme, où les entiers  $n_\nu$  sont cette fois de signe quelconque. Reste à montrer que tout  $x \in G$  ne peut se mettre sous cette forme que d'une seule manière, car  $G$  sera alors isomorphe à  $\mathbb{Z}^{(I)}$  . Pour

cela, on peut se limiter au cas où les  $n_\nu$  sont tous  $\geq 0$  , car en supposant la proposition démontrée dans ce cas, une relation de la forme  $\sum_{\nu} (m'_\nu - m''_\nu) p_\nu = \sum_{\nu} (n'_\nu - n''_\nu) p_\nu$  , où les  $m'_\nu, m''_\nu, n'_\nu, n''_\nu$  sont  $\geq 0$  , s'écrit  $\sum_{\nu} (m'_\nu + n''_\nu) p_\nu = \sum_{\nu} (n'_\nu + m''_\nu) p_\nu$  , et donne donc  $m'_\nu + n''_\nu = n'_\nu + m''_\nu$  , d'où  $n'_\nu - n''_\nu = m'_\nu - m''_\nu$  pour tout  $\nu$  .

Si on tient compte de l'hypothèse que tout élément minimal de  $G$  est premier, on voit que le théorème sera conséquence de la proposition suivante :

PROPOSITION 21.- Si  $(x_i)_{1 \leq i \leq m}$  est une famille d'éléments premiers  $(y_j)_{1 \leq j \leq n}$  une famille d'éléments minimaux, dans un groupe ordonné  $G$ , et si on a  $\sum_{i=1}^m x_i \leq \sum_{j=1}^n y_j$ , on a  $m \leq n$ , et il existe une

une application biunivoque  $\varphi$  de  $[1, m]$  dans  $[1, n]$  telle que  $x_i = y_{\varphi(i)}$  pour tout indice  $i$ .

Il suffit de raisonner par récurrence sur  $m$  et  $n$ , la proposition étant triviale pour  $m=0$ . De  $\sum_{i=1}^m x_i \leq \sum_{j=1}^n y_j$ , on déduit  $x_m \leq \sum_{j=1}^n y_j$ ; comme  $x_m$  est supposé premier, il existe un indice  $j$  tel que  $0 \leq x_m \leq y_j$ ; mais comme  $y_j$  est minimal, on a nécessairement  $x_m = y_j$ ; en retranchant  $x_m$  des deux membres de  $\sum_{i=1}^m x_i \leq \sum_{j=1}^n y_j$ , on est ramené à la proposition pour  $m-1$  et  $n-1$ .

Le théorème 1 est ainsi complètement démontré.

Remarques.- 1) L'axiome (T) est équivalent, pour un ensemble ordonné quelconque E, au suivant :

(T') Toute partie minorée et non vide de E admet un élément minimal.

Montrons d'abord que (T) entraîne (T'). Soit A une partie minorée de E. Si  $x \in A$  n'est pas un élément minimal de A, il existe  $x_1 \in A$  tel que  $x_1 < x$ ; comme on ne peut définir par récurrence une suite strictement décroissante  $(x_n)$  d'éléments de A, en vertu de (T), il existe dans A un élément minimal  $< x$ . Réciproquement, (T') entraîne (T), en l'appliquant à l'ensemble des éléments d'une suite décroissante et minorée  $(x_n)$  d'éléments de E.

2) Dans un groupe décomposable, la réciproque de la prop. 20 est vraie : les seuls éléments indécomposables sont les éléments de la forme  $nx$ , où  $x$  est minimal, puisque deux éléments minimaux distincts sont toujours étrangers.

12. Sommes d'éléments premiers dans un groupe réticulé.

D'après la prop. 18 et le th. 1, l'axiome (T) est une condition nécessaire et suffisante pour qu'un groupe réticulé G soit décomposable. Nous allons retrouver ce résultat par une autre voie, en étudiant de façon générale les sommes d'éléments premiers d'abord dans un monoïde semi-réticulé, puis dans un groupe réticulé.

PROPOSITION 22.- Si, dans un monoïde semi-réticulé E, l'axiome (T) est vérifié, pour tout élément  $x > 0$  de E, il existe une suite finie  $(x_i)_{1 \leq i \leq n}$  d'éléments premiers  $\leq x$ , tels que  $x \leq \sum_{i=1}^n x_i$ .

La proposition est évidente si  $x > 0$  est premier. Supposons donc  $x$  non premier ; il existe donc deux éléments  $u, v$  tels que  $u > 0, v > 0, x \not\leq u, x \not\leq v$  et  $x \leq u+v$  ; de la prop. 12, on tire  $x \leq \inf(x, u) + \inf(x, v)$ . Par hypothèse,  $y = \inf(x, u) \neq x$  et  $z = \inf(x, v) \neq x$  ; en outre  $y \neq 0$ , sinon  $x$  et  $u$  seraient étrangers, et de  $x \leq u+v$  on déduirait  $x \leq v$  (prop. 15), contrairement à l'hypothèse ; on a donc  $0 < y < x, 0 < z < x$  et  $x \leq y+z$ . Supposons maintenant que, pour chaque  $k$  tel que  $1 \leq k \leq n$ , il existe une suite  $(u_{ik})_{1 \leq i \leq m_k}$  d'éléments tels que : 1°  $0 < u_{ik} < x$  ; 2°  $x \leq \sum_{i=1}^{m_k} u_{ik}$  ; 3° chacun des éléments  $u_{i1}$  non premiers est le  $k$ -ème terme d'une suite strictement décroissante dont chaque terme d'indice  $h$  est un  $u_{ih}$  ( $1 \leq h \leq k$ ). Si, dans la suite  $(u_{in})_{1 \leq i \leq m_n}$  il y a des termes non premiers  $u_{in}$ , pour chacun d'eux il existe, d'après ce qui précède, deux éléments  $u'_{in}, u''_{in}$  tels que  $0 < u'_{in} < u_{in}, 0 < u''_{in} < u_{in}$ , et  $u_{in} \leq u'_{in} + u''_{in}$  ; il est clair que les  $u'_{in}, u''_{in}$  et les  $u_{in}$  qui sont premiers forment une suite  $(u_{i, n+1})$  satisfaisant aux mêmes conditions que les suites  $(u_{ik})$  d'indice  $k \leq n$ . On en conclut que si on pouvait poursuivre ce procédé de récurrence pour tout  $n$ , c'est-à-dire s'il n'y avait aucun indice  $n$  tel que tous les  $u_{in}$  soient premiers, il existerait une suite infinie strictement décroissante d'éléments  $> 0$  de E, contrairement à l'axiome (T), d'où la proposition.

Avant d'étudier les sommes d'éléments premiers dans un groupe réticulé, nous démontrons pour un tel groupe l'importante propriété suivante :

THÉORÈME 2 (théorème de décomposition).- Dans un groupe réticulé G ,

soient  $(x_i)_{1 \leq i \leq p}$  ,  $(y_j)_{1 \leq j \leq q}$  deux suites finies d'éléments positifs de G , telles que  $\sum_{i=1}^p x_i = \sum_{j=1}^q y_j$  . Il existe alors une suite double  $(z_{ij})_{1 \leq i \leq p, 1 \leq j \leq q}$  d'éléments positifs de G telle que pour tout i ,  $x_i = \sum_{j=1}^q z_{ij}$  , et pour tout j ,  $y_j = \sum_{i=1}^p z_{ij}$  .

1° Si le théorème est vrai pour  $p < m$  et  $q = n$  ( $m > 2, n \geq 2$ ) , il est vrai pour  $p = m$  et  $q = n$  . En effet, supposons que  $\sum_{i=1}^{m-1} x_i + x_m = \sum_{j=1}^n y_j$  ; le théorème étant vrai pour  $p = 2$  et  $q = n$  , il existe deux suites finies  $(z'_j)$  ,  $(z''_j)$  de n termes positifs, telles que  $\sum_{i=1}^{m-1} x_i = \sum_{j=1}^n z'_j$  ,  $x_m = \sum_{j=1}^n z''_j$  et  $y_j = z'_j + z''_j$  pour  $1 \leq j \leq n$  . D'autre part, le théorème étant vrai pour  $p = m-1$  et  $q = n$  , il existe une suite double

$(u_{ij})_{1 \leq i \leq m-1; 1 \leq j \leq n}$  telle que  $x_i = \sum_{j=1}^n u_{ij}$  pour  $1 \leq i \leq m-1$  , et  $z'_j = \sum_{i=1}^{m-1} u_{ij}$  pour  $1 \leq j \leq n$  ; en posant  $z_{ij} = u_{ij}$  pour  $1 \leq i \leq m-1$  , et  $z_{mj} = z''_j$  ( $1 \leq j \leq n$ ) , on obtient bien une suite double satisfaisant aux conditions du théorème.

2° Si le théorème est vrai pour  $p = 1$  et  $q < n$  ( $m \geq 2, n > 2$ ) , il est vrai pour  $p = m$  et  $q = n$  ; même raisonnement.

3° Il reste uniquement à démontrer le théorème pour  $p = q = 2$  . Supposons donc que les éléments positifs  $x_1, x_2, y_1, y_2$  soient tels que  $x_1 + x_2 = y_1 + y_2$  ; posons  $a_{11} = x_1 + y_1$  ,  $a_{12} = y_1$  ,  $a_{21} = x_1$  ,  $a_{22} = x_1 + x_2 + y_1 + y_2$  ; on a  $a_{12} \leq a_{11}$  ,  $a_{12} \leq a_{22}$  ,  $a_{21} \leq a_{11}$  ,  $a_{21} \leq a_{22}$  ; si  $c = \inf(a_{11}, a_{22})$  , on a donc  $a_{12} \leq c$  ,  $a_{21} \leq c$  , et  $c \leq a_{11}$  ,  $c \leq a_{22}$  . En prenant  $z_{ij} = c - a_{ij}$  pour  $i \neq j$  ,  $z_{ij} = a_{ij} - c$  pour  $i = j$  ( $1 \leq i \leq 2$  ,  $1 \leq j \leq 2$ ) , on voit aussitôt que l'on satisfait aux conditions du théorème.

Remarque.- Si les  $x_i$  sont deux à deux étrangers, les  $y_j$  deux à deux étrangers, les  $z_{ij}$  sont aussi deux à deux étrangers. En effet, si  $h \neq i$  , on a  $z_{hk} \leq x_h$  et  $z_{ij} \leq x_i$  , donc  $z_{hk}$  et  $z_{ij}$  sont étrangers quels que soient k et j ; de même, si  $j \neq k$  ,

$z_{hk} \leq y_k$  et  $z_{ij} \leq y_j$ , donc  $z_{hk}$  et  $z_{ij}$  sont étrangers quels que soient  $h$  et  $i$ .

COROLLAIRE.- Soient  $y, x_1, x_2, \dots, x_n$   $n+1$  éléments  $\geq 0$  de  $G$ , tels que  $y \leq \sum_{i=1}^n x_i$ ; il existe  $n$  éléments  $y_i \geq 0$  ( $1 \leq i \leq n$ ) tels que  $y_i \leq x_i$  et  $y = \sum_{i=1}^n y_i$ .

Il suffit d'appliquer le th. de décomposition à la suite  $(x_i)$  et à la suite formée des deux éléments  $y$  et  $x = \sum_{i=1}^n x_i - y$ .

Soit alors  $(p_\nu)_{\nu \in I}$  la famille des éléments minimaux (ou des éléments premiers, ce qui revient au même) dans un groupe réticulé  $G$ , et soit  $G'$  le sous-groupe de  $G$  engendré par les  $p_\nu$ , c'est-à-dire l'ensemble des  $x = \sum_\nu n_\nu p_\nu$  ( $n_\nu$  entiers rationnels); la prop.21 montre que  $G'$  est un groupe décomposable pour la structure d'ordre induite par celle de  $G$ , car la relation  $\sum_\nu n_\nu p_\nu \geq 0$  entraîne  $n_\nu \geq 0$  pour tout  $\nu$  (sans quoi il existerait deux suites finies  $(x_i), (y_j)$  d'éléments minimaux, tels qu'aucun des  $x_i$  ne soit égal à un  $y_j$ , et que  $\sum_i x_i \leq \sum_j y_j$ , contrairement à la prop.21). En outre :

PROPOSITION 23.- Soit  $G'$  le sous-groupe d'un groupe réticulé  $G$  engendré par les éléments premiers de  $G$ ; pour tout élément  $x \geq 0$  de  $G'$ , tout  $y \in G$  tel que  $0 \leq y \leq x$  appartient à  $G'$ .

En effet, on a  $x = \sum_{i=1}^n x_i$ , où  $(x_i)$  est une suite finie d'éléments premiers de  $G$ ; d'après le cor. du th.2, il existe une suite  $(y_i)$  de  $n$  éléments de  $G$  telle que  $y = \sum_{i=1}^n y_i$  et  $0 \leq y_i \leq x_i$ ; comme les  $x_i$  sont minimaux, on a nécessairement  $y_i = 0$  ou  $y_i = x_i$  pour tout  $i$ , d'où la proposition.

Si maintenant on suppose que le groupe réticulé  $G$  satisfait à (F) les prop.22 et 23 montrent que  $G=G'$ , donc que  $G$  est décomposable.



2. Corps ordonnés.

1. Anneaux ordonnés.

DÉFINITION 1.- Etant donné un anneau commutatif A , on dit qu'une structure d'ordre sur A (définie par une relation d'ordre notée  $x \leq y$ ) et la structure d'anneau de A sont compatibles si cette structure d'ordre est compatible avec la structure de groupe additif de A , et satisfait en outre à l'axiome suivant

(AO) Les relations  $x > y$  et  $z \geq 0$  entraînent  $xz \geq yz$  .

Un ensemble A muni d'une structure d'anneau commutatif et d'une structure d'ordre compatibles, est appelé anneau ordonné.

Exemples.- L'anneau  $\mathbb{Z}$  des entiers rationnels et le corps  $\mathbb{Q}$  des nombres rationnels sont des anneaux ordonnés. Il en est de même de l'anneau  $\mathbb{Z}^E$  (ou  $\mathbb{Q}^E$ ) des applications d'un ensemble E dans  $\mathbb{Z}$  (ou  $\mathbb{Q}$ ) lorsqu'on définit dans cet anneau la relation d'ordre " $f \leq g$ " comme équivalente à "quel que soit  $x \in E$  ,  $f(x) \leq g(x)$ ".

D'après (AO), les relations  $x \geq y$  et  $z \leq 0$  entraînent  $xz \leq yz$  ; on peut donc dire qu'une homothétie de rapport  $> 0$  conserve l'ordre, et une homothétie de rapport  $< 0$  le change en l'ordre opposé.

Il est évident que tout sous-anneau d'un anneau ordonné est un anneau ordonné pour l'ordre induit.

L'ensemble  $P=A_+$  des éléments  $\geq 0$  d'un anneau ordonné A satisfait aux trois conditions :

(AP<sub>I</sub>)  $P+P \subset P$  .

(AP<sub>II</sub>)  $P.P \subset P$  .

(AP<sub>III</sub>)  $P \cap (-P) = \{0\}$  .

En effet (AP<sub>I</sub>) et (AP<sub>III</sub>) ont été démontrés au § 1, n° 2, et (AP<sub>II</sub>) résulte de l'axiome (AO) appliqué au cas  $y=0$  . Inversement si P est une partie d'un anneau A satisfaisant à ces trois conditions,

il existe sur A une structure d'ordre et une seule, compatible avec la structure d'anneau de A , et telle que P soit l'ensemble des éléments positifs pour cette structure d'ordre.

En effet, P définit sur A une structure d'ordre compatible avec la structure de groupe additif de A , et pour laquelle P est l'ensemble des éléments  $\geq 0$  (§ 1, n° 2, prop. 3) ; en outre, d'après (AP<sub>II</sub>), les relations  $x \geq 0$  ,  $z \geq 0$  entraînent  $xz \geq 0$  ; par suite, comme  $x \geq y$  est équivalente à  $x-y \geq 0$  , les relations  $x \geq y$  ,  $z \geq 0$  entraînent  $z(x-y) \geq 0$  , c'est-à-dire  $zx \geq zy$  .

On déduit aussitôt de (AP<sub>II</sub>) que  $P \cdot (-P) = -(P \cdot P) \subset -P$  et  $(-P)(-P) = P \cdot P \subset P$  (règle des signes).

Considérons maintenant le cas particulier où la structure d'ordre de A est une structure d'ensemble totalement ordonné ; A est alors appelé anneau totalement ordonné ; l'ensemble  $P=A_+$  vérifie alors la condition supplémentaire

(AP<sub>IV</sub>)  $P \cup (-P) = A$  ;

et réciproquement, si P vérifie (AP<sub>I</sub>), (AP<sub>II</sub>), (AP<sub>III</sub>) et (AP<sub>IV</sub>), la structure d'ordre définie par P sur l'anneau A est une structure d'ensemble totalement ordonné (§ 1, n° 2).

Dans un anneau totalement ordonné A , on a  $|x| = x$  si  $x \geq 0$  ,  $|x| = -x$  si  $x \leq 0$  ; on déduit donc de la règle des signes que

(1)  $|xy| = |x| \cdot |y|$  .

D'autre part, la règle des signes montre aussi que pour tout  $x \in A$  , on a alors  $x^2 \geq 0$  ; par suite :

PROPOSITION 1.- Dans un anneau totalement ordonné A , on a

relation  $\sum_{i=1}^n x_i^2 \geq 0$  pour toute suite finie  $(x_i)$  d'éléments de A , et la  
relation  $\sum_{i=1}^n x_i^2 = 0$  entraîne  $x_i^2 = 0$  pour tout i .

Si A admet un élément unité 1, on a  $1=1^2 \geq 0$ , et comme  $1 \neq 0$ ,  $1 > 0$ ; pour tout  $n > 0$ , on a donc  $n.1 > 0$  (§ 1, cor. de la prop. 2). D'autre part, comme dans tout groupe totalement ordonné, la relation  $nx > 0$  entraîne  $x > 0$  (§ 1, cor. 1 et 2 de la prop. 9); en d'autres termes :

PROPOSITION 2.- Un anneau totalement ordonné est de caractéristique 0.

2. Corps ordonnés.

Lorsqu'un corps commutatif K est muni d'une structure d'ordre pour laquelle K est un anneau totalement ordonné (n°1), nous dirons, par abus de langage, que K est un corps ordonné (cf. exerc. 3 et 6). Par abus de langage, nous dirons aussi qu'une structure d'ordre et une structure de corps sur K sont compatibles si K est un corps ordonné pour cette structure d'ordre (une structure d'ordre sur K peut donc être compatible avec la structure d'anneau de K, sans qu'elle le soit avec la structure de corps de K; pour qu'elle ait cette dernière propriété, il faut en outre que K soit totalement ordonné pour cette structure).

Le corps  $\mathbb{Q}$  des nombres rationnels est un corps ordonné; en outre (prop. 2) un corps ordonné est de caractéristique 0, donc contient un corps isomorphe à  $\mathbb{Q}$ , qu'on identifie à  $\mathbb{Q}$ .

Dans un corps ordonné les relations  $x > 0, y > 0$  entraînent  $xy > 0$  puisque  $xy \neq 0$ ; la relation  $x > 0$  entraîne  $x^{-1} > 0$ , car  $x.x^{-1}=1 > 0$ , ce qui prouve qu'on ne peut avoir  $x^{-1} < 0$ ; on en déduit que si  $0 < x < y$ , on a  $y^{-1} < x^{-1}$ , car on a  $x^{-1} > 0, y^{-1} > 0$ , donc  $x^{-1}y^{-1} > 0$ , et par suite  $x(x^{-1}y^{-1}) < y(x^{-1}y^{-1})$ ; si on désigne par  $K_+^*$  l'ensemble des éléments  $> 0$  de K, on voit que l'application  $x \rightarrow x^{-1}$  est une permutation involutive de  $K_+^*$ , strictement décroissante.

Par suite,  $K_+^*$  est un sous-groupe du groupe multiplicatif  $K^*$  des éléments  $\neq 0$  de  $K$  ; en outre la structure d'ordre induite sur  $K_+^*$  par celle de  $K$  est compatible avec la structure de groupe multiplicatif de  $K_+^*$ , d'après (A0) ; autrement dit, le groupe  $K_+^*$ , muni de cette structure d'ordre, est un groupe multiplicatif totalement ordonné.

PROPOSITION 3.- Soit A un anneau d'intégrité totalement ordonné, K son corps des quotients ; il existe sur K une structure d'ordre et une seule, induisant sur A la structure d'ordre de A, et pour laquelle K est un corps (totalement) ordonné.

En effet, tout élément de  $K$  est de la forme  $\frac{x}{y}$ , où  $x \in A$ ,  $y \in A$  et  $y \neq 0$  ; s'il existe une structure d'ordre sur  $K$  ayant les propriétés de l'énoncé, la relation  $\frac{x}{y} \geq 0$  est équivalente à  $y^2 \cdot \frac{x}{y} \geq 0$ , c'est-à-dire  $xy \geq 0$ , donc  $x$  et  $y$  doivent être de même signe, et comme  $\frac{x}{y} = \frac{-x}{-y}$ , on peut toujours supposer que  $x \geq 0$  et  $y > 0$ . Inversement soit  $P$  l'ensemble des éléments  $\frac{x}{y}$  tels que  $x \in A$ ,  $y \in A$ ,  $x \geq 0$ ,  $y > 0$  ; on vérifie aussitôt que  $P$  satisfait aux axiomes (AP<sub>I</sub>) et (AP<sub>II</sub>) ; si  $\frac{x}{y} = -\frac{x'}{y'}$ , on a  $xy' + yx' = 0$  et comme  $xy' \geq 0$ ,  $yx' \geq 0$ , on en tire  $xy' = yx' = 0$  ; les hypothèses  $y > 0$ ,  $y' > 0$  entraînent donc  $x = x' = 0$ , ce qui prouve que  $P$  satisfait à (AP<sub>III</sub>) ; enfin, si  $\frac{a}{b}$  est un élément quelconque de  $K$  ( $a \in A$ ,  $b \in A$ ), on peut toujours supposer que  $b > 0$  ; alors si  $a \geq 0$ , on a  $\frac{a}{b} \in P$ , et si  $a \leq 0$ ,  $\frac{a}{b} \in -P$ , d'où (AP<sub>IV</sub>).

En particulier, on retrouve ainsi la structure d'ordre du corps  $\mathbb{Q}$  des rationnels à partir de la structure d'ordre de l'anneau  $\mathbb{Z}$  (chap. I, § 9, n°5). On remarquera d'ailleurs qu'il n'existe sur  $\mathbb{Q}$  qu'une seule structure d'ordre pour laquelle  $\mathbb{Q}$  est un corps ordonné, car pour une telle structure on doit avoir  $n = n \cdot 1 > 0$  pour tout entier naturel  $n \neq 0$ , donc la

la structure induite sur  $\mathbb{Z}$  est nécessairement la structure d'ordre définie au chap. I, § 2, n° 5).

3. Corps ordonnables.

DÉFINITION 2.- On dit qu'un corps commutatif  $K$  est ordonnable s'il existe une structure d'ordre sur  $K$  compatible avec la structure de corps de  $K$ .

Nous allons voir qu'on peut donner une caractérisation algébrique simple des corps ordonnables :

THÉORÈME 1 (Artin-Schreier).- Pour qu'un corps commutatif  $K$  soit ordonnable, il faut et il suffit qu'il vérifie l'axiome suivant :

(KO) La relation  $x_1^2 + x_2^2 + \dots + x_n^2 = 0$  entraîne  $x_1 = x_2 = \dots = x_n = 0$ .

Il est immédiat que l'axiome (KO) est équivalent à

(KO') Dans  $K$ ,  $-1$  n'est pas égal à une somme de carrés.

Un corps ne peut évidemment satisfaire à (KO) que s'il est de caractéristique 0 ; mais il y a des corps de caractéristique 0 qui ne satisfont pas à (KO), par exemple tous ceux dans lesquels  $-1$  est un carré, donc tout corps obtenu en adjoignant à un corps quelconque  $K_0$  une racine de  $X^2+1$ .

D'après la prop. 1, la condition est nécessaire. Pour voir qu'elle est suffisante, nous allons montrer qu'il existe dans  $K$  une partie  $P$

satisfaisant aux axiomes  $(AP_I)$ ,  $(AP_{II})$ ,  $(AP_{III})$  et  $(AP_{IV})$ . Une telle partie doit contenir l'ensemble  $K^2$  des carrés des éléments de  $K$  (n° 1).

Considérons l'ensemble  $\mathcal{M}$  des parties  $P$  de  $K$  qui contiennent  $K^2$  et satisfont aux conditions  $(AP_I)$ ,  $(AP_{II})$  et  $(AP_{III})$ . Montrons en premier lieu que  $\mathcal{M}$  n'est pas vide.

Pour cela, soit  $P_0$  l'ensemble des sommes de carrés  $\sum_i x_i^2$  dans  $K$  ; il est immédiat que  $P_0$  contient  $K^2$  et satisfait à  $(AP_I)$  et  $(AP_{II})$ . Il satisfait à  $(AP_{III})$  car la relation

$\sum_i x_i^2 = -\sum_j y_j^2$  s'écrit  $\sum_i x_i^2 + \sum_j y_j^2 = 0$ , et donne en vertu de

(K0)  $x_i=0$  pour tout  $i$  et  $y_j=0$  pour tout  $j$ , d'où  $\sum_i x_i^2=0$ .  $P_0$  appartient donc à  $\mathcal{M}$ , et est évidemment contenu dans tout  $P \in \mathcal{M}$ .

Cela étant,  $\mathcal{M}$ , ordonné par inclusion, est un ensemble inductif (Ens.R, § 6, n°9) : en effet, si  $\mathcal{G}$  est une partie totalement ordonnée de  $\mathcal{M}$ , la réunion  $Q$  des ensembles  $P \in \mathcal{G}$  appartient à  $\mathcal{M}$ , car si  $x$  et  $y$  sont deux éléments de  $Q$ , il existe  $P$  et  $P'$  dans  $\mathcal{G}$  tels que  $x \in P, y \in P'$ ; si par exemple  $P \subset P'$  on a aussi  $x \in P'$ , donc  $x+y \in P' \subset Q$  et  $xy \in P' \subset Q$ , et la relation  $x+y=0$  entraîne  $x=y=0$ .

Il existe donc, d'après le th. de Zorn (Ens.R, § 6, n°10) un élément maximal  $Q$  de  $\mathcal{M}$ ; nous allons montrer que l'on a  $Q \cup (-Q) = K$ , ce qui établira le théorème. Cette dernière relation est une conséquence immédiate du fait que  $Q$  est maximal, et du lemme suivant :

Lemme. - Soit  $P \in \mathcal{M}$ , et  $x$  un élément de  $K$  tel que  $x \notin P$ . Il existe alors un ensemble  $P' \in \mathcal{M}$  tel que  $P \subset P'$  et  $-x \in P'$ .

Désignons en effet par  $P'$  l'ensemble des éléments de la forme  $a_0 - a_1x + a_2x^2 - \dots + (-1)^p a_p x^p$ , où les  $a_i$  appartiennent tous à  $P$  ( $p$  étant un entier  $\geq 0$  arbitraire); on a évidemment  $P \subset P'$ ,  $-x \in P'$ , et  $P$  satisfait à  $(AP_I)$  et  $(AP_{II})$ ; montrons que  $P'$  satisfait aussi à  $(AP_{III})$ ; en effet, si  $u \in P' \cap (-P')$ , il existe deux suites finies  $(a_i), (b_i)$  de  $p$  éléments ( $1 \leq i \leq p$ ) appartenant à  $P$ , telles que  $u = a_0 - a_1x + \dots + (-1)^p a_p x^p = -(b_0 - b_1x + \dots + (-1)^p b_p x^p)$ , autrement dit  $c_0 - c_1x + c_2x^2 - \dots + (-1)^p c_p x^p = 0$ , avec  $c_i = a_i + b_i \in P$  pour  $1 \leq i \leq p$ . Or, cette relation s'écrit  $c_0 + c_2x^2 + \dots = x(c_1 + c_3x^2 + \dots)$ , ou encore  $y = xz$ , en posant  $y = c_0 + c_2x^2 + \dots$ ,  $z = c_1 + c_3x^2 + \dots$ ; comme  $P$  contient  $K^2$ ,  $y$  et  $z$  appartiennent à  $P$  d'après  $(AP_I)$  et  $(AP_{II})$ ; si  $y=0$ , on a  $z=0$  puisque  $x \neq 0$ ; on en conclut que tous les  $c_i$  sont nuls, d'où  $a_i = b_i = 0$  pour  $1 \leq i \leq p$ , et  $u=0$ ; si  $x \neq y \neq 0$ , on a  $z \neq 0$  et on en déduit

$x=yz^{-1}=yz(z^{-1})^2$ , et comme  $K^2 \subset P$ , on aurait  $x \in P$ , contrairement à l'hypothèse. La relation  $u \in P' \cap (-P')$  entraîne donc  $u=0$ , ce qui achève la démonstration du lemme, et par suite aussi du th.1.

On remarquera en outre que si on applique le lemme en y remplaçant  $P$  par  $P_0$ , on voit que pour tout  $x \notin P_0$ , il existe  $P \in \mathcal{M}$  tel que  $-x \in P$ ; d'après le th. de Zorn, il existe un élément maximal  $Q$  de  $\mathcal{M}$ , contenant  $P$ , donc tel que  $-x \in Q$ , ce qui entraîne  $x \notin Q$ . On voit donc que  $P_0$  est l'intersection des éléments maximaux de  $\mathcal{M}$ ; en d'autres termes :

PROPOSITION 4.- Pour qu'un élément  $x$  d'un corps ordonnable  $K$  soit positif pour toutes les structures d'ordre sur  $K$  (compatible avec la structure de corps de  $K$ ), il faut et il suffit que  $x$  soit somme de carrés d'éléments de  $K$ .

4. Extensions des corps ordonnables.

PROPOSITION 5.- Une extension transcendante pure d'un corps ordonnable est ordonnable.

Il suffit évidemment de démontrer que si  $K$  est ordonnable, il en est de même d'un corps de fractions rationnelles  $K(x_1, x_2, \dots, x_n)$  à un nombre fini quelconque d'indéterminées; or, supposons qu'il y ait une suite finie  $(f_i)_{1 \leq i \leq m}$  de fractions rationnelles de ce corps telles que  $-1 = \sum_{i=1}^m f_i^2$ ; comme  $K$  est de caractéristique 0, il est infini, par suite (chap.IV, § ), il existe  $n$  éléments  $x_k$  ( $1 \leq k \leq n$ ) de  $K$  tels que  $f_i(x_1, x_2, \dots, x_n)$  soit défini pour  $1 \leq i \leq m$ ; on aurait donc  $-1 = \sum_{i=1}^m (f_i(x_1, x_2, \dots, x_n))^2$  contrairement à l'hypothèse que  $K$  est ordonnable.

PROPOSITION 6.- Une extension algébrique de degré impair d'un corps ordonnable est ordonnable.

Soit  $E=K(a_1, a_2, \dots, a_p)$  une extension de degré impair d'un corps ordonnable  $K$  ; le degré  $[E:K]$  étant le produit des degrés  $[K(a_i):K]$  et  $[K(a_1, \dots, a_{i+1}):K(a_1, \dots, a_i)]$  pour  $1 \leq i \leq p-1$  , tous ces degrés sont impairs, et il suffit donc de faire la démonstration pour une extension simple  $E=K(\theta)$  de degré  $n$  sur  $K$  . Nous raisonnerons par récurrence sur  $n$  , la proposition étant triviale pour  $n=1$  . Soit  $f \in K[X]$  le polynome minimal de  $\theta$  ; tout élément de  $K$  s'écrivant d'une seule manière sous la forme  $\varphi(\theta)$ , où  $\varphi \in K[X]$  est de degré  $\leq n-1$  , si  $K$  n'était pas ordonnable, on aurait une relation de la forme

$$-1 = \sum_{k=1}^m (\varphi_k(\theta))^2 ; \text{ cette relation est équivalente à}$$

$$-1 \equiv \sum_{k=1}^m (\varphi_k(X))^2 \pmod{f(X)}, \text{ ou encore à}$$

$$(2) \quad -1 = \sum_{k=1}^m (\varphi_k(X))^2 + f(X)g(X)$$

où  $g \in K[X]$  . Soit  $\mu \leq n-1$  le plus grand des degrés des  $\varphi_k$  ; le coefficient de  $X^{2\mu}$  dans  $\sum_{k=1}^m (\varphi_k(X))^2$  est somme de carrés d'éléments  $\neq 0$  de  $K$  , donc n'est pas nul d'après (K0) ; donc  $\sum_{k=1}^m \varphi_k^2$  est de degré  $2\mu$  ; l'identité (2) prouve alors que  $g$  est de degré  $2\mu - n$  , donc de degré impair et  $\leq n-2$  ; parmi les facteurs irréductibles  $g_h$  de  $g$  , il y en a donc un au moins de degré impair et  $< n$  (puisque le degré de  $g$  est la somme des degrés des  $g_h$ ). Soit  $\alpha$  une racine d'un tel facteur ; d'après l'hypothèse de récurrence,  $K(\alpha)$  est ordonnable ; mais on déduit de (2) la relation  $-1 = \sum_{k=1}^m (\varphi_k(\alpha))^2$  , et les  $\varphi_k(\alpha)$  appartiennent à  $K(\alpha)$  , ce qui est absurde.

PROPOSITION 7.- Soit  $K$  un corps ordonnable,  $(a_i)$  une famille d'éléments de  $K$  ; pour tout  $i$  , soit  $\sqrt{a_i}$  une racine du polynome  $X^2 - a_i$  ("racine carrée" de  $a_i$ ). Pour que le corps  $E$  obtenu par adjonction à  $K$  des éléments  $\sqrt{a_i}$  soit ordonnable, il faut et il suffit qu'il existe sur  $K$  une structure d'ordre (compatible avec la structure de corps de  $K$ ) telle que tous les  $a_i$  soient positifs pour cette structure.



La condition est évidemment nécessaire, car  $a_v = (\sqrt{a_v})^2$  est positif pour toute structure d'ordre sur E (faisant de E un corps ordonné), donc aussi pour la structure d'ordre qu'elle induit sur K .

Pour montrer que la condition est suffisante, nous allons voir qu'elle entraîne l'impossibilité d'une relation de la forme

$$(3) \quad -1 = \sum_{i=1}^n c_i x_i^2$$

où les  $c_i \in K$  sont des éléments positifs (pour la structure d'ordre pour laquelle tous les  $a_v$  sont  $\geq 0$ ), et les  $x_i$  des éléments de E ; comme les  $x_i$  appartiennent à un corps obtenu en adjoignant à K un nombre fini des éléments  $\sqrt{a_v}$ , on peut d'emblée se restreindre au cas où E s'obtient en adjoignant à K une famille finie  $(\sqrt{a_k})_{1 \leq k \leq r}$  de racines carrées d'éléments  $a_k \geq 0$  de K . Pour démontrer dans ce cas l'impossibilité de la relation (3), nous procéderons par récurrence sur r , la proposition étant triviale pour  $r=0$ . Soit F le corps obtenu par adjonction à K de  $\sqrt{a_1}, \sqrt{a_2}, \dots, \sqrt{a_{r-1}}$  ; on a  $E = F(\sqrt{a_r})$  ; si

$\sqrt{a_r} \in F$ , la relation (3) est impossible par l'hypothèse de récurrence ; sinon, on peut écrire  $x_i = y_i + z_i \sqrt{a_r}$ , où les  $y_i$  et  $z_i$  appartiennent à F ; (3) s'écrit donc

$$(4) \quad -1 = \sum_{i=1}^n c_i y_i^2 + \sum_{i=1}^n c_i a_r z_i^2 + 2 \sqrt{a_r} \sum_{i=1}^n c_i y_i z_i$$

ce qui entraîne d'abord  $\sum_{i=1}^n c_i y_i z_i = 0$ , sans quoi on tirerait de cette relation que  $\sqrt{a_r} \in F$ , contrairement à l'hypothèse ; mais alors, comme  $a_r \geq 0$ , la relation (4) est de la même forme que (3), mais les éléments  $y_i$  et  $z_i$  appartiennent à F , ce qui est encore contraire à l'hypothèse ; la proposition est ainsi démontrée.

5. Corps ordonnables maximaux.

DÉFINITION 3.- On dit qu'un corps ordonnable K est maximal s'il n'existe aucune extension algébrique ordonnable de K .

Nous allons donner aussi une caractérisation algébrique des corps ordonnables maximaux :

**THÉORÈME 2 (Artin-Schreier).** - Pour qu'un corps commutatif K soit ordonnable maximal, il faut et il suffit qu'il vérifie l'axiome (KO) et les deux axiomes suivants :

(KM<sub>I</sub>) Tout polynôme de  $K[X]$  de degré impair a une racine dans K .

(KM<sub>II</sub>) Pour tout  $x \in K$ ,  $x$  ou  $-x$  est le carré d'un élément de K .

II  
En outre, si K est un corps ordonnable maximal, le corps  $K(i)$ , obtenu par adjonction à K d'une racine  $i$  de  $X^2+1$ , est algébriquement fermé.

Montrons en premier lieu que les conditions sont nécessaires ; si K est un corps ordonnable maximal, muni d'une structure d'ordre compatible avec sa structure de corps, tout élément  $x \geq 0$  de K est nécessairement le carré d'un élément de K ; sans quoi, le corps  $K(\sqrt{x})$  extension algébrique de K, distincte de K serait ordonnable (prop.7) contrairement à l'hypothèse ; il en résulte que K vérifie (KM<sub>II</sub>) . De même, s'il existait un polynôme de degré impair  $f \in K[X]$  n'ayant aucune racine dans K, f a au moins un facteur irréductible g de degré impair  $> 1$  ; en adjoignant à K une racine  $\alpha$  de g,  $K(\alpha)$  serait une extension algébrique de K, distincte de K et ordonnable (prop.6) contrairement à l'hypothèse ; donc K vérifie (KM<sub>I</sub>) .

Nous démontrerons que les conditions sont suffisantes en prouvant que  $K(i)$  est algébriquement fermé ; en effet, il en résultera que K n'admet aucune extension algébrique distincte de K et de  $K(i)$ , et  $K(i)$  n'est pas ordonnable puisque  $i^2 = -1$  dans ce corps.

Pour montrer que  $K(i)$  est algébriquement fermé, il suffit d'établir que tout polynôme de  $K(i)[X]$  admet une racine dans  $K(i)$ . Montrons d'abord que l'on peut se borner à prouver que tout polynôme de  $K[X]$  admet une racine dans  $K(i)$ . En effet,  $K(i)$  est une extension

galoisienne de degré 2 de  $K$  ; soit  $x \rightarrow \bar{x}$  l'unique automorphisme de  $K(i)$  relativement à  $K$  , distinct de l'automorphisme identique ; soit  $f \rightarrow \bar{f}$  l'extension de cet automorphisme à  $K(i)[X]$  (autrement dit, si  $f = \sum_{k=0}^n a_k X^k$  ,  $\bar{f} = \sum_{k=0}^n \bar{a}_k X^k$ ). Soit  $f$  un polynome quelconque de  $K(i)[X]$  ;  $g=f\bar{f}$  est un polynome de  $K[X]$  , car ses coefficients sont invariants par l'automorphisme  $x \rightarrow \bar{x}$  ; si  $x_0 \in K(i)$  est une racine de  $g$  , on a  $f(x_0)=0$  ou  $\bar{f}(x_0)=0$  ; et dans le second cas, on a aussi  $\bar{\bar{f}}(x_0)=0$  , c'est-à-dire  $f(\bar{x}_0)=0$  , donc dans tous les cas,  $f$  a une racine dans  $K(i)$  .

Soit donc  $f$  un polynome quelconque de  $K[X]$  ,  $n=2^m q$  son degré,  $q$  étant impair ; si  $m=0$ , la proposition à démontrer est une conséquence de  $(KM_I)$ , donc est vraie par hypothèse. Nous allons raisonner par réurrence sur  $m$  . Si  $f=f_1 f_2 \dots f_p$  , où les  $f_k$  ( $1 \leq k \leq p$ ) sont irréductibles, un au moins des degrés des  $f_k$  n'est pas divisible par  $2^{m+1}$  , sans quoi  $n$  le serait, contrairement à l'hypothèse ; s'il existe un des  $f_k$  dont le degré est de la forme  $2^r q'$  , où  $r < m$  et  $q'$  est impair, la proposition résulte de l'hypothèse de récurrence ; nous pouvons donc nous restreindre au cas où  $f$  est irréductible dans  $K[X]$  .

Nous utiliserons le lemme suivant :

Lemme. - Soient  $a_i$  ( $1 \leq i \leq n$ ) les racines d'un polynome irréductible  $f \in K[X]$  de degré  $n$  (dans une extension algébriquement fermée de  $K$ ). Si  $\lambda \in K$  est tel que les  $n(n-1)/2$  éléments  $\beta_{i,j} = a_i a_j + \lambda(a_i + a_j)$  ( $1 \leq i < j \leq n$ ) soient tous distincts, chacun des corps  $K(\beta_{i,j})$  est identique à  $K(a_i a_j, a_i + a_j)$  .

En effet, soit  $\Omega = K(a_1, a_2, \dots, a_n)$  ;  $\Omega$  est une extension galoisienne de  $K$  ; cherchons les automorphismes  $\sigma$  de  $\Omega$  par rapport à  $K$  qui laissent invariants  $\beta_{i,j}$  ; si  $\sigma(a_i) = a_h$  ,  $\sigma(a_j) = a_k$  , on a

$\sigma(\beta_{ij}) = \beta_{hk}$ , ce qui n'est possible que si  $h=i, k=j$  ou  $h=j, k=i$ , d'après l'hypothèse ; il en résulte que l'on a  $\sigma(a_i + a_j) = a_i + a_j$  et  $\sigma(a_i a_j) = a_i a_j$  dans les deux cas ; autrement dit, tout automorphisme de  $\Omega$  par rapport à  $K(\beta_{ij})$  est un automorphisme de  $\Omega$  par rapport à  $K(a_i a_j, a_i + a_j)$  ; la réciproque étant évidente, le lemme est démontré.

Revenons à la démonstration du théorème ; soient  $a_i$  ( $1 \leq i \leq n$ ) les  $n$  racines (distinctes) du polynôme irréductible  $f$  (dans une extension algébriquement fermée de  $K$ ) ; avec les notations du lemme, on peut déterminer  $\lambda \in K$  tel que les  $n(n-1)/2$  éléments  $\beta_{ij}$  soient distincts ; en effet, le polynôme  $(a_i + a_j - a_h - a_k)X + (a_i a_j - a_h a_k)$  ne peut être identiquement nul que si  $a_i + a_j = a_h + a_k, a_i a_j = a_h a_k$ , ce qui entraîne que  $a_h$  et  $a_k$  sont racines de  $(X - a_i)(X - a_j)$ , et l'hypothèse  $h < k$  entraîne  $a_h = a_i, a_j = a_k$  ; pour que les  $\beta_{ij}$  soient tous distincts, il suffit donc que  $\lambda$  soit distinct des racines d'un nombre fini de polynômes du premier degré non identiquement nuls, et comme  $K$  est un corps infini, il existe toujours des  $\lambda \in K$  satisfaisant à cette condition. L'élément  $\lambda$  étant ainsi choisi, le polynôme  $g = \prod_{i < j} (X - \beta_{ij})$  a ses coefficients dans  $K$ , car tout automorphisme de  $\Omega$  par rapport à  $K$  permute les  $\beta_{ij}$ , donc laisse invariant  $g$  ; or  $g$  est de degré  $2^{n-1}(2^n - 1) = 2^{n-1}q'$ , où  $q'$  est impair ; l'hypothèse de récurrence prouve qu'il existe une racine de  $g$  dans  $K(i)$  ; on peut supposer par exemple que c'est  $\beta_{12}$  ; alors  $K(\beta_{12})$  est contenu dans  $K(i)$  ; d'après le lemme,  $a_1 a_2$  et  $a_1 + a_2$  sont aussi contenus dans  $K(i)$ . Pour voir que  $a_1 \in K(i)$ , on est donc ramené à prouver que tout polynôme du second degré  $X^2 + pX + q$ , à coefficients dans  $K(i)$ , admet une racine dans  $K(i)$  ; comme  $X^2 + pX + q = (X + \frac{p}{2})^2 + (q - \frac{p^2}{4})$ , il suffit de montrer que tout élément  $a = b + ci$  de  $K(i)$  ( $b \in K, c \in K$ ) est le carré d'un élément  $u + vi$  de  $K(i)$  ( $u \in K, v \in K$ ). Or, l'équation  $(u + vi)^2 = b + ci$  équivaut à  $u^2 - v^2 = b, 2uv = c$ , d'où on tire  $(u^2 + v^2)^2 = b^2 + c^2$  ;

d'après (KM<sub>II</sub>),  $b^2+c^2$  est un carré ou l'opposé d'un carré, et la seconde hypothèse doit être exclue d'après (K0) (sauf dans le cas trivial  $b=c=0$ ). Il existe donc  $d \in K$  tel que  $d^2=b^2+c^2$ ; montrons qu'on peut résoudre le système d'équations  $u^2+v^2=ed$ ,  $u^2-v^2=b$ , en prenant soit  $e=1$ , soit  $e=-1$ . En effet, ce système équivaut à  $u^2 = \frac{1}{2}(ed+b)$ ,  $v^2 = \frac{1}{2}(ed-b)$ ; or, on a  $\frac{1}{2}(d+b) \cdot \frac{1}{2}(d-b) = \frac{1}{4}(d^2-b^2) = (\frac{c}{2})^2$ , donc, ou bien  $d+b$  et  $d-b$  sont tous deux des carrés dans  $K$ , ou bien tous deux des opposés de carrés, d'après (KM<sub>II</sub>); on prendra  $e=1$  dans le premier cas,  $e=-1$  dans le second, et dans tous les cas on voit qu'il existe  $u_0$  et  $v_0$  dans  $K$  tels que  $u_0^2 = \frac{1}{2}(ed+b)$ ,  $v_0^2 = \frac{1}{2}(ed-b)$ ; on a  $4u_0^2v_0^2 = c^2$ , d'où  $2u_0v_0 = \pm c$ ; on prendra  $u=u_0$  et  $v = \pm v_0$ . C.Q.F.D.

COROLLAIRE 1.- Sur un corps ordonnable maximal  $K$ , il existe une seule structure d'ordre compatible avec la structure de corps de  $K$ .

En effet, l'ensemble  $P$  des éléments  $\geq 0$  pour une telle structure d'ordre doit contenir l'ensemble  $K^2$  des carrés des éléments de  $K$ ; comme  $K$  est réunion de  $K^2$  et de  $-K^2$ , et qu'on doit avoir  $P \cap (-P) = \{0\}$ , on a nécessairement  $P=K^2$ .

Quand on considère un corps ordonnable maximal  $K$ , on peut donc toujours parler de sa structure d'ordre sans qu'il y ait ambiguïté.

COROLLAIRE 2.- Si  $K$  est un corps ordonnable maximal, les polynômes de  $K[X]$  qui sont irréductibles sont les polynômes du premier degré et les polynômes du second degré  $X^2+px+q$  tels que  $q - \frac{p^2}{4} > 0$ .

En effet, toute extension algébrique de  $K$  est au plus du second degré; d'autre part, si  $q - \frac{p^2}{4} \leq 0$ , il existe  $a \in K$  tel que  $\frac{p^2}{4} - q = a^2$ , d'où  $X^2+px+q = (X + \frac{p}{2} - a)(X + \frac{p}{2} + a)$ .

PROPOSITION 8.- Soit K un corps ordonnable maximal f un polynome de  $K[X]$ . Si a et b sont deux éléments de K tels que  $a < b$ ,  $f(a) < 0$  et  $f(b) > 0$ , il existe  $c \in K$  tel que  $a < c < b$  et  $f(c) = 0$ .

La proposition est évidente si f est du premier degré. Dans le cas général, f est produit de polynomes du premier degré et de polynomes de la forme  $(x+\alpha)^2 + \beta^2$  (cor.2 du th.2) avec  $\beta \neq 0$ , et un polynome du second degré de cette forme est  $> 0$  quel que soit x ; il y a donc au moins un facteur du premier degré g de f tel que  $g(a)g(b) < 0$ , d'où la proposition.

6. Extensions ordonnables maximales d'un corps ordonnable.

THEOREME 3.- Soit K un corps ordonnable, S une extension de K (algébrique ou transcendante) algébriquement fermée. Pour toute structure d'ordre sur K compatible avec la structure de corps de K, il existe une extension ordonnable maximale R de K, contenue dans S, telle que  $S=R(i)$ , et que la structure d'ordre de R induise sur K la structure d'ordre donnée.

Soit  $\mathcal{M}$  l'ensemble des extensions ordonnables de K contenues dans S ; il est immédiat (chap.V, § 2, prop.3) que  $\mathcal{M}$ , ordonné par inclusion, est un ensemble inductif ; il a donc un élément maximal  $R_0$ , en vertu du th. de Zorn (Ens.R, § 6, 1°10). Il ne peut exister d'extension transcendante pure de  $R_0$  contenue dans S, sans quoi, d'après la prop.5,  $R_0$  ne serait pas un élément maximal de  $\mathcal{M}$  ; donc S est une extension algébrique de  $R_0$ . D'autre part,  $R_0$  satisfait, pour la même raison, aux conditions  $(KM_I)$  et  $(KM_{II})$ , en vertu des prop.6 et 7 (la prop.7 montre en effet que, si on munit  $R_0$  d'une structure d'ordre compatible avec sa structure de corps, tout élément  $x \geq 0$  de  $R_0$  est nécessairement un carré dans  $R_0$ ). Le th.2 montre donc que  $R_0$  est

un corps ordonnable maximal, et que  $R_0(i)$  est une extension algébriquement fermée de  $R_0$  ; comme elle est contenue dans  $S$  , et que  $S$  est une extension algébrique de  $R_0(i)$  , on a  $S=R_0(i)$  .

Considérons maintenant le corps  $K'$  obtenu par adjonction à  $K$  des racines carrées de tous les éléments  $\geq 0$  de  $K$  pour l'ordre donné sur  $K$  . D'après la prop.7,  $K'$  est un corps ordonnable contenu dans  $S$  ; en lui appliquant ce qui précède, on voit qu'il existe une extension ordonnable maximale  $R$  de  $K'$  , contenue dans  $S$  et telle que  $S=R(i)$  ; or, pour l'ordre de  $R$  , les éléments de  $K$  positifs pour l'ordre donné sur  $K$  , sont encore positifs, puisqu'ils sont carrés d'éléments de  $R$  . Le théorème est donc complètement démontré.

Il existera en général une infinité d'extensions  $R$  possédant les propriétés énoncées dans le th.3 .

7. Notations.

Si  $K$  est un corps ordonnable maximal, tout élément  $a \geq 0$  de  $K$  est le carré d'un unique élément  $b > 0$  (l'autre racine de  $x^2=a$  étant  $-b$ ); on réserve la notation  $\sqrt{a}$  à cet élément  $b$  .

De même, comme la fonction polynome  $x^{2n}$  est strictement croissante pour  $x \geq 0$  , l'équation  $x^{2n}=a$  admet, d'après la prop.8, une racine positive et une seule, qu'on désigne par  $\sqrt[2n]{a}$  (elle admet aussi la racine négative  $-\sqrt[2n]{a}$ ). La fonction polynome  $x^{2n+1}$  est strictement croissante dans  $K$  ; quelque soit  $a \in K$  (positif ou non), l'équation  $x^{2n+1}=a$  , admet donc une seule racine dans  $K$  , qui a le signe de  $a$  , et qu'on note  $\sqrt[2n+1]{a}$  .

Si  $K$  est un corps ordonné quelconque, l'extension  $K(i)$  , où  $i$  est une racine du polynome  $X^2+1$  , est une extension galoisienne de degré 2 de  $K$  (puisque  $-1$  n'est pas un carré dans  $K$ ) ; tout élément  $z \in K(i)$

s'écrit d'une seule manière sous la forme  $z=x+iy$ , où  $x$  et  $y$  appartiennent à  $K$ ; on pose  $x=\mathcal{R}(z)$ ,  $y=\mathcal{I}(z)$ ;  $\mathcal{R}$  et  $\mathcal{I}$  sont des formes linéaires sur  $K(i)$  (considéré comme espace vectoriel sur  $K$ ).

Le seul conjugué de  $i$  (relatif à  $K$ ) distinct de  $i$  est  $-i$ ; le groupe de Galois de  $K(i)$  par rapport à  $K$  se compose donc de l'automorphisme identique, et de l'automorphisme qui fait correspondre à  $z=x+iy$  son conjugué  $x-iy$ , qu'on désigne par  $\bar{z}$ ; on notera que  $\mathcal{R}(z)=\frac{1}{2}(z+\bar{z})$ ,  $\mathcal{I}(z)=\frac{1}{2i}(z-\bar{z})$ . La norme  $N(z)$  de  $z$  relative à  $K$  (chap.V, § 6, n°7) est égale à  $z\bar{z}=x^2+y^2$ ; elle est positive pour toute structure d'ordre sur  $K$  compatible avec la structure de corps de  $K$ , et la relation  $N(z)=0$  entraîne  $z=0$ .

Si tout élément  $a \geq 0$  de  $K$  a une racine carrée  $\geq 0$  dans  $K$  (qu'on note encore  $\sqrt{a}$ ), l'élément positif  $\sqrt{N(z)} = \sqrt{z\bar{z}}$  se réduit à la valeur absolue de  $z$  lorsque  $z \in K$ ; aussi, pour tout  $z \in K(i)$ , pose-t-on encore  $|z| = \sqrt{N(z)}$ , et appelle-t-on cet élément la valeur absolue de  $z$ ; on a  $|zz'| = |z| \cdot |z'|$ , d'après la propriété correspondante des normes; en outre, on a l'inégalité du triangle

$$(5) \quad |z+z'| \leq |z| + |z'|$$

En effet, l'inégalité étant évidente si  $z=0$  ou  $z'=0$ , on peut supposer  $zz' \neq 0$ ; en divisant par  $z$ , on se ramène à prouver que  $|1+u| \leq 1+|u|$ , ou, ce qui revient au même  $|1+u|^2 \leq 1+2|u|+|u|^2$ ; or,  $|1+u|^2 = (1+u)(1+\bar{u}) = 1+|u|^2 + u+\bar{u}$ ; tout revient donc à prouver que  $u+\bar{u} \leq 2|u|$ ; si  $u=x+iy$ , cette relation s'écrit  $x \leq \sqrt{x^2+y^2}$ , qui est évidente.



§ 3. Divisibilité dans un corps.

Anneaux arithmétiques et anneaux principaux.

1. Relations de divisibilité dans un corps commutatif.

Soit  $K$  un corps commutatif,  $A$  un anneau contenu dans  $K$ , et contenant l'élément unité  $1$  de  $K$ . Dans le groupe multiplicatif  $K^*$  des éléments  $\neq 0$  de  $K$ , considérons l'ensemble  $P = A \cap K^*$  des éléments  $\neq 0$  de l'anneau  $A$ ; on a  $1 \in P$  et  $P \cdot P \subset P$ , donc  $P$  est un semi-groupe multiplicatif (§ 1, n° 3) contenu dans le groupe  $K^*$ ; il définit par suite sur ce dernier une structure de groupe (multiplicatif) préordonné. L'ensemble  $E = P \cap P^{-1}$ , sous-groupe du groupe multiplicatif  $K^*$ , n'est autre que le groupe des éléments inversibles (dans  $A$ ) de l'anneau  $A$ ; on sait (§ 1, n° 3) que, dans le groupe quotient  $K^*/E$ , le semi-groupe  $P/E$  définit une structure de groupe ordonné.

Si  $x$  et  $y$  sont deux éléments de  $P$ , la relation  $xy^{-1} \in P$  (qui, par passage au quotient, donne la relation d'ordre dans  $P/E$ ) est équivalente à "il existe  $z \in A$  tel que  $x = yz$ ", autrement dit signifie que  $y$  divise  $x$ . Généralisant cette terminologie, nous dirons qu'un élément  $y \neq 0$  de  $K$  divise un élément  $x \in K$  (relativement à l'anneau  $A$ ) si  $xy^{-1} \in A$ ; restreinte à  $K^*$ , cette relation n'est autre que la relation réflexive et transitive qui, par passage au quotient, donne la relation d'ordre sur le groupe  $K^*/E$ ; nous la noterons  $y|x$ , et sa négation  $y \nmid x$ ; nous dirons encore lorsque  $y$  divise  $x$ , que  $y$  est un diviseur de  $x$ , et  $x$  un multiple de  $y$ . On a  $x|0$  pour tout  $x \in K^*$ . L'étude de la relation  $y|x$  est ce que nous appellerons la théorie de la divisibilité dans  $K$  (par rapport à l'anneau  $A$ ). Les éléments de  $A$  ne sont autres que les multiples de 1; dans la théorie de la divisibilité, on les qualifie d'éléments entiers. Les éléments du groupe  $E$  sont les éléments

de A qui sont diviseurs de 1 ; on leur donne souvent ce nom (ou encore, par abus de langage, le nom d'unités de l'anneau A , quand aucune confusion n'en résulte). La relation " $x|y$  et  $y|x$ " équivaut à dire que  $\frac{x}{y}$  est diviseur de 1 (ou encore que, dans le groupe multiplicatif  $K^*$ , x et y sont congrus modulo le sous-groupe E) ; on dit encore dans ce cas que x et y sont des éléments associés de K . Lorsque x divise y mais n'est pas associé à y , on dira qu'il divise strictement y ou est un diviseur strict de y (et y un multiple strict de x).

La distributivité de la multiplication par rapport à l'addition dans A entraîne l'importante propriété suivante :

PROPOSITION 1.- Si  $x|y$  et  $x|z$  , alors  $x|(y-z)$  .

En effet, on a  $y=ax$  ,  $z=bx$  , où a et b sont dans A , donc  $y-z=(a-b)x$  et  $a-b \in A$  .

Corollaire.- Si  $x|y$  et  $x \nmid z$  , alors  $x \nmid (y-z)$  .

Sinon, x diviserait  $y-(y-z)=z$  .

Inversement, toute relation réflexive et transitive  $x(\sigma)y$  dans K (où  $x \neq 0$ ), telle que  $x(\sigma)y$  entraîne  $xz(\sigma)yz$  pour  $z \neq 0$ , et que " $x(\sigma)y$  et  $x(\sigma)z$ " entraîne  $x(\sigma)(y-z)$  est une relation de divisibilité dans K . En effet, l'ensemble A des  $x \in K$  tels que  $1(\sigma)x$  satisfait aux relations  $A-A \subset A$  et  $A.A \subset A$  , qui prouvent que A est un anneau contenu dans K et tel que  $1 \in A$  ; d'autre part, si  $x(\sigma)y$  et  $x \neq 0$  , on a  $1(\sigma)yx^{-1}$  donc  $yx^{-1} \in A$  et réciproquement ;  $x(\sigma)y$  est donc identique à la relation de divisibilité dans K , par rapport au sous-anneau A .

Bien entendu, à chaque sous-anneau de K contenant 1 correspondra dans K une théorie de la divisibilité différente.

Nous nous limiterons dans ce qui suit au cas où K est le corps des fractions de l'anneau A ; les éléments de K sont alors dits éléments

fractionnaires ; on sait (chap.I, § 9, n°4) que tout élément de  $K$  peut alors s'écrire sous la forme  $\frac{a}{b}$ , où  $a$  et  $b$  sont entiers ( $b \neq 0$ ) ; on dit que cette expression est la fraction de numérateur  $a$  et de dénominateur  $b$ .  
Il revient au même de dire que le groupe ordonné  $K^*/E$  est filtrant (§ 1, n°6, prop.4).

Lorsque  $x$  et  $y$  sont deux éléments de l'anneau  $A$ , la relation  $x|y$  signifie que  $y$  appartient à l'idéal principal  $(x)$ , ce qui s'écrit  $y \equiv 0 \pmod{(x)}$  ; il revient au même de dire que l'on a la relation  $(y) \subset (x)$  entre les idéaux principaux  $(x)$  et  $(y)$ .

Etendant la notion d'idéal principal, nous dirons que, pour tout  $x \in K$ , l'ensemble des éléments  $zx$ , où  $z$  parcourt  $A$  (autrement dit, l'ensemble des multiples de  $x$ , ou encore le A-module  $A.x$ ) est un idéal principal fractionnaire, que nous noterons  $(x)$  ; lorsque  $x \in A$ , on dit que l'idéal principal  $(x)$  est entier. Alors la relation  $x|y$  est équivalente à  $(y) \subset (x)$  ; pour que  $(x) = (y) (\neq (0))$ , il faut et il suffit que  $x$  et  $y$  soient associés de  $K$ . L'application  $x \rightarrow (x)$  définit donc, par passage au quotient, une application biunivoque du groupe ordonné  $K^*/E$  sur l'ensemble  $\mathcal{P}^*$  des idéaux principaux  $\neq 0$  ; en transportant par cette application la structure de groupe de  $K^*/E$  à  $\mathcal{P}^*$ , on définit donc le produit de deux idéaux principaux  $(x), (y)$  comme égal à l'idéal principal  $(xy)$  ; muni de cette loi de composition et de la relation d'ordre  $(y) \subset (x)$ ,  $\mathcal{P}^*$  est donc un groupe ordonné (multiplicatif) isomorphe à  $K^*/E$ .

## 2. Anneaux arithmétiques.

DÉFINITION 1. - On dit qu'un anneau d'intégrité  $A$  ayant un élément unité est un anneau arithmétique, si le groupe multiplicatif des idéaux principaux fractionnaires  $\neq (0)$  du corps des fractions  $K$  de  $A$  (ou, ce qui revient au même, le groupe  $K^*/E$  quotient de  $K^*$  par le

le groupe des éléments inversibles de  $A$ ) est un groupe ordonné décomposable (§ 1, n° 11, déf. 10).

Nous verrons un peu plus loin que l'anneau  $\mathbb{Z}$  des entiers rationnels est un anneau arithmétique, et que tout anneau de polynômes sur un anneau arithmétique est un anneau arithmétique.

Nous commencerons par traduire les principaux résultats du § 1 relatifs aux groupes décomposables, dans la terminologie propre à la théorie de la divisibilité.

Le lecteur verra de lui-même pour lesquelles de ces propriétés il suffirait de supposer que le groupe  $K^*/E$  est réticulé ; nous nous bornons ici à étudier le cas, de beaucoup le plus important d'après les exemples qui précèdent, où ce groupe est décomposable.

A la notion de borne inférieure (resp. supérieure) d'une partie d'un groupe ordonné additif correspond dans le groupe multiplicatif  $K^*/E$  ordonné (par la relation déduite de  $x|y$  par passage au quotient) la notion de plus grand commun diviseur (resp. plus petit commun multiple): de façon précise, on dira qu'un élément  $d \in K$  est plus grand commun diviseur (en abrégé p.g.c.d.) d'une partie  $H$  de  $K$  si  $d$  est diviseur de tous les éléments de  $H$ , et si tout élément qui est diviseur de tous les éléments de  $H$  est aussi diviseur de  $d$  : la classe de  $d$  dans  $K^*/E$  est donc borne inférieure des classes des éléments de  $H$ , et si  $d, d'$  sont tous deux p.g.c.d. d'un même ensemble  $H$ , ils sont associés. De même, on dira que  $m \in K$  est plus petit commun multiple (en abrégé p.p.c.m.) de  $H$  si  $m$  est multiple de tous les éléments de  $H$  et si tout élément qui est multiple de tous les éléments de  $H$  est multiple de  $m$ . Si  $d$  est p.g.c.d. d'une partie  $H$  de  $K^*$ ,  $d^{-1}$  est p.p.c.m. de l'ensemble  $H^{-1}$  des inverses des éléments de  $H$  (§ 1, prop. 5).

Comme  $K^*/E$  est un groupe réticulé par hypothèse, toute partie finie de  $K^*$  admet un p.g.c.d. et un p.p.c.m. En outre, on a les propositions suivantes :

PROPOSITION 2.- Si  $H$  et  $H'$  sont deux parties finies de  $K^*$ ,  $d$  (resp.  $d'$ ) un p.g.c.d. de  $H$  (resp.  $H'$ ),  $dd'$  est un p.g.c.d. de  $HH'$ .

C'est la traduction de la prop.7 du § 1 .

COROLLAIRE.- Le produit  $dd'$  est aussi p.g.c.d. du  $A$ -module engendré par  $HH'$ .

C'est une conséquence immédiate de la prop.1 .

PROPOSITION 3.- Si  $d$  est p.g.c.d. de deux éléments  $x, y$  de  $K$ ,  $d^n$  est p.g.c.d. de  $x^n$  et  $y^n$  pour tout entier rationnel  $n > 0$ .

COROLLAIRE.- Si  $x$  est un élément de  $K$  tel que  $x^n$  soit entier pour un entier rationnel  $n > 0$ ,  $x$  est entier.

Ce sont les traductions de la prop.9 du § 1 et de son cor. 2 .

PROPOSITION 4.- Si  $d$  est un p.g.c.d. de deux éléments  $x, y$  de  $K$   $xy/d$  est p.p.c.m. de  $x$  et  $y$ .

Traduction du cor. de la prop.8 du § 1 .

Nous laissons au lecteur le soin de traduire de la même manière les propriétés d'associativité et de distributivité réciproque (§ 1, cor.2 de la prop.11) des opérations sup et inf dans un groupe réticulé.

3. Entiers relativement premiers dans un anneau arithmétique.

A la notion d'éléments positifs étrangers (§ 1, n°9) dans un groupe réticulé additif correspond, dans un anneau arithmétique celle d'entiers relativement premiers. Nous dirons que  $n$  entiers  $x_i$  ( $1 \leq i \leq n$ ) sont relativement premiers, ou premiers entre eux (ou encore premiers entre eux dans leur ensemble, pour éviter toute confusion) si 1 est un p.g.c.d. de ces  $n$  éléments. Si, pour tout  $i$ ,  $y_i$  est un entier

divisant  $x_i$ , et si les  $x_i$  sont premiers entre eux, il en est de même des  $y_i$ .

Les propositions suivantes traduisent les propositions du § 1, n°9 relatives aux éléments étrangers :

PROPOSITION 5.- Si  $x, y, z$  sont trois entiers tels que  $x$  et  $y$  soient premiers avec  $z$ ,  $xy$  est premier avec  $z$ .

COROLLAIRE.- Si  $x$  et  $y$  sont premiers entre eux,  $x^p$  et  $y^q$  sont premiers entre eux, quels que soient les entiers rationnels  $p > 0$  et  $q > 0$ .

PROPOSITION 6.- Soient  $x, y, z$  trois entiers ; si  $x$  est premier avec  $y$  et s'il divise  $yz$ , il divise  $z$ .

PROPOSITION 7.- Soit  $d$  un p.g.c.d. de deux éléments  $x, y$  de  $K$  ; les entiers  $x/d$  et  $y/d$  sont premiers entre eux.

PROPOSITION 8.- Soit  $(a_i)$  une suite finie d'entiers, premiers entre eux deux à deux ; si  $x$  est multiple de chacun des  $a_i$ , il est multiple de leur produit.

Il suffit de raisonner par récurrence sur le nombre  $n$  de termes de la suite  $(a_i)$ , la proposition étant triviale pour  $n=1$ . Comme  $a_n$  est premier avec  $a_p$  pour  $1 \leq p \leq n-1$ ,  $a_n$  est premier avec  $a_1 a_2 \dots a_{n-1}$  d'après la prop.5 ; par hypothèse  $x$  est multiple de  $a_n$ , et d'autre part  $x$  est multiple de  $a_1 a_2 \dots a_{n-1}$  d'après l'hypothèse de récurrence ; donc, comme le produit de deux entiers premiers entre eux est p.p.c.m. de ces entiers ( § 1, cor.1 de la prop.13),  $x$  est multiple de

$$a_1 a_2 \dots a_{n-1} a_n.$$

#### 4. Fractions irréductibles.

A l'expression  $x=x^+-x^-$  de tout élément d'un groupe additif réticulé correspond, dans un anneau arithmétique l'expression irréductible d'une fraction quelconque  $x \in K^*$  ; si  $x=a/b$ , où  $a$  et  $b$  sont entiers  $\neq 0$ , soit  $d$  un p.g.c.d. de  $a$  et  $b$  ; on a  $a=dp$ ,  $b=dq$ , et  $p$  et  $q$  sont

deux entiers premiers entre eux (prop.7 et tels que  $x=p/q$  ; une telle expression de  $x$  comme quotient de deux entiers premiers entre eux est dite irréductible.

PROPOSITION 9.- Si  $p/q$  est une expression irréductible d'une fraction  $a/b$ ,  $a$  est multiple de  $p$  et  $b$  multiple de  $q$ .

En effet, on a  $aq=bp$ , donc  $q$  divise  $bp$ , et comme il est premier avec  $p$ , il divise  $b$  (prop.6) ; si on pose  $b=dq$  ( $d$  entier), on a  $a=dp$ .

Si  $p/q$  et  $p'/q'$  sont deux expressions irréductibles d'une même fraction,  $p$  est donc associé à  $p'$  et  $q$  associé à  $q'$ .

### 5. Entiers premiers dans un anneau arithmétique.

A la notion d'élément premier d'un groupe additif ordonné (§ 1, n°10) correspond, dans un anneau d'intégrité  $A$  ayant un élément unité, celle d'entier premier : un entier  $p \neq 0$  non diviseur de 1 est dit premier si la relation  $p|xy$  ( $x$  et  $y$  entiers) entraîne " $p|x$  ou  $p|y$ ". Comme la relation  $p|x$  est équivalente à  $x \in (p)$ , on peut encore définir les entiers premiers  $p \in A$  comme ceux qui possèdent la propriété que l'anneau quotient  $A/(p)$  est un anneau d'intégrité.

De même, à la notion d'élément minimal d'un groupe ordonné additif (§ 1, n°10) correspond, dans  $A$ , celle d'entier indivisible : un entier  $p \neq 0$  et non diviseur de 1 est dit indivisible si les seuls diviseurs de  $p$  sont les diviseurs de 1 et les entiers associés à  $p$ . Dans un anneau d'intégrité, tout entier premier est indivisible (§ 1, prop.19) ; la réciproque est inexacte en général (cf. exerc. 1).

Si  $A$  est un anneau arithmétique, les notions d'entier premier et d'entier indivisible sont identiques (§ 1, prop.18 et 19) ; si  $p$  et  $q$  sont deux entiers premiers, ou bien ils sont associés, ou bien ils sont relativement premiers. La définition des anneaux arithmétiques donne la proposition suivante :

PROPOSITION 10.- Soit  $(p_\nu)$  une famille d'entiers premiers d'un anneau arithmétique A, telle que tout entier premier de A soit associé à un  $p_\nu$ , et que deux entiers  $p_\nu, p_\mu$  d'indices distincts ne soient pas associés. Tout élément  $x \neq 0$  du corps des quotients K de A peut alors s'écrire d'une manière et d'une seule sous la forme

$$(1) \quad x = \rho \prod_{\nu} p_{\nu}^{n_{\nu}}$$

où  $\rho$  est un diviseur de 1 dans A, et les  $n_\nu$  des entiers rationnels, nuls sauf un nombre fini d'entre eux; pour que x soit entier, il faut et il suffit que  $n_\nu \geq 0$  pour tout  $\nu$ .

Le second membre de (1) est appelé la décomposition de x en facteurs premiers. Lorsque x est entier, et qu'on connaît sa décomposition en facteurs premiers, il est facile de déterminer tous les entiers qui divisent x : ce sont les entiers de la forme  $\lambda \prod_{\nu} p_{\nu}^{m_{\nu}}$ , où  $0 \leq m_{\nu} \leq n_{\nu}$  pour tout  $\nu$ , et où  $\lambda$  est un diviseur de 1 quelconque. Le nombre des classes (mod.E) des diviseurs entiers de x est donc

$$(2) \quad \tau(x) = \prod_{\nu} (n_{\nu} + 1)$$

Etant donnés deux éléments  $x = \alpha \prod_{\nu} p_{\nu}^{n_{\nu}}$ ,  $y = \beta \prod_{\nu} p_{\nu}^{m_{\nu}}$  de  $K^*$ , décomposés en facteurs premiers, les p.g.c.d. de x et y sont les éléments  $\gamma \prod_{\nu} p_{\nu}^{\inf(n_{\nu}, m_{\nu})}$ , les p.p.c.m. de x et y sont les éléments  $\delta \prod_{\nu} p_{\nu}^{\sup(n_{\nu}, m_{\nu})}$ ,  $\alpha, \beta, \gamma$  et  $\delta$  étant des diviseurs de 1 quelconques.

6. Anneaux principaux.

DEFINITION 2.- On dit qu'un anneau d'intégrité A, ayant un élément unité, est un anneau principal, lorsque tout idéal de A est un idéal principal.

Nous avons déjà vu (chap.I, §8, n°5, et chap.IV, § ) que l'anneau  $\mathbb{Z}$  des entiers rationnels et l'anneau  $K[X]$  des polynômes à une indéterminée sur un corps quelconque sont



des anneaux principaux ; nous reviendrons ci-dessous à l'étude de la théorie de la divisibilité dans ces deux anneaux.

THEOREME 1.- Tout anneau principal est un anneau arithmétique.

Nous allons montrer pour cela que le groupe ordonné  $\mathcal{P}^*$  des idéaux principaux fractionnaires  $\neq (0)$  du corps des quotients  $K$  de  $A$  est un groupe décomposable, en appliquant le th.1 du § 1. Prouvons en premier lieu que  $\mathcal{P}^*$  est réticulé ; soient  $(a)$  et  $(b)$  deux éléments de  $\mathcal{P}^*$  ; on peut écrire  $a=p/r$ ,  $b=q/r$ , où  $p, q, r$  sont entiers, d'où  $(a)=(p)(r)^{-1}$  et  $(b)=(q)(r)^{-1}$ , tout revient à prouver que les idéaux principaux entiers  $(p)$  et  $(q)$  admettent dans  $\mathcal{P}^*$  une borne inférieure (pour la relation d'ordre opposée à la relation d'inclusion) : or  $(p)+(q)$  est un idéal de  $A$ , donc principal par hypothèse, soit  $(p)+(q)=(d)$  ; pour tout idéal principal  $(s)$  tel que  $(p) \subset (s)$  et  $(q) \subset (s)$ , on a  $(p)+(q) \subset (s)$ , donc  $(d) \subset (s)$ , et inversement  $(p) \subset (p)+(q)$  et  $(q) \subset (p)+(q)$  ; l'idéal  $(d)$  est donc bien la borne inférieure de  $(p)$  et  $(q)$ .

En second lieu, montrons que le groupe ordonné  $\mathcal{P}^*$  satisfait à la condition (T) du th.1 du § 1 : cela revient à voir ici qu'il ne peut exister une suite infinie  $((a_n))$  d'idéaux fractionnaires principaux distincts et un idéal principal  $(b)$ , tels que  $(a_n) \subset (b)$  et  $(a_{n+1}) \supset (a_n)$  pour tout  $n$ . En effet, ces hypothèses entraînent que  $c_n = a_n/b$  est entier et  $c_{n+1} | c_n$  pour tout  $n$  ; considérons l'idéal de  $A$  engendré par l'ensemble des  $c_n$  ; par hypothèse, c'est un idéal principal (entier)  $(d)$ , et la définition de cet idéal prouve qu'il existe un indice  $p$  tel que  $d = \lambda_1 c_1 + \dots + \lambda_p c_p$ , où les  $\lambda_i$  sont entiers d'où  $c_p | d$  puisque  $c_p$  divise  $c_i$  pour  $i < p$ . Pour tout  $n \geq p$ , on a donc  $c_n | d$  ; mais par définition  $d | c_n$ , donc  $(d) = (c_n)$  ; par suite tous les

les idéaux  $(c_n)$  sont identiques pour  $n \geq p$ , et il en est de même de tous les idéaux  $(a_n)$ .

Comme la relation  $a|b$  équivaut à  $(b) \subset (a)$ , les idéaux maximaux (chap.I, §8, n°7) d'un anneau principal A sont identiques aux idéaux  $(p)$  engendrés par les éléments premiers de A ; pour tout élément premier p de A, l'anneau quotient  $A/(p)$  est donc un corps (chap.I, §9, th.2). Cela peut encore s'exprimer de la manière suivante :

PROPOSITION 11.- Dans un anneau principal A, soient p un entier premier, a et b deux entiers tels que  $a \not\equiv 0 \pmod{p}$  ; la congruence  
$$ax \equiv b \pmod{p}$$

a des solutions dans A ; si  $x_0$  est une de ces solutions, toute autre solution est de la forme  $x_0 + kp$ , où k parcourt A.

Si  $(\mathcal{P}_i)$  désigne la famille des idéaux maximaux (principaux) de A, tout idéal fractionnaire (principal)  $\mathcal{A} \neq (0)$  de K peut s'écrire d'une seule manière sous la forme

$$(3) \quad \mathcal{A} = \prod_i \mathcal{P}_i^{n_i}$$

où les  $n_i$  sont des entiers rationnels positifs ou négatifs, nuls à l'exception d'un nombre fini d'entre eux.

PROPOSITION 12.- Soit A un anneau principal, K son corps des quotients ; si a et b sont deux éléments  $\neq 0$  de K, d un p.g.c.d. de a et b, il existe deux entiers p, q de A tels que

$$(4) \quad d = pa + qb$$

En effet,  $(d)$  est la borne inférieure de  $(p)$  et  $(q)$  dans le groupe ordonné  $\mathcal{P}^*$ , et on a vu dans la démonstration du th.1 que cette borne inférieure est identique à  $(p \wedge q)$ .

COROLLAIRE 1.- Dans un anneau principal A, si a et b sont deux entiers relativement premiers, il existe deux entiers p, q tels que

$$(5) \quad 1 = pa + qb$$

COROLLAIRE 2.- Dans un anneau principal A, soient a,b,c trois entiers (tels que  $ab \neq 0$ ), d un p.g.c.d. de a et b; pour qu'il existe deux entiers x,y dans A tels que

$$(6) \quad ax + by = c$$

il faut et il suffit que c soit multiple de d.

En effet, la relation (6) exprime que c appartient à l'idéal  $(a)+(b) = (d)$ .

On généralise aussitôt la prop.12 et ses corollaires à un nombre quelconque d'éléments de  $K^*$ .

### 7. Divisibilité dans l'anneau Z.

Nous avons déjà rappelé que l'anneau Z des entiers rationnels est un anneau principal (chap.I, §8,n°5). Les seuls diviseurs de 1 dans Z sont +1 et -1; les nombres rationnels associés à un nombre r sont donc r et -r.

Lorsqu'on parle d'un diviseur (resp. multiple) d'un entier rationnel  $n > 0$ , on sous-entend d'ordinaire qu'il s'agit de diviseurs (resp. multiples) qui sont  $> 0$ ; deux entiers  $> 0$  ont un seul p.g.c.d. (resp. p.p.c.m.) qui soit  $> 0$ ; c'est de ce nombre qu'il s'agit lorsqu'on parle du p.g.c.d. (resp. du p.p.c.m.) de deux entiers  $> 0$ .

Les éléments premiers  $> 0$  de Z sont appelés nombres premiers rationnels (ou simplement nombres premiers, cf.chap.I, §8,n°7); tout élément premier de Z est donc de la forme p ou -p, où p est un nombre premier.

PROPOSITION 13.- L'ensemble des nombres premiers est infini.

Raisonnons par l'absurde, et supposons qu'il n'y ait que n nombres premiers  $p_i$  ( $1 \leq i \leq n$ ). Considérons le nombre  $a=1+p_1p_2 \dots p_n$ ; comme il est  $> 1$ , il admet au moins un diviseur premier p, et l'hypothèse entraîne que  $p=p_i$  pour un indice i, mais comme  $p_i$  divise  $p_1p_2 \dots p_n$ , il diviserait  $a-p_1p_2 \dots p_n=1$ , ce qui est absurde.

8. Divisibilité dans les anneaux de polynomes.

Nous avons vu (chap.IV, § ) que l'anneau  $K[X]$  des polynomes à une indéterminée sur un corps quelconque (commutatif)  $K$  est un anneau principal. Le degré du produit de deux polynomes  $\neq 0$  étant égal à la somme des degrés des facteurs, les diviseurs de 1 dans  $K[X]$  sont les éléments  $\neq 0$  de  $K$  (polynomes de degré 0). Les éléments premiers  $u$  de  $K[X]$  sont les polynomes tels que l'idéal  $(u)$  soit maximal, donc les polynomes que nous avons appelés polynomes irréductibles (chap.IV, § ). Tout polynome du premier degré est irréductible ; la réciproque

n'est exacte que si  $K$  est algébriquement fermé (chap.V, § 3).

PROPOSITION 14.- Si  $f$  et  $g$  sont deux polynomes de  $K[X]$ , de degrés respectifs  $m$  et  $n$  non tous deux nuls, et si  $h$  est un p.g.c.d. de  $f$  et  $g$  dans  $K[X]$ , il existe dans  $K[X]$  un polynome  $u$  de degré  $< n$  et un polynome  $v$  de degré  $< m$  tels que

$$(7) \quad h = uf + vg$$

(identité de Bezout).

En effet, la prop.12 montre qu'il existe deux polynomes  $u_1, v_1$  de  $K[X]$  tels que  $h = u_1 f + v_1 g$  ; si on divise  $u_1$  par  $g$ , on peut écrire  $u_1 = pg + u$ , où  $\text{deg.} u < n$  ; on a  $h = uf + (pg + v_1)g$  ; si on pose  $v = pg + v_1$ , on a  $vg = h - uf$ , donc  $\text{deg}(vg) < m+n$  (le degré de  $h$  étant au plus égal au plus petit des degrés de  $f$  et  $g$ ) ; d'où  $\text{deg } v < m$ , ce qui achève la démonstration.

COROLLAIRE 1.- Si  $f$  et  $g$  sont deux polynomes premiers entre eux dans  $K[X]$ , de degrés respectifs  $m$  et  $n$  non tous deux nuls, pour tout polynome  $h$  de  $K[X]$ , de degré  $< m+n$ , il existe dans  $K[X]$  un polynome  $u$  et un seul  $u$  de degré  $< n$  et un polynome et un seul  $v$  de degré  $< m$ , tels que l'on ait identiquement (7).

En effet, il existe deux polynomes  $u_1, v_1$  tels que  $1 = u_1 f + v_1 g$ , d'où  $h = hu_1 f + hv_1 g$ ; divisant  $hu_1$  par  $g$ , il vient  $hu_1 = pg + tu$  où  $\deg u < n$ , d'où  $h = uf + (pf + tv_1)g$ , et si  $v = pf + tv_1$ , on a  $vg = h - uf$ , d'où  $\deg(vg) < m + n$  et  $\deg v < m$ . Si maintenant on a  $h = u_2 f + v_2 g$  avec  $\deg u_2 < n$  et  $\deg v_2 < m$ , on a  $(u - u_2)f = (v_2 - v)g$ ; comme  $g$  est premier avec  $f$ , il diviserait  $u - u_2$  si ce dernier polynome était  $\neq 0$ ; mais cela est impossible puisque  $\deg(u - u_2) < \deg g$ ; donc on a  $u = u_2$  et  $v = v_2$ .

**COROLLAIRE 2.** - Soit  $K'$  un sur-corps de  $K$ ; si  $h$  est p.g.c.d. de  $f$  et  $g$  dans l'anneau  $K[X]$ ,  $h$  est encore p.g.c.d. de  $f$  et  $g$  dans l'anneau  $K'[X]$ .  ~~$h$  est encore p.g.c.d. de  $f$  et  $g$  dans l'anneau  $K' \cdot X$ .~~

En effet (7) montre que  $h$  appartient à l'idéal  $(f) + (g)$  dans  $K'[X]$ ; comme  $f$  et  $g$  sont multiples de  $h$  dans  $K'[X]$ , on a  $(h) = (f) + (g)$  dans  $K'[X]$ .

Soit maintenant  $A$  un anneau d'intégrité qui n'est pas un corps; alors l'anneau  $A[X]$  des polynomes à une indéterminée sur  $A$  n'est jamais un anneau principal; en effet, si  $a$  est un élément de  $A$ , non diviseur de 1, l'idéal  $(a) + (X)$  ne peut être un idéal principal dans  $A[X]$ , car si on avait  $(a) + (X) = (f)$ ,  $f$  serait nécessairement un élément de  $A$ , et comme  $X$  est multiple de  $f$ ,  $f$  devrait être diviseur de 1 dans  $A$ , ce qui est impossible, aucun multiple de  $a$  ne pouvant être diviseur de 1.

On remarquera en outre que les diviseurs de 1 dans  $A[X]$  sont identiques aux diviseurs de 1 dans  $A$ .

**THEOREME 2.** - Soit  $A$  un anneau d'intégrité. Pour que l'anneau  $A[X]$  des polynomes à une indéterminée sur  $A$  soit un anneau arithmétique, il faut et il suffit que  $A$  soit un anneau arithmétique.

La nécessité de cette condition est immédiate : en effet, si  $a$  et  $b$  sont deux éléments de  $A$  tels que  $a$  divise  $b$  dans l'anneau  $A[X]$ ,  $a$  divise  $b$  dans l'anneau  $A$  et réciproquement ; comme deux éléments quelconques non nuls  $x, y$  de  $A$  ont par hypothèse un p.g.c.d.  $z$  dans  $A[X]$ , et que  $z$  ne peut être qu'un polynôme de degré 0, c'est-à-dire un élément de  $A$ ,  $z$  est aussi p.g.c.d. de  $x$  et  $y$  dans l'anneau  $A$  ; donc le groupe  $\mathcal{P}^*$  des idéaux principaux fractionnaires  $\neq (0)$  du corps des quotients  $K$  de  $A$  est réticulé ; en outre pour tout élément  $a \neq 0$  de  $A$  il ne peut exister dans l'anneau  $A[X]$  qu'un nombre fini d'idéaux principaux entiers contenant  $a$  ; un tel idéal étant engendré par un élément de  $A$ , on voit que dans le groupe  $\mathcal{P}^*$ , l'idéal principal  $(a)$  n'est contenu que dans un nombre fini d'idéaux entiers, donc (§ 1, th.1),  $\mathcal{P}^*$  est un groupe décomposable.

Montrons que la condition est suffisante. Etant donné un polynôme  $f(X) = \sum_{k=0}^n a_k X^k$  de  $K[X]$ , nous appellerons contenu de  $f$  un p.g.c.d. des coefficients non nuls de  $f$  ; un polynôme ayant pour contenu 1 sera dit primitif ; si  $d$  est un contenu de  $f$ , on peut évidemment écrire  $f(X) = dg(X)$ , où  $g(X) = \sum_{k=0}^n \frac{a_k}{d} X^k$  est un polynôme primitif ; réciproquement, si  $g$  est primitif et  $d \in K^*$ ,  $dg$  a pour contenu  $d$ . Cela étant, nous allons établir le lemme fondamental suivant :

Lemme (Gauss). - Soient  $f$  et  $g$  deux polynômes non nuls de  $K[X]$ ,  $d$  et  $d'$  leurs contenus respectifs ; le produit  $dd'$  est un contenu du produit  $fg$ .

Il est clair que  $dd'$  divise tous les coefficients de  $fg$  ; si on pose  $f = df_1$ ,  $g = d'g_1$ , tout revient à montrer que  $f_1 g_1$  est un polynôme primitif. Soit  $f_1(X) = \sum_{k=0}^m a_k X^k$ ,  $g_1(X) = \sum_{k=0}^n b_k X^k$  ; si  $f_1 g_1$  n'était pas primitif, ses coefficients  $\neq 0$  auraient un diviseur premier commun  $p$  ; soient  $\bar{a}_k, \bar{b}_k$  les classes (mod.  $p$ ) de  $a_k$  et  $b_k$  dans l'anneau  $A/(p)$

et posons  $f_1 = \sum_{k=0}^m a_k X^k$ ,  $g_1 = \sum_{k=0}^n b_k X^k$  ; par hypothèse les polynomes  $f_1, g_1$  de  $(A/(p))[X]$  sont  $\neq 0$  et leur produit serait nul, ce qui est absurde, puisque  $A/(p)$  est un anneau d'intégrité (chap.IV, § ).

Il résulte de ce lemme que, si  $f$  et  $g$  sont deux polynomes primitifs de  $A[X]$ , tels que  $g$  divise  $f$  dans l'anneau  $K[X]$ ,  $f/g$  est un polynome primitif, donc  $g$  divise  $f$  dans l'anneau  $A[X]$ ; en particulier, les polynomes primitifs qui sont des éléments indivisibles de  $A[X]$  sont identiques aux polynomes primitifs et irréductibles de  $K[X]$  ; donc, les éléments indivisibles de  $A[X]$  sont les éléments premiers de  $A$  et les polynomes primitifs et irréductibles. Or, un élément premier  $p$  de  $A$  ne peut diviser le produit  $fg$  de deux polynomes de  $A[X]$  sans diviser l'un d'eux, puisqu'il divise le produit des contenus de  $f$  et  $g$  ; donc  $p$  est premier dans  $A[X]$ . De même, soit  $h$  un polynome primitif irréductible qui divise le produit de deux polynomes  $f=df_1$ ,  $g=dg_1$ , où  $d$  et  $d'$  sont des contenus de  $f$  et  $g$  ;  $h$  divise  $f_1 g_1$  dans l'anneau  $K[X]$  ; étant irréductible, il divise aussi  $f_1$  ou  $g_1$  dans  $K[X]$ , et comme il est primitif il divise  $f_1$  ou  $g_1$  dans  $A[X]$ , ce qui montre que  $h$  est un élément premier de  $A[X]$ . Pour appliquer le th.1 du § 1, il reste à vérifier l'axiome (T) ; il est immédiat qu'on peut se limiter au cas d'une suite  $(f_n)$  de polynomes primitifs de  $A[X]$ , telle que  $f_{n+1} | f_n$  quel que soit  $n$  ; si  $f_{n+1}$  n'est pas associé à  $f_n$ , son degré est strictement inférieur à celui de  $f_n$  ; donc il existe un  $n_0$  tel que  $f_n$  soit associé à  $f_{n_0}$  pour  $n \geq n_0$ , sans quoi la suite des degrés des  $f_n$  serait décroissante et aurait une infinité de termes distincts. Le th.2 est donc complètement démontré.

Pour avoir une décomposition en facteurs premiers d'un polynome  $f=df_1$  de  $A[X]$ , où  $d$  est un contenu de  $f$ , il suffira de décomposer  $d$  en facteurs premiers dans  $A$  et  $f_1$  en facteurs irréductibles

(qu'on peut toujours prendre primitifs, puisque le produit de leurs contenus est diviseur de 1) dans  $K[X]$ .

Ce résultat peut s'interpréter de la manière suivante : appelons fraction rationnelle primitive dans  $K(X)$  une fraction qui est égale au quotient de deux polynomes primitifs ; il est clair que ces fractions forment un sous-groupe  $H$  du groupe multiplicatif  $R^*$  des fractions rationnelles  $\neq 0$  sur  $K$ . Si  $E$  désigne toujours le groupe des diviseurs de 1 dans  $A$ , on voit donc que le groupe multiplicatif  $R^*/E$  est isomorphe au produit des groupes  $K^*/E$  et  $H/E$ .

PROPOSITION 15.- Si  $A$  est un anneau arithmétique (en particulier si  $A$  est un corps), l'anneau  $A[X_1, X_2, \dots, X_n]$  des polynomes à  $n$  indéterminées sur  $A$  est un anneau arithmétique.

Il suffit d'appliquer le th.2 par récurrence sur  $n$ , en considérant  $A[X_1, \dots, X_n]$  comme l'anneau des polynomes en  $X_n$  sur l'anneau  $A[X_1, \dots, X_{n-1}]$ .

9. Applications : 1. Ensemble de définition d'une fonction rationnelle.

Soit  $K$  un corps commutatif ; comme  $K[X_1, \dots, X_n]$  est un anneau arithmétique, toute fraction rationnelle  $r \in K(X_1, \dots, X_n)$  peut s'écrire sous la forme irréductible ( $n^o 4$ )  $f_0/g_0$ , où  $f_0$  et  $g_0$  sont deux polynomes de  $K[X_1, \dots, X_n]$  premiers entre eux, déterminés à un facteur constant près ; en outre, si  $f$  et  $g$  sont deux autres polynomes tels que  $r=f/g$ , il existe un polynome  $h \neq 0$  tel que  $f=hf_0$ ,  $g=hg_0$  (prop.9). Cela étant, supposons que le corps  $K$  soit infini ; alors l'ensemble  $A_0$  des points  $(x_1, \dots, x_n) \in K^n$  tels que  $g_0(x_1, \dots, x_n) \neq 0$  n'est pas vide (chap.IV, § ), et si  $f/g=r$ , l'ensemble  $A$  des points où  $g(x_1, \dots, x_n) \neq 0$  contient  $A_0$ . Donc, parmi toutes les fonctions rationnelles (chap.IV, § ) qui correspondent à la fraction rationnelle  $r$ ,



la fonction  $(x_1, \dots, x_n) \rightarrow f_0(x_1, \dots, x_n) / g_0(x_1, \dots, x_n)$  est celle dont l'ensemble de définition  $\int A_0$  est le plus grand ; quand on parlera désormais de la fonction rationnelle correspondant à  $r$  , sans autre précision, il sera toujours sous-entendu que c'est de la fonction rationnelle précédente qu'il s'agira.

10. Applications : II. Décomposition canonique des fractions rationnelles à une indéterminée.

Soit  $K$  un corps commutatif,  $r$  une fraction rationnelle à une indéterminée sur  $K$  ,  $f/g$  une expression irréductible ( $n^04$ ) de  $r$  dans le corps  $K(X)$  ; on peut écrire  $g = g_1^{j_1} g_2^{j_2} \dots g_m^{j_m}$  , où les  $g_i$  sont des polynomes irréductibles de  $K[X]$  , déterminés à un facteur constant près, les  $j_i$  des entiers rationnels  $> 0$  bien déterminés. L'identité de Bezout (prop.14) appliquée aux polynomes premiers entre eux  $g_1^{j_1} g_2^{j_2} \dots g_{m-1}^{j_{m-1}}$  et  $g_m^{j_m}$  montre qu'il existe deux polynomes  $u_m$  et  $h_m$  tels que

$$\frac{1}{g} = \frac{u_m}{g_1^{j_1} g_2^{j_2} \dots g_{m-1}^{j_{m-1}}} + \frac{h_m}{g_m^{j_m}}$$

Par récurrence sur  $m$  , on voit donc qu'il existe  $m$  polynomes  $h_i$  ( $1 \leq i \leq m$ ) tels que

$$\frac{1}{g} = \frac{h_1}{g_1^{j_1}} + \frac{h_2}{g_2^{j_2}} + \dots + \frac{h_m}{g_m^{j_m}}$$

d'où

$$\frac{f}{g} = \frac{fh_1}{g_1^{j_1}} + \dots + \frac{fh_m}{g_m^{j_m}}$$

Cela étant, divisons  $fh_i$  par  $g_i$  ; on a  $fh_i = q_{i1}g_i + r_{i1}$

avec  $\deg(r_{i1}) < \deg(g_i)$  ; on a donc

$$\frac{fh_i}{g_i^{j_i}} = \frac{r_{i1}}{g_i^{j_i}} + \frac{q_{i1}}{g_i^{j_i-1}}$$

On procède de même pour la fraction  $\frac{q_{i1}}{g_i^{j_i-1}}$  , et par récurrence sur

$k$  ( $1 \leq k \leq j_i$ ) , on voit qu'on peut écrire

$$\frac{fh_i}{g_i^{j_i}} = q_i + \frac{r_{i1}}{g_i^{j_i}} + \frac{r_{i2}}{g_i^{j_i-1}} + \dots + \frac{r_{i,j_i}}{g_i}$$

où  $\deg(r_{ik}) < \deg(g_i)$  pour  $1 \leq k \leq \nu_i$  ; d'où finalement

$$(8) \quad \frac{f}{g} = q + \sum_{i=1}^m \left( \sum_{k=1}^{\nu_i} \frac{r_{ik}}{g_i^{\nu_i - k + 1}} \right)$$

Le second membre de (8) est appelé la décomposition canonique de la fraction rationnelle  $f/g$ . Il est aisé de voir que (les  $g_i$  étant déterminés par le choix du facteur diviseur de 1 dont chacun dépend) une telle décomposition est unique, c'est-à-dire que les polynomes  $q$  et  $r_{ik}$  qui figurent au second membre de (8) sont déterminés par la relation (8) et la condition  $\deg(r_{ik}) < \deg(g_i)$  pour  $1 \leq i \leq m$  et  $1 \leq k \leq \nu_i$ . En effet, on déduit en premier lieu de (8) que l'on a

$$(9) \quad \frac{f}{g} = q + \sum_{i=1}^m \frac{h_i}{g_i^{\nu_i}}$$

où  $\deg(h_i) < \deg(g_i^{\nu_i})$  ; par suite  $\deg(f - qg) < \deg(g)$ , ce qui prouve en premier lieu que  $q$  est le quotient euclidien de  $f$  par  $g$ . La relation (9) donne ensuite

$$f - qg = h_m g_1^{\nu_1} \dots g_{m-1}^{\nu_{m-1}} + u_m g_m^{\nu_m}$$

où  $\deg(u_m) < \deg(g_1^{\nu_1} \dots g_{m-1}^{\nu_{m-1}})$  ; d'après le cor.1 de la prop.14,  $h_m$  et  $u_m$  sont déterminés de façon unique par ces conditions ; comme on peut écrire

$$\frac{u_m}{g_1^{\nu_1} g_2^{\nu_2} \dots g_{m-1}^{\nu_{m-1}}} = \sum_{i=1}^{m-1} \frac{h_i}{g_i^{\nu_i}}$$

on voit par récurrence sur  $m$  que les  $h_i$  sont bien déterminés pour  $1 \leq i \leq m$  ; d'autre part, il est clair que  $r_{i1}$  est le reste de la division de  $h_i$  par  $g_i$ ,  $r_{i2}$  le reste de la division de  $(h_i - r_{i1})/g_i$  par  $g_i$ , et on voit ainsi par récurrence que les  $r_{ik}$  sont tous bien déterminés

Le cas le plus intéressant est celui où  $K$  est un corps algébriquement fermé ; alors chaque  $g_i$  peut être pris de la forme  $X - a_i$  où  $a_i \in K$ , et les  $r_{ik}$  de la décomposition canonique sont des constantes ;

les constantes  $r_i, \nu_i$  (numérateurs des fractions du second membre de (8) dont le dénominateur est du premier degré) sont appelés les résidus de la fraction  $f/g$  relatifs aux racines  $\alpha_i$  de son dénominateur.

§ 4. Modules de type fini sur un anneau principal.

1. Modules de type fini et modules noethériens.

DEFINITION 1.- Etant donné un anneau A (commutatif ou non), on dit qu'un A-module à gauche (resp. à droite) est de type fini s'il possède un système fini de générateurs.

Un module monogène (chap.II, §1, n° ) est par définition un module de type fini. Si  $(M_i)_{1 \leq i \leq n}$  est une famille finie de sous-modules de type fini d'un module E, la somme M de ces sous-modules est de type fini, puisqu'on obtient un système de générateurs de M en prenant la réunion de systèmes de générateurs de chacun des  $M_i$ . En particulier, le produit d'un nombre fini de modules de type fini est de type fini. Tout quotient  $E/H$  d'un module de type fini E est de type fini, car si  $\varphi$  est l'application canonique de E sur  $E/H$ , et S un système de générateurs de E,  $\varphi(S)$  est un système de générateurs de  $E/H = \varphi(E)$ . On notera que d'après la prop. du chap.II, §1, tout module unitaire de type fini est isomorphe à un module quotient de la forme  $A_S^n/H$ , où H est un sous-module quelconque de  $A_S^n$ .

2 Par contre, un sous-module d'un module de type fini n'est pas nécessairement un module de type fini.

Par exemple, soit A un anneau ayant un élément unité,  $B = \prod_{n=1}^{\infty} A_n$  l'anneau produit d'une infinité dénombrable d'anneaux  $A_n$  tous identiques à A. Comme B admet un élément unité, le B-module à gauche  $B_S$  est monogène ; mais le sous-module C de  $B_S$  (idéal bilatère de B) formé des éléments n'ayant qu'un nombre fini de

coordonnées  $\neq 0$  n'est pas de type fini, car si  $(x_k)_{1 \leq k \leq p}$  est une partie finie quelconque de  $C$ , il existe une partie finie  $J$  de  $\mathcal{N}$  telle que les coordonnées d'indice  $i \notin J$  de chacun des  $x_k$  soient toutes nulles ; on en déduit aussitôt que tout élément du sous-module engendré par les  $x_k$  a aussi toutes ses coordonnées d'indice  $i \notin J$  nulles, et par suite que ce sous-module ne peut être identique à  $C$ .

DÉFINITION 2.- On dit qu'un A-module à gauche  $\mathfrak{M}$  (resp. à droite) est noethérien si chacun de ses sous-modules est de type fini. On dit qu'un anneau  $A$  est un anneau noethérien à gauche (resp. à droite) si le A-module  $A_s$  (resp.  $A_d$ ) est noethérien.

PROPOSITION 1.- Pour qu'un A-module  $E$  soit noethérien, il faut et il suffit qu'il satisfasse à l'axiome suivant :

(TK) Toute suite croissante  $(H_n)$  de sous-modules de  $E$  n'a qu'un nombre fini de termes distincts (autrement dit, on a  $H_{n+1} = H_n$  à partir d'un certain rang).

Cet axiome n'est autre que l'axiome (T) du th.1 du § 1, formulé pour l'ensemble des sous-modules de  $E$ , et pour la relation d'ordre  $\supset$  au lieu de  $\leq$ . Or a vu au § 1, n° 11 (remarque 1) qu'il est équivalent au suivant :

(TK') Tout ensemble non vide de sous-modules de  $E$ , ordonné par inclusion, a un élément maximal.

Aussi appelle-t-on l'axiome (TK') (ou l'axiome équivalent (TK)) condition maximale pour les sous-modules de  $E$  (cf. chap. I, § 6, exerc. 15).

La condition est nécessaire. En effet, supposons que tout sous-module de  $E$  soit de type fini, et soit  $(H_n)$  une suite croissante de sous-modules de  $E$ . La réunion  $H$  des  $H_n$  est un sous-module de  $E$ , donc est

engendrée par un nombre fini d'éléments  $a_i$  ( $1 \leq i \leq p$ ) ; chacun des  $a_i$  appartient à un  $H_n$  au moins, donc, comme la suite  $(H_n)$  est croissante, il existe un indice  $m$  tel que  $a_i \in H_m$  pour  $1 \leq i \leq p$ , ce qui entraîne  $H \subset H_m$ , et par suite  $H_n = H$  pour  $n \geq m$ .

La condition est suffisante. En effet, supposons que  $E$  satisfasse à (TK), et soit  $H$  un sous-module quelconque de  $E$ . Si  $H$  n'était pas de type fini, on pourrait définir par récurrence (en utilisant l'axiome de choix) une suite  $(a_n)$  d'éléments de  $H$  telle que, si  $H_n$  est le sous-module engendré par  $a_1, a_2, \dots, a_n$ , on ait  $a_{n+1} \notin H_n$ . La suite  $(H_n)$  serait donc croissante et aurait tous ses termes distincts, contrairement à (TK), ce qui est absurde.

Tout sous-module d'un module noethérien est évidemment un module noethérien par définition. En outre, on a les propositions suivantes :

PROPOSITION 2.- Tout module quotient d'un module noethérien est un module noethérien.

En effet, tout sous-module de  $E/H$  est image canonique d'un sous-module  $M \supset H$  de  $E$ , donc isomorphe à  $M/H$ , et on a vu que si  $M$  est de type fini, il en est de même de  $M/H$ .

PROPOSITION 3.- Tout module produit d'un nombre fini de modules noethériens est un module noethérien.

Il suffit évidemment de démontrer la proposition pour un produit  $E \times F$  de deux modules noethériens, et de raisonner ensuite par récurrence sur le nombre des facteurs. Soit donc  $(H_n)$  une suite croissante de sous-modules de  $E \times F$ , et soit  $K_n$  la projection de  $H_n$  sur  $E$  : on a  $K_n \subset K_{n+1}$ , donc il existe un entier  $m$  tel que  $K_n = K_m$  pour  $n \geq m$  ; par suite, pour  $n \geq m$ , pour tout  $(x, y) \in H_n$ , il existe un élément de  $H_m$  de la forme  $(x, z)$ , et par suite  $(x, y) = (x, z) + (0, y - z)$ , autrement dit, on peut écrire  $H_n = H_m + L_n$ , où  $L_n$  est l'intersection de  $H_n$  et du module

composant  $F' = \{0\} \times F$  de  $E \times F$ , isomorphe à  $F$ . Comme la suite  $(L_n)$  est croissante dans  $F'$ , il existe un entier  $p$  tel que pour  $n \geq p$  on ait  $L_n = L_p$ , d'où, pour  $n \geq \text{Max}(m, p)$ ,  $H_n = H_m + L_p$ .

COROLLAIRE 1.- Si  $(M_i)_{1 \leq i \leq n}$  est une suite finie de sous-modules noethériens d'un module  $E$ , la somme des  $M_i$  est un sous-module noethérien.

En effet,  $M = \sum_{i=1}^n M_i$  est isomorphe à un module quotient de la somme directe des  $M_i$ , elle-même isomorphe à leur produit (chap.II, § 1, ).

COROLLAIRE 2.- Tout module à gauche unitaire de type fini sur un anneau noethérien à gauche  $A$  est un module noethérien.

En effet, un tel module est isomorphe à un module quotient d'un module produit  $A^n$ .

2. Modules réguliers de type fini sur un anneau principal.

Nous allons étudier dans ce paragraphe les modules unitaires de type fini sur un anneau principal  $A$ ; un tel anneau étant évidemment noethérien, tout module de type fini sur  $A$  est noethérien (cor. 2 de la prop.3).

Nous utiliserons dans cette étude la définition générale suivante  
DEFINITION 3.- On dit qu'un  $A$ -module à gauche unitaire  $E$  est régulier si tout élément  $\neq 0$  de  $E$  est libre (chap.II, § 1,  $n^0$  ).

Autrement dit,  $E$  est régulier si la relation  $ax=0$  ( $a \in A, x \in E$ ) est équivalente à " $x=0$  ou  $a=0$ ".

Nous étudierons d'abord les modules réguliers et de type fini sur un anneau principal  $A$ . Si  $E$  est un tel module, on sait (chap.III, § 2) qu'on peut considérer  $E$  comme sous-module (par rapport à  $A$ ) d'un espace vectoriel  $\tilde{E}$  sur le corps des fractions  $K$  de  $A$ , dit associé à  $E$ , et bien déterminé à une isomorphie près. Quand on identifie ainsi canoniquement  $E$  à un sous-module de  $\tilde{E}$ , on sait qu'on a  $\tilde{E} = KE$

(ensemble des  $\lambda x$ , ou'  $\lambda$  parcourt  $K$  et  $x$  parcourt  $E$ ) ; par suite, tout système de générateurs du  $A$ -module  $E$  est aussi un système de générateurs de l'espace vectoriel  $KE$  ; comme par hypothèse,  $E$  est de type fini,  $KE$  est de dimension finie ; cette dimension  $n$ , qui ne dépend donc que du  $A$ -module  $E$ , sera appelée le rang de  $E$  (c'est le rang de  $E$  au sens du chap.II, § 3, lorsque  $E$  est considéré comme partie de l'espace vectoriel  $KE$ ).

THÉORÈME 1.- Tout module régulier  $E$  de type fini et de rang  $n$  sur un anneau principal  $A$  est isomorphe à  $A^n$  (autrement dit, admet une base de  $n$  éléments).

La proposition étant évidente pour  $n=0$  (cas ou'  $E$  est réduit à 0) nous raisonnerons par récurrence sur  $n$ . Soit  $x$  un élément  $\neq 0$  de  $KE$  ; nous appellerons transporteur de  $x$  dans  $E$  l'ensemble  $\mathcal{O}$  des éléments  $\lambda \in K$  tels que  $\lambda x \in E$ .

Lemme 1.- Le transporteur  $\mathcal{O}$  dans  $E$  d'un élément  $x \neq 0$  de  $KE$  est un idéal fractionnaire (principal) dans  $K$ .

En effet,  $\mathcal{O}$  est évidemment un  $A$ -module, et comme l'application  $\lambda \rightarrow \lambda x$  de  $K$  dans  $KE$  est biunivoque,  $\mathcal{O}$  est isomorphe au sous-module  $\mathcal{O}x$  de  $E$ , donc est de type fini ; soient  $(a_i)$  ( $1 \leq i \leq p$ ) un système de générateurs de  $\mathcal{O}$  ; il existe  $\beta \in A$  tel que  $\beta \neq 0$  et  $\beta a_i \in A$  pour  $1 \leq i \leq p$ , donc  $\beta \mathcal{O}$  est un idéal de  $A$ , et par suite un idéal principal ; on a donc bien  $\mathcal{O} = (\gamma)$ , où'  $\gamma \in K$ . On en déduit que si on pose  $y = \gamma x$ , on a  $y \in E$ , et  $\mathcal{O}x = A.y$ .

Ce lemme étant démontré, nous démontrerons le th.1 par récurrence sur  $n$ , le théorème étant évident pour  $n=0$  (puisque alors  $E$  est réduit à 0). Soit  $x \neq 0$  un élément de  $E$ ,  $\mathcal{O} = (\gamma)$  le transporteur de  $x$  dans  $E$  ; le sous-module  $M = \mathcal{O}x$  de  $E$  admet une base formée du seul élément  $\gamma x$ .

Considérons alors le  $A$ -module  $E/M$  ; il est de type fini et régulier ; en effet, si  $z \in E$  et  $\lambda \in A$  sont tels que  $\lambda z \in M$ , on a  $\lambda z = \rho \gamma x$ , où  $\rho \in A$ , d'où  $z = \mu x$  avec  $\mu \in K$ , et comme  $z \in E$ , on a nécessairement  $z \in M$  par définition de  $M$ . Dans l'espace vectoriel  $KE$ , on a  $M = E \cap Kx$ , donc  $E/M = E/(E \cap Kx)$  est isomorphe au module quotient  $(E+Kx)/Kx$  (chap.I, § 6, th.6) ; ce dernier est un sous-module de l'espace vectoriel  $KE/Kx$ , qui est de dimension  $n-1$  ; donc  $E/M$  est de rang  $\leq n-1$ , et comme  $K((E+Kx)/Kx) = KE/Kx$ ,  $E/M$  est exactement de rang  $n-1$  ; d'après l'hypothèse de récurrence il existe donc dans  $E/M$  une base de  $n-1$  éléments, et par suite (chap.II, § 1, prop.4)  $M$  admet un supplémentaire dans  $E$ , qui a une base de  $n-1$  éléments ; ce qui démontre le théorème.

COROLLAIRE 1.- Pour que deux modules réguliers de type fini sur un anneau principal soient isomorphes, il faut et il suffit qu'ils aient même rang.

COROLLAIRE 2.- Soit  $E$  un module de type fini sur un anneau principal  $A$  ; si  $M$  est un sous-module de  $E$  tel que  $E/M$  soit régulier,  $M$  admet un supplémentaire dans  $E$ .

En effet,  $E/M$  admet une base d'après le th.1, et le corollaire résulte donc de la prop.4 du chap.II, § 1.

Si  $E$  est régulier on notera que pour que  $E/M$  soit régulier, il faut et il suffit que, dans  $KE$ , on ait  $M = E \cap (KM)$ , car dire que  $E/M$  est régulier signifie que, si  $z \in E$  est tel qu'il existe  $\lambda \neq 0$  dans  $A$  tel que  $\lambda z \in M$ , on a  $z \in M$  ; mais dire qu'il existe  $\lambda \neq 0$  dans  $A$  tel que  $\lambda z \in M$  signifie que  $z \in KM$ . En particulier, si  $x \in E$ , pour que  $E/Ax$  soit régulier, il faut et il suffit que le transporteur de  $x$  dans  $E$  soit égal à  $(1)$ .



Remarque.- On notera qu'un A-module peut être régulier et de rang fini sans être de type fini : par exemple, si A n'est pas un corps, son corps des fractions K est un A-module régulier et de rang 1, mais ne peut admettre de base, car une telle base serait réduite à un élément  $\alpha$ , et on aurait  $K=A.\alpha$ , d'où  $A=K\alpha^{-1}=K$  contrairement à l'hypothèse.

3. Modules indécomposables de type fini sur un anneau principal.

Un module de type fini sur un anneau principal A n'est pas nécessairement régulier, comme le montre aussitôt l'exemple d'un module quotient  $A/(a)$  de A (considéré comme A-module à gauche) par un quelconque de ses idéaux (a) distinct de (0) et de A : un tel module a en effet pour annulateur l'idéal (a).

Nous allons voir que tout module de type fini sur A est isomorphe à la somme directe d'un module régulier et d'un nombre fini de modules de la forme  $A/(a)$ . Pour démontrer ce résultat, nous établirons d'abord un certain nombre de propriétés de ces derniers modules.

PROPOSITION 4.- Dans l'anneau principal A, si  $(a)=(p_1^{j_1}) \dots (p_n^{j_n})$  ( $p_i$  éléments premiers de A, distincts deux à deux), le module quotient  $A/(a)$  est isomorphe à la somme directe des n modules  $A/(p_i^{j_i})$ .

Comme  $p_1^{j_1}$  et  $p_2^{j_2} p_3^{j_3} \dots p_n^{j_n}$  sont premiers entre eux, tout revient, par récurrence sur n, à montrer que si b et c sont premiers entre eux dans A,  $A/(bc)$  est isomorphe à la somme directe de  $A/(b)$  et  $A/(c)$ . Or, on a par hypothèse  $(b)+(c)=A$ , et d'autre part bc est p.p.c.m. de b et c, donc  $(bc)=(b) \cap (c)$ ; par suite  $A/(bc)$  est identique à  $((b)+(c))/((b) \cap (c)) = (b)/((b) \cap (c)) + (c)/((b) \cap (c))$ , et comme l'intersection des sous-modules  $(b)/((b) \cap (c))$  et  $(c)/((b) \cap (c))$  est  $((b) \cap (c))/((b) \cap (c)) = (0)$ , leur somme est directe; mais  $(b)/((b) \cap (c))$  est isomorphe à  $((b)+(c))/(c) = A/(c)$  (chap.I, §6, th.6) et on voit de même

que  $(c)/((b) \cap (c))$  est isomorphe à  $A/(b)$ .

PROPOSITION 5.- Si a et b sont deux éléments quelconques  $\neq 0$  de A, le sous-module  $(a)/(ab)$  de  $A/(ab)$  est isomorphe à  $A/(b)$ .

En effet, soit  $\varphi$  l'homomorphisme canonique de A sur  $A/(ab)$  ; l'application  $\lambda \rightarrow \varphi(\lambda a)$  de A dans  $A/(ab)$  est une représentation et l'image de A par cette représentation est l'image de (a) par  $\varphi$ , c'est-à-dire  $(a)/(ab)$  ; d'autre part, pour que  $\varphi(\lambda a) = 0$  il faut et il suffit qu'il existe  $\mu \in A$  tel que  $\lambda a = \mu ab$ , c'est-à-dire  $\lambda = \mu b$ , d'où la proposition.

La prop.4 nous montre que, dans certains cas, un module quotient  $A/(a)$  peut se décomposer en somme directe de sous-modules  $\neq (0)$  ; nous dirons que  $A/(a)$  est indécomposable s'il n'est pas somme directe de sous-modules non réduits à 0.

PROPOSITION 6.- Pour qu'un module quotient  $A/(a)$  soit indécomposable, il faut et il suffit que  $(a) = (p^k)$ , où p est un élément premier de A.

La condition est nécessaire, car si (a) n'est pas une puissance d'un idéal premier, la prop.4 montre que  $A/(a)$  n'est pas indécomposable. Pour voir que la condition est suffisante, remarquons que tout sous-module de  $A/(p^k)$  est de la forme  $\mathcal{A}/(p^k)$ , où  $\mathcal{A}$  est un idéal de A tel que  $(p^k) \subset \mathcal{A}$  ; mais les seuls idéaux de A qui contiennent  $(p^k)$  sont les idéaux  $(p^h)$  où  $0 < h < k$  si  $\mathcal{A} \neq A$  et  $\mathcal{A} \neq (p^k)$  ; donc (prop.5),  $\mathcal{A}/(p^k)$  est isomorphe à  $A/(p^{k-h})$ , et admet donc  $(p^{k-h})$  pour annulateur. Il s'ensuit que si  $A/(p^k)$  était somme directe de deux de ces sous-modules, il aurait pour annulateur une puissance  $(p^r)$  avec  $r < k$ , ce qui est absurde.

PROPOSITION 7.- Soient G et G' deux modules sur un anneau principal A, tel que G (resp. G') soit somme directe d'un nombre fini sous-modules indécomposables  $G_i$  (resp.  $G'_j$ ) (isomorphes à des modules quotients de A). Si G et G' sont isomorphes, il existe une application biunivoque  $\varphi$  de l'ensemble des indices i sur l'ensemble des indices j tels que  $G'_{\varphi(i)}$  soit isomorphe à  $G_i$  pour tout i.

On peut évidemment se borner au cas où  $G'=G$ . Remarquons en premier lieu qu'un module indécomposable  $A/(I^k)$  est entièrement déterminé à une isomorphie près par son annulateur  $(p^k)$ . Pour démontrer la proposition, nous allons établir que pour tout élément premier  $p \in A$ , le nombre des groupes  $G_i$  qui admettent comme annulateur une puissance donnée  $(p^k)$  de p ne dépend que de G, et non de la décomposition  $(G_i)$  considérée.

Nous utiliserons le lemme suivant :

Lemme 2.- Si a et b sont deux éléments,  $\neq 0$  de A, d un p.g.c.d. de a et de b, le module  $b(A/(a))$  est isomorphe à  $(d)/(a)$ .

En effet, si  $\psi$  est l'homomorphisme canonique de A sur  $A/(a)$ , on a  $\psi(bx)=b\psi(x)$  pour tout  $x \in A$ , donc  $b(A/(a))$  est identique à  $\psi((b))$ , et par suite (chap.I, §6, th.6) isomorphe à  $((a)+(b))/(a) = (d)/(a)$ .

On déduit de ce lemme et de la prop.5 que si p et q sont deux éléments premiers de A tels que  $(p) \neq (q)$ ,  $p^r(A/(q^s))$  est isomorphe à  $A/(q^s)$ ,  $p^r(A/(p^s))$  est isomorphe à  $A/(p^{s-r})$  si  $r < s$ , et à (0) si  $r \geq s$ .

Considérons alors le module quotient  $(p^{r-1}G)/(p^rG)$ ; comme  $p^rG$  (resp.  $p^{r-1}G$ ) est isomorphe à la somme directe des  $p^rG_i$  (resp.  $p^{r-1}G_i$ ). Par suite (chap.I, §6, prop.5),  $(p^{r-1}G)/(p^rG)$  est isomorphe à la somme directe des  $(p^{r-1}G_i)/(p^rG_i)$ ; mais ce dernier module, d'après ce qui précède, est isomorphe à (0) si  $p^r$  divise l'annulateur de  $G_i$ , à  $A/(p)$

dans le cas contraire. Par suite, si  $n(p^r)$  est le nombre des modules indécomposables  $G_i$  dont  $p^r$  divise l'annulateur,  $(p^{r-1}G)/(p^rG)$  est isomorphe à la somme directe de  $n(p^r)$  modules isomorphes à  $A/(p)$  ; mais comme  $(p)$  est un idéal maximal,  $A/(p)$  est un  $A$ -module simple, donc (chap.I, §6, prop.13), le nombre  $n(p^r)$  ne dépend que de  $G$  (et de  $p^r$ ), et non de la décomposition  $(G_i)$  considérée. Or, le nombre des  $G_i$  dont les annulateurs sont égaux à  $(p^k)$  est évidemment égal à  $m(p^k) = n(p^k) - n(p^{k+1})$  ; il est donc lui aussi indépendant de  $(G_i)$ , ce qui achève la démonstration.

Les idéaux  $(p^k)$  (ou les éléments  $p^k$ ) tels que  $m(p^k) \neq 0$  sont encore appelés les diviseurs élémentaires du module  $G$ ,  $m(p^k)$  étant appelé la multiplicité du diviseur élémentaire  $(p^k)$  dans  $G$  ; la prop.7 montre qu'un module  $G$  somme directe de modules indécomposables est entièrement déterminé à une isomorphie près par la donnée de ses diviseurs élémentaires et de la multiplicité de chacun d'eux (ces données étant d'ailleurs arbitraires). On dira pour abrégé que deux tels modules  $G, G'$  ont même diviseurs élémentaires si, pour chaque idéal premier  $(p)$  de  $A$  et chaque entier  $k > 0$ , la multiplicité  $m(p^k)$  est la même pour  $G$  et  $G'$ .

4. Facteurs invariants.

Tout module de type fini sur un anneau principal  $A$  est isomorphe à un module quotient  $A^n/M$ , où  $M$  est un sous-module de  $A^n$  ;  $A^n$  et  $M$  sont deux modules réguliers de type fini sur  $A$  ; nous sommes donc amenés à étudier la structure du quotient d'un module régulier de type fini par un de ses sous-modules.

Plus généralement, nous allons démontrer le théorème suivant :

THEOREME 2.- Soient  $M$  et  $N$  deux modules réguliers de type fini et de même rang  $n$  sur un anneau principal  $A$ , contenus dans un même espace vectoriel  $E=KM=KN$  ( $K$  corps des quotients de  $A$ ). Il existe une base  $(u_i)_{1 \leq i \leq n}$  de  $M$  et une base  $(v_i)_{1 \leq i \leq n}$  de  $N$  telle que l'on ait  $v_i = e_i u_i$  ( $1 \leq i \leq n$ ), où les  $e_i$  appartiennent à  $K$  et sont tels que  $e_i$  divise  $e_{i+1}$  pour  $1 \leq i \leq n-1$ ; en outre, les idéaux fractionnaires  $(e_i)$  ( $1 \leq i \leq n$ ) sont déterminés de façon unique.

La dernière partie de l'énoncé signifie qu'il peut exister une autre base  $(u'_i)$  de  $M$  et une autre base  $(v'_i)$  de  $N$  telle que  $v'_i = e'_i u'_i$  pour  $1 \leq i \leq n$  et  $(e'_i) \supset (e'_{i+1})$  pour  $1 \leq i \leq n-1$ , mais qu'alors  $(e'_i) = (e_i)$  pour tout  $i$ .

L'ensemble des  $\lambda \in K$  tels que  $\lambda M \subset N$  est évidemment un  $A$ -module contenu dans  $K$ ; comme c'est l'intersection des transporteurs dans  $N$  des éléments d'une base (ou d'un système de générateurs) de  $M$ , c'est l'intersection d'un nombre fini d'idéaux fractionnaires, et par suite un idéal fractionnaire  $(a)$ , que nous appellerons encore le transporteur de  $M$  dans  $N$ ; nous désignerons de même par  $(b)$  le transporteur de  $N$  dans  $M$ . On a évidemment  $abM \subset bN \subset M$ ; cette relation donne en particulier  $abx \in M$  pour tout élément  $x$  d'une base de  $M$ , et montre donc que  $ab$  est un entier; nous désignerons par  $p_i$  ( $1 \leq i \leq m$ ) ses facteurs premiers distincts.

Cela étant,  $(b)$  est par définition contenu dans le transporteur dans  $M$  de tout élément de  $N$ ; nous allons démontrer le lemme suivant :

Lemme 3.- Il existe un élément  $x \in N$  dont le transporteur dans  $N$  est égal à  $(1)$  et dont le transporteur dans  $M$  est égal à  $(b)$ .

En effet, soit  $x$  un élément de  $N$  dont le transporteur dans  $N$  soit égal à  $(1)$  ; soit  $(d)$  son transporteur dans  $M$  ; comme  $(d) \supset (b)$  , on a  $b=dh$  , où  $h$  est entier. Le transporteur de  $dx$  dans  $M$  est  $(d^{-1})=(hb^{-1})$  ; par définition  $(d^{-1}) \supset (a)$  , donc  $d^{-1}$  divise  $a$  , et par suite  $h$  divise  $ab$  ; comme  $h$  et  $ab$  sont entiers,  $h$  est divisible par un au moins des  $p_i$  si  $(h) \neq (1)$  ; alors  $b$  est divisible par  $dp_i$  , soit  $b=cdp_i$  , où  $c$  est entier ; on en déduit  $x=(cp_i b^{-1})dx$  , et comme  $dx \in M$  ,  $x \in p_i b^{-1}M$  . Si donc nous déterminons  $x$  de sorte que  $x \notin p_i b^{-1}M$  pour  $1 \leq i \leq m$  , on aura nécessairement  $(h)=(1)$  et  $x$  satisfera aux conditions du lemme.

Or, d'après la définition de  $b$  ,  $N$  n'est pas contenu dans  $p_i b^{-1}M$  . Soit  $x_i$  ( $1 \leq i \leq m$ ) un élément de  $N$  n'appartenant pas à  $p_i b^{-1}M$  . Déterminons d'autre part un élément  $\lambda_i \in A$  tel que  $\lambda_i \equiv 0 \pmod{p_j}$  pour  $j \neq i$  et  $\lambda_i \equiv 1 \pmod{p_i}$  (§ 3, prop. 11) ; si on pose  $y = \sum_{i=1}^m \lambda_i x_i$  , chacun des termes de cette somme sauf  $\lambda_i x_i$  appartient à  $p_i N \subset p_i b^{-1}M$  , et  $\lambda_i x_i$  n'appartient pas à  $p_i b^{-1}M$  . Comme  $y \in N$  , le transporteur de  $y$  dans  $N$  est de la forme  $(r^{-1})$  , où  $r$  est entier ; on a donc  $x=r^{-1}y \in N$  , le transporteur de  $x$  dans  $N$  est  $(1)$  , et comme  $y=rx$  n'appartient à aucun des  $p_i b^{-1}M$  , il en est de même de  $x$  a fortiori.

Le lemme étant établi, démontrons le théorème par récurrence sur  $n$  (le théorème est trivial pour  $n=0$ ). Avec les mêmes notations que ci-dessus, soit  $x$  un élément satisfaisant aux conditions du lemme 3 ; posons  $M_1=A.bx$  ,  $N_1=A.x$  ; le transporteur de  $bx$  dans  $M$  étant  $(1)$  ,  $M/M_1$  est régulier, donc  $M_1$  admet un supplémentaire  $M_1'$  de rang  $n-1$  dans  $M$  ;  $E=KM$  est somme directe de  $KM_1=Kx$  et de  $KM_1'$  ; montrons que  $N$  est somme directe de  $N_1$  et de  $N_1'=N \cap KM_1'$  . En effet, tout  $z \in N$  peut s'écrire d'une seule manière sous la forme  $z=\lambda x + y$  , où  $\lambda \in K$  et  $y \in KM_1'$  ; d'après la définition de  $b$  , on a  $bz \in M$  , donc  $b\lambda x \in M \cap Kx = M_1$  , et par suite  $\lambda x \in b^{-1}M_1 = N_1$  , et  $y \in N_1'$  .

Cela étant,  $M'_1$  et  $N'_1$  sont des modules réguliers de type fini et de rang  $n-1$ , tels que  $KM'_1 = KN'_1$  ; l'hypothèse de récurrence montre qu'il existe une base  $(u_i)$  ( $2 \leq i \leq n$ ) de  $M'_1$  et une base  $(v_i)$  ( $2 \leq i \leq n$ ) de  $N'_1$  telles que  $v_i = e_i u_i$  ( $2 \leq i \leq n$ ), où  $e_i$  divise  $e_{i+1}$  pour  $2 \leq i \leq n-1$  ;  $(e_2^{-1})$  étant le transporteur de  $v_2$  dans  $M$ , divise  $b^{-1}$  ; si on pose  $u_1 = bx$ ,  $v_1 = x$ ,  $e_1 = b^{-1}$ , on a  $v_1 = e_1 u_1$ ,  $e_2$  divise  $e_1$ , et l'existence des bases  $(u_i)$  et  $(v_i)$  est ainsi démontrée.

Reste à voir que les idéaux fractionnaires  $(e_i)$  sont déterminés de façon unique par les conditions du théorème. Il est clair tout d'abord que ces conditions entraînent que  $(e_1^{-1})$  est le transporteur de  $N$  dans  $M$ . Posons en outre  $e_i = c_i e_1$ , pour  $1 \leq i \leq n$  ; les  $c_i$  sont des entiers ; le module  $N' = e_1^{-1} M$  est un sous-module de  $M$ , dont une base est formée des  $e_1^{-1} v_i = c_i u_i$ . Il en résulte que le module quotient  $M/N'$  est isomorphe à la somme directe des  $n-1$  sous-modules  $A/(c_i)$  ( $2 \leq i \leq n$ ), et par suite (prop 4) somme directe de modules indécomposables de la forme  $A/(p^k)$ , où  $p$  est premier. Chacun des  $(c_i)$  est donc produit d'un certain nombre de diviseurs élémentaires de  $M/N'$  (étant entendu que pour chaque élément premier  $p$  divisant  $c_i$ , le diviseur élémentaire correspondant est la plus haute puissance de  $p$  divisant  $c_i$ ). Comme  $c_i$  divise  $c_{i+1}$ , on voit donc que pour tout élément premier  $p$ , la puissance de  $p$  qui figure dans la décomposition de  $c_i$  en facteurs premiers a pour exposant le plus petit entier  $k$  tel que  $n-i+1 \leq \sum_{r=k}^{\infty} m(p^r)$  (ou à 0 s'il n'existe aucun entier ayant cette propriété),  $m(p^r)$  désignant la multiplicité du diviseur élémentaire  $(p^r)$  dans  $M/N'$ . Les  $(c_i)$ , et par suite aussi les  $(e_i)$  sont donc bien déterminés, ce qui achève la démonstration du th.2.

Les idéaux  $(e_i)$  (ou les éléments  $e_i$ , déterminés à des facteurs près diviseurs de 1) sont appelés les facteurs invariants de  $N$  par rapport à  $M$ .

Remarques. - 1) On peut facilement donner des exemples où il y a plusieurs bases  $(u_i)$  de  $M$  pour lesquelles il existe une base  $(v_i)$  de  $N$  satisfaisant aux conditions du th.2 .

2) Il est clair que si on pose  $e'_i = e^{-1}_{n-i+1}$  ( $1 \leq i \leq n$ ), les  $e'_i$  sont les facteurs invariants de  $M$  par rapport à  $N$  ; en particulier, l'idéal  $(e'_n)$  est le transporteur de  $M$  dans  $N$  .

Pour que  $N$  soit un sous-module de  $M$  , il faut et il suffit que  $e_1$  (et par suite tous les  $e_i$ ) soient entiers, puisqu'on doit avoir  $v_1 = e_1 u_1 \in M$  .

PROPOSITION 8. - Soit  $A$  un anneau principal,  $M$  un sous-module quelconque de  $A^n$  de rang  $m \leq n$  ; il existe une base  $(u_i)$  ( $1 \leq i \leq n$ ) de  $A^n$  , et une base  $(v_i)$  ( $1 \leq i \leq m$ ) de  $M$  telles que  $v_i = e_i u_i$  pour  $1 \leq i \leq m$  , les  $e_i$  étant des entiers  $\neq 0$  tels que  $e_i$  divise  $e_{i+1}$  pour  $1 \leq i \leq m-1$  .

En effet, soit  $P = A^n \cap KM$  ;  $P$  est un sous-module de rang  $m$  de  $A^n$  et il résulte de sa définition qu'on a  $P = A^n \cap KP$  , donc  $A^n/P$  est un module régulier, et par suite (cor.2 du th.1),  $P$  admet dans  $A^n$  un supplémentaire de rang  $n-m$  , isomorphe à  $A^{n-m}$  . D'autre part,  $M$  est un sous-module de  $P$  tel que  $KM = KP$  ; en appliquant à  $M$  et  $P$  le th.2, on obtient la proposition.

Lorsqu'aucune confusion n'est possible, on dit que les  $e_i$  (déterminés à des facteurs près diviseurs de 1) sont les facteurs invariants du sous-module  $M$  de  $A^n$  .

COROLLAIRE. - Soient  $M$  et  $N$  deux sous-modules de  $A^n$  ; pour qu'il existe un automorphisme  $u$  de  $A^n$  tel que  $u(M) = N$  , il faut et il suffit que  $M$  et  $N$  aient mêmes facteurs invariants.

La condition est évidemment nécessaire ; elle est suffisante, car si  $(a_i)_{1 \leq i \leq n}$  et  $(b_i)_{1 \leq i \leq n}$  sont deux bases de  $A^n$  telles que



$(e_i a_i)_{1 \leq i \leq m}$  forme une base de  $M$  et  $(e_i b_i)_{1 \leq i \leq m}$  une base de  $N$ , il suffit de définir  $u$  par les conditions  $u(a_i) = b_i$  pour obtenir un automorphisme de  $A^n$  (chap. II, § 2, prop. ) tel que  $u(M) = N$ .

Tout module quelconque de type fini sur  $A$  étant isomorphe à un module quotient  $A^n/M$ , les prop. 8 et 4 donnent aussitôt la première partie du théorème suivant :

**THEOREME 3.-** Pour tout module  $E$  de type fini sur un anneau principal il existe un sous-module régulier  $H$  de  $E$  et une suite finie  $(G_i)$  de sous-modules indécomposables de  $E$  (isomorphes à des modules quotients de  $A$ ) tels que  $E$  soit somme directe de  $H$  et des  $G_i$ . En outre, si  $H'$  est un second sous-module régulier de  $E$ ,  $(G'_j)$  une seconde suite finie de sous-modules indécomposables de  $E$  tels que  $E$  soit somme directe de  $H'$  et des  $G'_j$ ,  $H$  est isomorphe à  $H'$ , on a  $\sum_i G_i = \sum_j G'_j$ , et il existe une application biunivoque  $\varphi$  de l'ensemble des indices  $i$  sur l'ensemble des indices  $j$  telle que  $G'_{\varphi(i)}$  soit isomorphe à  $G_i$  pour tout  $i$ .

La seconde partie du théorème résultera aussitôt de la prop. 7 si on démontre que  $\sum_i G_i = \sum_j G'_j$ ; pour cela nous allons voir que  $S = \sum_i G_i$  est identique à l'ensemble des éléments liés du  $A$ -module  $E$ . En effet, si  $a$  est un p.p.c.m. des annulateurs des  $G_i$ , on a  $ax=0$  pour tout  $x \in S$ ; réciproquement, si  $a \in A$  et  $x \in E$  sont tels que  $ax=0$ , on peut écrire  $x=y+z$ , où  $y \in H$  et  $z \in S$ , donc  $0=ay+az$ , et par suite  $ay=0$  et  $az=0$ ; si  $y \neq 0$  (c'est-à-dire  $x \notin S$ ), on a  $a=0$  puisque  $H$  est régulier, donc si  $x$  est lié, on a  $x \in S$ .

On dit que les modules  $H$  et  $G_i$  (déterminés à un automorphisme près de  $E$ ) forment une décomposition canonique de  $E$ . Les diviseurs élémentaires du module  $S = \sum_i G_i$  sont encore appelés les diviseurs élémentaires du module  $E$ .

COROLLAIRE.- Pour que deux modules de type fini  $E, E'$  sur un anneau principal  $A$ , soient isomorphes, il faut et il suffit qu'ils aient mêmes diviseurs élémentaires, et que si  $S$  (resp.  $S'$ ) est le sous-module de  $E$  (resp.  $E'$ ) formé des éléments liés les modules réguliers  $E/S$  et  $E/S'$  aient même rang.

5. Calcul des facteurs invariants.

Soit  $M$  un sous-module de rang  $m$  de  $A^n$ ,  $(e_i)_{1 \leq i \leq m}$  les facteurs invariants de  $M$  ( $e_i$  divisant  $e_{i+1}$  pour  $1 \leq i \leq m-1$ ); nous allons donner une autre interprétation de ces éléments. Soit  $(a_i)_{1 \leq i \leq n}$  une base de  $A^n$ , telle que les  $b_i = e_i a_i$  ( $1 \leq i \leq m$ ) forment une base de  $M$  (prop.8). Les  $n$  coordonnées (par rapport à la base canonique de  $A^n$ ) d'un élément  $x \in M$  sont évidemment multiples de  $e_1$ . D'autre part, les  $n$  coordonnées de  $a_1$  (par rapport à la base canonique) sont premières entre elles, car si elles admettaient un diviseur  $\delta$  (non diviseur de 1), l'élément  $a_1/\delta$  appartiendrait à  $A^n$ , contrairement au fait que  $(a_i)$  est une base de  $A^n$ . On en déduit que  $e_1$  est un p.g.c.d. des  $n$  coordonnées de  $e_1 a_1 = b_1$ ; par suite,  $e_1$  est un p.g.c.l. de l'ensemble des coordonnées d'un système de générateurs de  $M$ .

Pour avoir une interprétation analogue des autres facteurs invariants de  $M$ , considérons le module  $\bigwedge^p M$ , puissance extérieure  $p$ -ème de  $M$  (chap.III, § 5, n° ) ; comme  $M$  admet une base  $(b_i)_{1 \leq i \leq m}$ ,  $\bigwedge^p M$  admet, pour  $p \leq m$ , une base formée des éléments  $b_{i_1} \wedge b_{i_2} \wedge \dots \wedge b_{i_p}$ , pour toutes les suites croissantes de  $p$  indices  $i_1, \dots, i_p$  de  $[1, m]$ ; comme  $\bigwedge^p A^n$  admet pour base des  $p$ -vecteurs  $a_{j_1} \wedge a_{j_2} \wedge \dots \wedge a_{j_p}$  où  $(j_k)$  parcourt les suites croissantes de  $p$  indices appartenant à  $[1, n]$ , l'application canonique de  $\bigwedge^p M$  dans  $\bigwedge^p A^n$  est un isomorphisme de  $\bigwedge^p M$  sur le sous-module de  $\bigwedge^p A^n$  ayant pour base les éléments

$(e_{i_1} e_{i_2} \dots e_{i_p})_{a_{i_1} \wedge a_{i_2} \wedge \dots \wedge a_{i_p}}$  ( $1 \leq i_1 < i_2 < \dots < i_p \leq m$ ) sous-module qu'on identifie donc à  $\bigwedge^p M$ ; le même raisonnement que ci-dessus montre alors que le produit  $d_p = e_1 e_2 \dots e_p$  est un p.g.c.d. de l'ensemble des coordonnées (par rapport à la base canonique de  $\bigwedge^p A^n$ ) d'un système de générateurs de  $\bigwedge^p M$ . Si on tient compte de l'expression de ces coordonnées au moyen de déterminants (chap. III, §6, n°), on obtient le résultat suivant :

**PROPOSITION 9.** - Soit A un anneau principal, M un sous-module de rang m de  $A^n$ ,  $e_i$  ( $1 \leq i \leq m$ ) ses facteurs invariants ; pour  $1 \leq p \leq m$  le produit  $d_p = e_1 \dots e_p$  est un p.g.c.d. de l'ensemble des mineurs d'ordre p de toute matrice dont les colonnes forment un système de générateurs de M.

Le produit  $d_p$  ( $1 \leq p \leq m$ ) défini à un facteur près diviseur de 1, est appelé diviseur déterminantiel d'ordre p du module M.

**COROLLAIRE.** - Soit M' un sous-module de M, de rang  $m' \leq m$ ; soient  $a_i$  ( $1 \leq i \leq m'$ ) les facteurs invariants de M' par rapport à M; si  $d'_p$  ( $1 \leq p \leq m'$ ) est le diviseur déterminantiel d'ordre p de M',  $d'_p$  est multiple de  $d_p a_1 a_2 \dots a_p$ . En particulier, si  $m' = m$  et si  $d'_m$  et  $d_m$  sont associés, on a  $M' = M$ .

En effet, d'après la prop. 8, il existe une base pour  $(b_i)_{1 \leq i \leq m}$  de M et une base  $(b'_i)_{1 \leq i \leq m'}$  de M' telles que  $b'_i = a_i b_i$  pour  $1 \leq i \leq m'$ ; la prop. 9 montre alors que  $d'_p$  est multiple de  $d_p a_1 \dots a_p$ . Si  $m' = m$  et si  $d'_m$  et  $d_m$  sont associés,  $a_1 a_2 \dots a_m$  est un diviseur de 1, donc il en est même de chacun des  $a_i$ , ce qui entraîne  $M' = M$ .

6. Structure des groupes abéliens de type fini.

Nous dirons qu'un groupe abélien G est de type fini s'il est engendré par un nombre fini d'éléments. Si on note G additivement, G est un Z-module de type fini; comme Z est un anneau principal,

le th.3 détermine complètement la structure de G :

PROPOSITION 10.- Tout groupe abélien G de type fini est produit direct d'un nombre fini de groupes monogènes d'ordre infini (isomorphes à Z), et d'un nombre fini de groupes monogènes d'ordres égaux à des puissances de nombres premiers. Le nombre des facteurs et leurs ordres sont les mêmes dans deux décompositions de G en produit direct de cette nature (dites décompositions canoniques de G).

Un groupe abélien de type fini est donc caractérisé, à une isomorphie près, par la donnée des groupes monogènes qui figurent dans une de ses décompositions canoniques ; on peut encore dire qu'un tel groupe est isomorphe à un groupe de la forme  $\prod_{h=1}^m Z / (a_h)$  où  $a_h$  est égal à 0 ou à une puissance d'un nombre premier ; la donnée de la suite finie  $(a_h)_{1 \leq h \leq m}$  détermine le groupe à une isomorphie près, et réciproquement deux groupes abéliens de type fini ne sont isomorphes que si les suites  $(a_h)$  qui leur correspondent ne diffèrent que par l'ordre des termes ; on dit qu'un groupe isomorphe à  $\prod_{h=1}^m Z / (a_h)$  est de type  $(a_h)_{1 \leq h \leq m}$ . Par exemple, un groupe de type  $(0, 0, 2, 4, 3)$  est isomorphe au produit de deux groupes isomorphes à Z, et de trois groupes cycliques d'ordres respectifs 2, 4 et 3.

§ 5. Applications de la théorie des diviseurs élémentaires.

1. Forme canonique d'une matrice sur un anneau principal.

Soit A un anneau principal ; étant donnée une application linéaire u de  $A^n$  dans  $A^m$ , on appelle facteurs invariants de u les facteurs invariants du sous-module  $u(A^n)$  par rapport à  $A^m$  (§ 4, n° 4) ; si  $\varphi$  est un automorphisme de  $A^n$ ,  $\psi$  un automorphisme de  $A^m$ , il est clair que  $\psi \circ u \circ \varphi$  a même facteurs invariants que u.

Une matrice  $\underline{X}$  à  $m$  lignes et  $n$  colonnes, à éléments dans l'anneau  $A$ , est la matrice d'une application linéaire  $u$  de  $A^n$  dans  $A^m$ , par rapport aux bases canoniques de ces deux modules (chap.II, § 6, n°3) ; on appelle encore facteurs invariants de la matrice  $\underline{X}$  ceux de l'application linéaire  $u$ . Si  $e_i$  ( $1 \leq i \leq p$ ) sont les facteurs invariants de  $\underline{X}$ , la prop.9 du §4 montre que  $d_k = e_1 e_2 \dots e_k$  est un p.g.c.d. des mineurs d'ordre  $k$  de  $\underline{X}$ , ce qui permet de déterminer les  $e_i$  à des facteurs inversible près.

PROPOSITION 1.- Pour que deux matrices à  $m$  lignes et  $n$  colonnes sur un anneau principal  $A$  soient équivalentes (chap.II, § 6, n°10), il faut et il suffit qu'elles aient mêmes facteurs invariants.

La condition est évidemment nécessaire, d'après la définition de facteurs invariants d'une matrice. Pour voir qu'elle est suffisante, nous montrerons que toute matrice  $\underline{X}$  sur  $A$ , à  $m$  lignes et  $n$  colonnes, ayant des facteurs invariants donnés  $e_i$  ( $1 \leq i \leq p$ ) est équivalente à la matrice

$$\underline{U} = \begin{pmatrix} e_1 & 0 & \dots & 0 & 0 & \dots & 0 \\ 0 & e_2 & \dots & 0 & 0 & \dots & 0 \\ \dots & \dots & \dots & \dots & \dots & \dots & \dots \\ 0 & 0 & \dots & e_p & 0 & \dots & 0 \\ 0 & 0 & \dots & 0 & 0 & \dots & 0 \\ \dots & \dots & \dots & \dots & \dots & \dots & \dots \\ 0 & 0 & \dots & 0 & 0 & \dots & 0 \end{pmatrix}$$

qui est dite matrice canonique à  $m$  lignes et  $n$  colonnes, ayant les facteurs invariants  $e_i$  ( $1 \leq i \leq p$ ).

Pour cela, nous allons voir qu'il existe deux bases  $(a_i)_{1 \leq i \leq n}$  et  $(b_j)_{1 \leq j \leq m}$  de  $A^n$  et  $A^m$  respectivement, telles que  $\underline{U}$  soit la matrice de l'application linéaire  $u$  par rapport à ces bases. Nous prendrons

$(b_j)_{1 \leq j \leq m}$  de sorte que les  $e_j b_j$  ( $1 \leq j \leq p$ ) forment une base de  $u(A^n)$  (§ 4, prop. 8). Comme  $A^n / u^{-1}(0)$  est isomorphe à  $u(A^n)$ , donc régulier,  $A^n$  est somme directe de  $u^{-1}(0)$  et d'un sous-module  $M$  (§ 4, cor. 2 du th. 1), et  $u$  est un isomorphisme de  $M$  sur  $u(A^n) = u(M)$ . Les éléments  $a_i$  ( $1 \leq i \leq p$ ) de  $M$  tels que  $u(a_i) = e_i b_i$  forment donc une base de  $M$ ; en désignant par  $a_i$ , pour  $p+1 \leq i \leq n$ ,  $n-p$  éléments forment une base de  $u^{-1}(0)$  (§ 4, th. 1), il est clair que  $\underline{U}$  est la matrice de  $u$ , par rapport aux bases  $(a_i)$  et  $(b_j)$ .

2. Réduction d'une matrice carrée sur un corps commutatif.

Soit  $E$  un espace vectoriel de dimension  $n$  sur un corps commutatif  $K$ . Si un endomorphisme  $u$  de  $E$  tel que, par rapport à une base  $(a_i)_{1 \leq i \leq n}$  de  $E$ , sa matrice soit une matrice diagonale,  $E$  est somme directe des  $n$  sous-espaces  $Ka_i$ , dont chacun est tel que  $u(Ka_i) \subset Ka_i$ ; réciproquement, si  $E$  est somme directe de  $n$  sous-espaces de cette nature de la matrice de  $u$  par rapport à la base  $(a_i)$  est diagonale.

Nous allons chercher si, pour un endomorphisme quelconque  $u$  de  $E$ , il n'existe pas une propriété analogue; de façon précise, peut-on décomposer  $E$  en somme directe de sous-espaces  $M_k$  ( $1 \leq k \leq r$ ) tels que  $u(M_k) \subset M_k$  pour tout  $k$ , et dont les dimensions soient les plus petites possibles ?

Soit  $\underline{A}$  la matrice de  $u$  par rapport à une base quelconque de  $E$ ; le problème précédent est équivalent au suivant : existe-t-il une matrice  $\underline{A}' = \underline{PAP}^{-1}$  semblable à  $\underline{A}$  ( $\underline{P}$  matrice inversible d'ordre  $n$  sur  $K$ ) qui se mette sous la forme d'un "tableau diagonal de matrices"

$$(1) \quad \underline{A}' = \begin{pmatrix} \underline{A}'_1 & 0 & 0 & \dots & 0 \\ 0 & \underline{A}'_2 & 0 & \dots & 0 \\ \dots & \dots & \dots & \dots & \dots \\ 0 & 0 & 0 & \dots & \underline{A}'_r \end{pmatrix}$$

dans lequel l'ordre des sous-matrices  $A_k$  ( $1 \leq k \leq r$ ) soit le plus petit possible ?

Nous allons ramener ce problème à l'étude d'un module de type fini sur un anneau principal. Nous poserons  $u^k = u \cdot u^{k-1}$ ,  $u = u \cdot u^{k-1}$  pour tout entier  $k > 0$  (puissance  $k$ -ème dans l'anneau  $\mathcal{L}(E)$ ) ; par abus de langage, nous dirons qu'un sous-espace vectoriel  $G$  de  $E$  est invariant par  $u$  si  $u(G) \subset G$ .

Il est clair que l'ensemble des endomorphismes  $v \in \mathcal{L}(E)$  tels que  $G$  soit invariant par  $v$  est un sous-anneau de  $\mathcal{L}(E)$  contenant l'élément unité ; en particulier, si  $G$  est invariant par un endomorphisme  $u$ , il est aussi invariant par le sous-anneau  $J$  de  $\mathcal{L}(E)$  engendré par  $u$  et l'élément unité de  $\mathcal{L}(E)$  (qu'on peut noter  $u^0$ ) ; comme  $K$  est commutatif  $J$  est identique à l'ensemble des endomorphismes  $f(u)$ , où  $f$  parcourt l'anneau  $K[X]$  des polynômes à une indéterminée sur  $K$  (chap. IV, § 2, prop. 1).

Définissons alors sur  $E$  une loi de composition externe ayant  $K[X]$  comme ensemble d'opérateurs, en posant, pour tout polynôme  $f = \sum_{k=0}^m \alpha_k X^k$  de  $K[X]$  et tout élément  $x \in E$ ,  $f \cdot x = \sum_{k=0}^m \alpha_k u^k(x)$  ; on vérifie aussitôt que cette loi et l'addition dans  $E$  définissent sur  $E$  une structure de  $K[X]$ -module, telle que par restriction à  $K$  de la loi externe de ce module, on obtienne sur  $E$  la structure d'espace vectoriel donnée initialement. Nous désignerons par  $E_u$  le  $K[X]$ -module ainsi défini ; il est clair alors que si  $G$  est un sous-espace vectoriel de  $E$  invariant par  $u$ ,  $G$  est un sous-module de  $E_u$ , et réciproquement.

Nous sommes donc ramenés à décomposer  $E_u$  en somme directe de sous-modules. Or,  $K[X]$  est un anneau principal (chap. IV, § 1) ;

une base de l'espace vectoriel  $E$  est évidemment un système de générateurs du module  $E_u$ , donc  $E_u$  est de type fini ; enfin, aucun élément de  $E_u$  n'est libre, car pour tout  $x \in E$ , les  $n+1$  éléments  $x, u(x), \dots, u^n(x)$  de  $E$  forment un système lié, ce qui signifie qu'il existe un polynome  $f = \sum_{k=0}^n a_k x^k \neq 0$  dans  $K[X]$  tel que  $f.x=0$  dans  $E_u$ . Nous savons donc décomposer  $E_u$  en somme directe de sous-modules indécomposables, déterminés à une isomorphie près (§ 4, th.3); et par suite résoudre complètement le problème posé.

De façon précise, le module  $E_u$  sur  $K[X]$  est caractérisé (à une isomorphie près) par ses facteurs invariants, qui sont  $r$  idéaux principaux  $(f_i)$  de  $K[X]$  ( $1 \leq i \leq r \leq n$ ), où  $f_i$  est un polynome qui divise  $f_{i+1}$  pour  $1 \leq i \leq r-1$  ; les polynomes  $f_i$  ne sont déterminés qu'à un facteur près appartenant à  $K$  ; on convient de choisir ce facteur de sorte que les  $f_i$  soient unitaires (chap.IV, § 1) ; les  $r$  polynomes  $f_i$  ainsi déterminés sont encore appelés les facteurs invariants de l'endomorphisme  $u$  (ou de toute matrice  $A$  de  $u$  par rapport à une base quelconque de  $E$ ). Les diviseurs élémentaires de  $E_u$ , qui sont les puissances des polynomes irréductibles (supposés unitaires) de  $K[X]$  figurant dans la décomposition des  $f_i$  en facteurs premiers, sont encore appelés les diviseurs élémentaires de l'endomorphisme  $u$  (ou de la matrice  $A$ ) ; pour tout polynome irréductible  $p \in K[X]$  divisant  $f_r$ , et tout entier  $k > 0$ , la multiplicité  $m(p^k)$  du diviseur élémentaire  $p^k$  de  $u$  est le nombre des entiers  $i \leq r$  tels que  $p^k$  soit la puissance de  $p$  qui figure dans la décomposition de  $f_i$  en facteurs premiers. A chacun des diviseurs élémentaires  $p^k$  de  $u$  correspondent  $m(p^k)$  sous-modules  $G_{\alpha, k, p}$  ( $1 \leq \alpha \leq m(p^k)$ ) de  $E_u$ , qui sont indécomposables, et tels que  $E_u$  soit somme directe des  $G_{\alpha, k, p}$ . Cette décomposition résout donc le problème initial, et montre en outre (§ 4, th.3)



que ce dernier n'admet qu'une solution, à une isomorphie près du module  $E_u$ .

On peut en outre déterminer explicitement une matrice  $A'$  de la forme (1), semblable à  $A$ , et dans laquelle les  $A'_k$  ne dépendent que des diviseurs élémentaires de  $A$ . En effet soit  $G_{\alpha, h, p}$  un sous-module de  $E_u$  correspondant au diviseur élémentaire  $p^h(X) = X^m + p_1 X^{m-1} + \dots + p_{m-1} X + p_m$ ; par définition,  $p^h$  est l'annulateur de  $G_{\alpha, h, p}$ , et ce module est monogène: soit  $e_0$  un élément qui l'engendre; si on pose  $e_j = X^j \cdot e_0 = u^j(e_0)$  pour  $1 \leq j \leq m-1$ , il résulte de la définition de  $e_0$  que les éléments  $e_j$  ( $0 \leq j \leq m-1$ ) sont linéairement indépendants sur  $K$ , donc forment une base de l'espace vectoriel  $G_{\alpha, h, p}$ . On a en outre  $u(e_j) = e_{j+1}$  pour  $0 \leq j \leq m-2$ , et  $u(e_{m-1}) = X^m \cdot e_0 = -p_m e_0 - p_{m-1} e_1 - \dots - p_1 e_{m-1}$ ; la restriction de  $u$  à  $G_{\alpha, h, p}$  a donc pour matrice, quand on la rapporte à la base précédente

$$A'_{\alpha; h, p} = \begin{pmatrix} 0 & 0 & \dots & 0 & -p_m \\ 1 & 0 & \dots & 0 & -p_{m-1} \\ 0 & 1 & \dots & 0 & -p_{m-2} \\ \dots & \dots & \dots & \dots & \dots \\ 0 & 0 & \dots & 1 & -p_1 \end{pmatrix}$$

Si on opère de même pour chacun des sous-modules  $G_{\alpha, h, p}$  dont  $E$  est somme directe, on voit donc que la matrice de  $u$ , par rapport à la base de  $E$  ainsi déterminée, est identique au tableau diagonal des matrices  $A'_{\alpha, h, p}$ , ce qui établit notre assertion.

Ces résultats permettent de donner une condition nécessaire et suffisante pour que deux matrices carrées de même ordre sur  $K$  soient semblables. Il revient au même (chap. II, § 6, n° 11) de résoudre le problème suivant: étant donnés deux endomorphismes  $u, v$  de  $E$ , à quelle condition existe-t-il un automorphisme  $\phi$  de  $E$  tel que  $v = \phi u \phi^{-1}$ ,

ou encore  $v\varphi = \varphi u$ . Or, cela signifie que pour tout  $x \in E$ , on a  $\varphi(u(x)) = v(\varphi(x))$ , et par récurrence sur  $k$ , on en déduit  $\varphi(u^k(x)) = v^k(\varphi(x))$  pour tout entier  $k > 0$ ; autrement dit, si  $E_u$  et  $E_v$  sont les  $K[X]$ -modules correspondant à  $u$  et à  $v$ ,  $\varphi$  est une application biunivoque de  $E_u$  sur  $E_v$  telle que  $\varphi(x+y) = \varphi(x) + \varphi(y)$  et  $\varphi(X^k \cdot x) = X^k \cdot \varphi(x)$  pour tout  $k > 0$ , et par suite  $\varphi(f \cdot x) = f \cdot \varphi(x)$  pour tout opérateur  $f \in K[X]$ ; en d'autres termes,  $\varphi$  est un isomorphisme du  $K[X]$ -module  $E_u$  sur le  $K[X]$ -module  $E_v$ . Inversement, si  $\varphi$  est un tel isomorphisme, il est clair que  $\varphi$  est un automorphisme de l'espace vectoriel  $E$  et qu'on a  $v\varphi = \varphi u$ . Donc, d'après le cor. du th.3 du § 4 :

PROPOSITION 2.- Etant donnés deux endomorphismes  $u, v$  d'un espace vectoriel  $E$  de dimension finie sur un corps commutatif  $K$ , pour qu'il existe un automorphisme  $\varphi$  de  $E$  tel que  $v = \varphi u \varphi^{-1}$ , il faut et il suffit que  $u$  et  $v$  aient mêmes facteurs invariants (ou mêmes diviseurs élémentaires).

COROLLAIRE.- Pour que deux matrices carrées d'ordre  $n$  sur un corps commutatif  $K$  soient semblables, il faut et il suffit qu'elles aient mêmes facteurs invariants (ou mêmes diviseurs élémentaires).

### 3. Polynôme caractéristique d'une matrice carrée sur un corps commutatif

Soit  $E$  un espace vectoriel de dimension finie  $n$  sur un corps commutatif  $K$ ,  $u$  un endomorphisme de  $E$ ,  $E_u$  le  $K[X]$ -module associé à l'endomorphisme  $u$  obtenu en munissant  $E$  de la loi de composition externe ayant  $K[X]$  pour ensemble d'opérateurs, définie par la relation  $X \cdot x = u(x)$  pour tout  $x \in E$  ( $n^0 2$ ). Considérons d'autre part le  $K[X]$ -module  $F = E(K[X])$  obtenu par extension à  $K[X]$  du corps d'opérateurs  $K$  de l'espace vectoriel  $E$  (chap. III, § 2); toute base de l'espace vectoriel  $E$  est une base du  $K[X]$ -module  $F$ , qui est donc isomorphe à  $(K[X])^n$ ;  $E$  peut être considéré comme sous-ensemble de  $F$ , et tout

élément de  $F$  est de la forme  $\sum_i f_i(X)x_i$ , où  $x_i \in E$ ,  $f_i \in K[X]$ .

Cela étant, il existe une application linéaire  $\psi$  bien déterminée du  $K[X]$ -module  $F$  dans le  $K[X]$ -module  $E_u$ , telle que l'on ait  $\psi(f(X)x) = f(X).x$  pour tout  $f \in K[X]$  et tout  $x \in E$ : en effet, l'application  $(f, x) \rightarrow f.x$  est une application bilinéaire de  $K[X] \times E$  dans  $E$  ( $K[X]$  et  $E$  étant considérés comme espaces vectoriels sur  $K$ ), donc il existe une application linéaire  $\psi$  de l'espace vectoriel  $K[X] \otimes E$  dans  $E$  telle que  $\psi(f(X) \otimes x) = f(X).x$ , et cette relation montre aussitôt que  $\psi$  est une application linéaire du  $K[X]$ -module  $F = E_{(K[X])}$  dans le  $K[X]$ -module  $E_u$ ; en outre comme  $\psi(x) = x$  pour tout  $x \in E \subset F$ ,  $\psi$  est une application de  $F$  sur  $E_u$ . Si on pose  $H = \psi^{-1}(0)$ ,  $E_u$  est donc isomorphe au  $K[X]$ -module  $F/H$ . Nous allons montrer que  $H$  est le sous-module engendré par les éléments  $Xz - u(z)$ , où  $z$  parcourt  $E$ ; en effet, si  $H'$  est le sous-module de  $F$  engendré par ces éléments, on a  $H' \subset H$ , car  $\psi(Xz - u(z)) = \psi(Xz) - \psi(u(z)) = X.z - u(z) = 0$  par définition; d'autre part la relation  $Xz \equiv u(z) \pmod{H'}$  pour tout  $z \in E$  montre que tout élément de  $F$  est congru modulo  $H'$  à un élément de  $E$ ; par suite, si  $y \in H$ , il existe  $z \in E$  tel que  $y - z \in H'$ ; on a donc  $0 = \psi(y - z) = \psi(y) - \psi(z) = -z$ , autrement dit  $y \in H'$ , et par suite  $H' = H$ .

Cela étant, on sait (chap. III, § 2) que l'endomorphisme  $u$  de  $E$  se prolonge d'une seule manière en un endomorphisme  $\bar{u}$  du  $K[X]$ -module  $F = E_{(K[X])}$ . Comme  $y \rightarrow Xy$  est un endomorphisme de  $F$ , on peut encore dire que  $H$  est l'image de  $F$  par l'endomorphisme  $y \rightarrow Xy - \bar{u}(y)$ ; cet endomorphisme peut s'écrire  $Xe - \bar{u}$ , si  $e$  désigne l'application identique de  $F$  sur lui-même. Les considérations qui précèdent montrent donc que les facteurs invariants de l'endomorphisme  $u$  de l'espace vectoriel  $E$  sont identiques aux facteurs invariants distincts de  $1$  de l'endomorphisme  $Xe - \bar{u}$  du  $K[X]$ -module  $F$  ( $n^0 1$ ).

Soit  $\underline{A}$  la matrice de  $u$  par rapport à une base  $(a_i)_{1 \leq i \leq n}$  de  $E$  ;  
 comme  $(a_i)$  est aussi une base de  $F$  ,  $\underline{A}$  est la matrice de  $\bar{u}$  par rapport  
 à cette base, et  $\underline{XI-A}$  la matrice de  $Xe-\bar{u}$  par rapport à la même base  
 ( $\underline{I}$  matrice unité d'ordre  $n$ ) ; on voit donc que :

PROPOSITION 3.- Les facteurs invariants d'une matrice carrée  $A$  d'ordre  $n$  sur un corps commutatif  $K$  sont identiques aux facteurs invariants distincts de 1 de la matrice  $\underline{XI-A}$  sur l'anneau principal  $K[X]$  ( $n^o 1$ ).

Ceci démontre à nouveau une partie du cor. de la prop.2, car on peut écrire, pour toute matrice carrée inversible  $\underline{P}$  ,

$$\underline{XI-PAP}^{-1} = \underline{P}(\underline{XI-A})\underline{P}^{-1}$$

donc les facteurs invariants de  $\underline{PAP}^{-1}$  sont les mêmes que ceux de  $\underline{A}$

DEFINITION 1.- On appelle polynome caractéristique d'une matrice carrée  $A$  d'ordre  $n$  sur un corps commutatif  $K$  , le déterminant  $\chi(X)$  de la matrice carrée  $\underline{XI-A}$  sur l'anneau principal  $K[X]$ .

Autrement dit, si  $\underline{A} = (a_{ij})$  , on a

$$\chi(X) = \det(\underline{XI-A}) = \begin{vmatrix} X-a_{11} & -a_{12} & \dots & -a_{1n} \\ -a_{21} & X-a_{22} & \dots & -a_{2n} \\ \dots & \dots & \dots & \dots \\ -a_{n1} & -a_{n2} & \dots & X-a_{nn} \end{vmatrix}$$

Il est clair que  $\chi(X)$  est un polynome unitaire de degré  $n$  ; le coefficient de  $X^{n-1}$  dans ce polynome n'est autre que  $-\text{Tr}(\underline{A})$  , et le terme constant  $(-1)^n \det \underline{A}$  .

PROPOSITION 4.- Soient  $f_i(X)$  ( $1 \leq i \leq r$ ) les facteurs invariants d'une matrice carrée  $A$  d'ordre  $n$  sur un corps commutatif  $K$  . On  $r \leq n$  , et pour tout  $k$  tel que  $n-r < k \leq n$  , le produit  $g_k(X) = f_1(X)f_2(X)\dots \dots f_{k-n+r}(X)$  est un p.g.c.d. des mineurs d'ordre  $k$  de la matrice  $\underline{XI-A}$  sur  $K[X]$  ; en particulier, on a

$$(2) \quad \chi(X) = \det(XI - A) = f_1(X)f_2(X)\dots f_r(X).$$

Cette proposition est une conséquence immédiate de la prop. 3 et ci-dessus, et de la prop. 9 du § 4 ; on voit en outre que, pour  $k \leq n-r$ , le p.g.c.d. des mineurs d'ordre  $k$  de  $XI - A$  est égal à 1.

On sait que le dernier facteur invariant ( $f_r$ ) du module  $E_u$  est l'annulateur de ce module : autrement dit, pour qu'un polynôme  $g \in K[X]$  soit tel que  $g(u)$  soit l'endomorphisme identiquement nul, il faut et il suffit que  $g$  soit multiple de  $f_r$  ; il revient au même de dire que  $f_r$  est le polynôme unitaire de plus petit degré tel que  $g(u) = 0$  (ou  $g(A) = 0$  pour toute matrice  $A$  correspondant à  $u$ ) ; aussi dit-on que  $f_r$  est le polynôme minimal de l'endomorphisme  $u$  (ou de la matrice  $A$ ) ; la prop. 4 montre que  $f_r$  est le quotient du polynôme caractéristique  $\chi(X)$  par le p.g.c.d. des mineurs d'ordre  $n-1$  de la matrice  $XI - A$ . En particulier :

PROPOSITION 5 ("théorème de Hamilton-Cayley").- Si  $\chi$  est le polynôme caractéristique d'une matrice carrée  $A$  sur un corps commutatif  $K$ , on a  $\chi(A) = 0$ .

La prop. 4 prouve aussi que :

PROPOSITION 6.- Soit  $K_0$  un sous-corps d'un corps commutatif  $K$ ,  $A$  une matrice d'ordre  $n$  à éléments dans  $K_0$ . Les facteurs invariants de  $A$  sont les mêmes, que l'on considère  $A$  comme matrice sur le corps  $K_0$  ou sur le corps  $K$ .

On notera par contre que les diviseurs élémentaires de  $A$  considérée comme matrice sur  $K$  ne sont pas en général les mêmes que lorsque  $A$  est considérée comme matrice sur  $K_0$ , car un polynôme irréductible dans  $K_0[X]$  peut être réductible dans  $K[X]$ .

COROLLAIRE.- Si A et B sont deux matrices sur  $K_0$ , semblables quand on les considère comme matrices sur K, elles sont aussi semblables quand on les considère comme matrices sur  $K_0$ .

Autrement dit, s'il existe une matrice inversible P à éléments dans K telle que  $B = PAP^{-1}$ , il existe aussi une matrice inversible  $P_0$  à éléments dans  $K_0$ , telle que  $B = P_0 A P_0^{-1}$ .

4. Réduction d'une matrice carrée sur un corps algébriquement fermé.

Un cas particulièrement important est celui où les diviseurs élémentaires d'une matrice carrée A sont des puissances de polynômes du premier degré c'est-à-dire si le polynôme caractéristique de A a toutes ses racines dans K ; ce cas se présente toujours lorsque le corps K est algébriquement fermé. Les racines du polynôme caractéristique de A sont alors appelées racines caractéristiques ou valeurs propres de la matrice A (ou de l'endomorphisme u) ; leur ensemble est appelé le spectre de A (ou de u). Ces racines sont les éléments

$\lambda \in K$  tels que l'endomorphisme  $x \rightarrow \lambda x - u(x)$  ait un déterminant nul, ou encore soit de rang  $< n$  ; il revient au même de dire que ce sont les valeurs de  $\lambda$  telles que l'équation

$$(2) \quad u(x) = \lambda x$$

admette au moins une solution  $x \neq 0$ . Pour une valeur propre  $\lambda$  de u, les éléments  $x \in E$  satisfaisant à (2) sont appelés vecteurs propres correspondant à la valeur propre  $\lambda$  ; si  $\lambda I - A$  est de rang  $n - p$ , les vecteurs propres correspondant à  $\lambda$  forment un espace vectoriel de dimension p.

D'après l'expression du rang d'une matrice carrée à l'aide de ses mineurs (chap.III, §7, prop. ) et la prop.4, le nombre p est identique au nombre des facteurs invariants  $f_i$  de A qui sont divisibles par  $x - \lambda$ .

Lorsqu'un diviseur élémentaire de  $\underline{A}$  est de la forme  $(X-\lambda)^m$ , on peut choisir une base dans chacun des sous-espaces  $G_{\alpha,h,p}$  correspondant à ce diviseur, de sorte que la matrice de  $u$  (restreint à ce sous-espace) par rapport à cette base soit particulièrement simple. En effet, par hypothèse  $G_{\alpha,h,p}$  est un sous-module homogène de  $E_u$ , dont  $(X-\lambda)^m$  est l'annulateur ; soit  $a$  un élément engendrant ce sous-module ; si on pose  $b_i = (X-\lambda)^{m-i}.a$  pour  $1 \leq i \leq m$  (c'est-à-dire  $b_i = \sum_{k=0}^{m-i} (-1)^k \binom{m-i}{k} \lambda^{k,m-i-k}(a)$ ) les  $b_i$  forment un système libre de  $m$  éléments de  $G_{\alpha,h,p}$ , puisqu'aucun polynome non nul de degré  $< m$  ne peut annuler  $a$  ; les  $b_i$  forment donc une base de  $G_{\alpha,h,p}$ , et on a

$$u(b_1) = X.b_1 = (X-\lambda).b_1 + \lambda b_1 = (X-\lambda)^m.a + \lambda b_1 = \lambda b_1$$

$$u(b_i) = X.b_i = (X-\lambda).b_i + \lambda b_i = b_{i-1} + \lambda b_i \quad \text{pour } 2 \leq i \leq m$$

Autrement dit, la matrice de la restriction de  $u$  à  $G_{\alpha,h,p}$ , rapportée à la base  $(b_i)$ , est la matrice d'ordre  $m$

$$(3) \quad \underline{J} = \begin{pmatrix} \lambda & 1 & 0 & \dots & 0 & 0 \\ 0 & \lambda & 1 & \dots & 0 & 0 \\ \dots & \dots & \dots & \dots & \dots & \dots \\ 0 & 0 & 0 & \dots & \lambda & 1 \\ 0 & 0 & 0 & \dots & 0 & \lambda \end{pmatrix}$$

Une matrice de cette forme est dite matrice de Jordan ; si donc le polynome caractéristique de  $\underline{A}$  a toutes ses racines dans  $K$ , la matrice  $\underline{A}$  est semblable à un "tableau diagonal de matrices" composé de matrices de Jordan, dont chacune correspond à un diviseur élémentaire de  $\underline{A}$  ; une telle matrice est appelée forme canonique de Jordan de  $\underline{A}$ .

Le cas le plus intéressant est celui où toutes les matrices de Jordan correspondant aux diviseurs élémentaires de  $\underline{A}$  sont d'ordre 1, c'est-à-dire où  $\underline{A}$  est semblable à la matrice diagonale

$$\begin{pmatrix} \lambda_1 & 0 & \dots & 0 \\ 0 & \lambda_2 & \dots & 0 \\ \dots & \dots & \dots & \dots \\ 0 & 0 & \dots & \lambda_n \end{pmatrix}$$

où  $\lambda_i$  ( $1 \leq i \leq n$ ) sont les  $n$  racines caractéristiques de  $\underline{A}$  (distinctes ou non). C'est le cas d'où nous sommes partis au début d'un  $n^{\circ} 2$  ; chacun des modules homogènes en lesquels se décompose  $E_u$  est alors simple, autrement dit,  $E_u$  est un module semi-simple (chap. I, § 6,  $n^{\circ}$  ) ; on dit alors que l'endomorphisme  $u$  (ou la matrice  $\underline{A}$ ) est complètement réductible. Pour qu'il en soit ainsi, il faut et il suffit que tous les diviseurs élémentaires de  $\underline{A}$  soient du premier degré, ou, ce qui revient au même, que le polynome minimal de  $\underline{A}$  n'ait pas de racine multiple (en admettant toujours que toutes ses racines appartiennent à  $K$ ) . Il en est ainsi, évidemment dans le cas plus particulier où le polynome caractéristique de  $\underline{A}$  n'a que des racines simples, appartenant toutes à  $K$ .

Etant donné une extension algébriquement fermée  $\Omega$  du corps  $K$ , on appelle encore racines caractéristiques de  $\underline{A}$  les racines dans  $\Omega$  de son polynome caractéristique (même si elles n'appartiennent pas à  $K$ ) ; on peut dire que ce sont les racines caractéristiques de  $\underline{A}$  considérée comme matrice à éléments dans  $\Omega$  . Si  $\lambda_i$  ( $1 \leq i \leq n$ ) sont ces racines (distinctes ou non), on a les relations

$$(4) \quad \text{Tr } \underline{A} = \sum_{i=1}^n \lambda_i \quad \det \underline{A} = \prod_{i=1}^n \lambda_i$$

Remarque. - Le calcul des racines caractéristiques d'une matrice  $\underline{A}=(a_{ij})$  est particulièrement simple lorsque  $\underline{A}$  est une matrice triangulaire (chap. II, § 6,  $n^{\circ} 5$ ) ; le polynome caractéristique est en effet alors  $\prod_{i=1}^n (X-a_{ii})$  ; on voit que dans ce cas les racines caractéristiques appartiennent à  $K$  .



PROPOSITION 7.- Toute matrice carrée sur un corps commutatif K est semblable à sa transposée.

D'après le cor. de la prop. 6, il suffit de démontrer qu'une matrice carrée  $\underline{A}$  sur K et sa transposée  ${}^t\underline{A}$  sont semblables quand on les considère comme matrices sur une extension algébriquement fermée  $\Omega$  de K. Comme  $\underline{A}$  est alors semblable à une matrice  $\underline{B}$  mise sous la forme canonique de Jordan, et par suite  ${}^t\underline{A}$  semblable à  ${}^t\underline{B}$ , on peut se borner à faire la démonstration pour une matrice de Jordan  $\underline{J}$  de la forme (3). Or, une telle matrice est la matrice, par rapport à une base  $(b_i)_{1 \leq i \leq m}$  d'un espace G, de l'endomorphisme u de G tel que  $u(b_1) = \lambda b_1$ ,  $u(b_i) = b_{i-1} + \lambda b_i$  pour  $2 \leq i \leq m$ ; si on pose  $c_i = b_{m-i+1}$ , on a  $u(c_i) = \lambda c_i + c_{i+1}$  pour  $0 \leq i \leq m-2$  et  $u(c_{m-1}) = \lambda c_{m-1}$ , donc la matrice de u par rapport à la base  $(c_i)$  n'est autre que  ${}^t\underline{J}$ , ce qui démontre la proposition.

PROPOSITION 8.- Soit A une matrice carrée d'ordre n sur un corps algébriquement fermé K, et soient  $\lambda_i$  ( $1 \leq i \leq n$ ) les racines caractéristiques (distinctes ou confondues) de A; si g est une fraction rationnelle quelconque de  $K(X)$ , pour que A soit substituable dans g, il faut et il suffit que chacun des  $\lambda_i$  le soit, et les racines caractéristiques de la matrice  $g(\underline{A})$  sont alors  $g(\lambda_i)$  ( $1 \leq i \leq n$ ).

Démontrons d'abord la proposition lorsque g est un polynôme : elle se réduit alors à prouver que les racines caractéristiques de la matrice  $g(\underline{A})$  sont les  $g(\lambda_i)$ . Il suffit évidemment de faire la démonstration pour une matrice de Jordan  $\underline{J}$  de la forme (3); or, on vérifie aussitôt par récurrence que dans la matrice  $\underline{J}^k$ , les termes diagonaux sont tous égaux à  $\lambda^k$ , et les termes au-dessous de la diagonale sont nuls; par suite, dans la matrice  $f(\underline{J})$ , les termes diagonaux sont tous égaux

à  $f(\lambda)$ , et les termes au-dessous de la diagonale sont nuls ce qui signifie que  $f(\lambda)$  est racine multiple d'ordre  $m$  du polynome caractéristique de  $f(\underline{J})$ .

La proposition étant ainsi démontrée pour les polynomes, on en déduit d'abord que si  $g = \frac{u}{v}$ , où  $u$  et  $v$  sont des polynomes premiers entre eux de  $K[X]$ , les racines caractéristiques de  $\underline{B} = v(\underline{A})$  sont les  $v(\lambda_i)$ ; pour que  $\underline{A}$  soit substituable dans  $g$ , c'est-à-dire que  $\underline{B}$  soit inversible, il faut et il suffit que les racines caractéristiques  $v(\lambda_i)$  de  $\underline{B}$  soient toutes  $\neq 0$ , c'est-à-dire que chacun des  $\lambda_i$  soit substituable dans  $g$ . En supposant cette condition réalisée, nous allons voir qu'il existe un polynome  $w \in K[X]$  tel que l'on ait  $\underline{B}^{-1} = w(\underline{B})$  et, en posant  $\mu_i = v(\lambda_i)$ ,  $\mu_i^{-1} = w(\mu_i)$  ( $1 \leq i \leq n$ ); on en déduira bien que  ~~$g(\underline{A}) = u(\underline{A})v(\underline{A})^{-1}$~~   $g(\underline{A}) = u(\underline{A})\underline{B}^{-1} = u(\underline{A})w(\underline{B})$  a pour racines caractéristiques  $u(\lambda_i)w(v(\lambda_i)) = u(\lambda_i)w(\mu_i) = u(\lambda_i)(v(\lambda_i))^{-1} = g(\lambda_i)$ .

Or, pour former le polynome  $w$ , considérons le polynome minimal  $h(X) = \sum_{k=0}^p \alpha_k X^k$  de la matrice  $\underline{B}$ ; on a  $h(\underline{B}) = 0$ , c'est-à-dire  $\sum_{k=0}^p \alpha_k \underline{B}^k = 0$ ; cela entraîne d'abord  $\alpha_0 \neq 0$ , sans quoi, en multipliant par  $\underline{B}^{-1}$ , on voit que  $\underline{B}$  annulerait un polynome de degré  $< p$ , et par suite que  $h$  ne serait pas le polynome minimal de  $\underline{B}$ . On peut donc écrire  $\underline{B}^{-1} = w(\underline{B})$ , en posant  $w(X) = - \sum_{k=1}^p \frac{\alpha_k}{\alpha_0} X^{k-1}$ ; d'autre part, on a  $h(\mu_i) = 0$  pour  $1 \leq i \leq n$ , d'où on tire  $\mu_i^{-1} = w(\mu_i)$  par le même raisonnement. La proposition est ainsi complètement démontrée.

5. Application aux équations linéaires sur un corps algébriquement fermé.

Soit  $E$  un espace vectoriel de dimension  $n$  sur un corps commutatif algébriquement fermé  $K$ ; si  $u$  est un endomorphisme de l'espace  $E$ , la connaissance des diviseurs élémentaires de  $u$  permet d'étudier aisément l'équation linéaire en  $x$

$$(6) \quad \lambda x - u(x) = y \quad (\text{où } y \in E)$$

suivant les diverses valeurs du paramètre  $\lambda \in K$ . Pour que (6) ait une solution quel que soit  $y \in E$ , il faut et il suffit que l'équation  $u(x) - \lambda x = 0$  n'ait d'autre solution que 0 (chap. II, § 3, cor. de la prop. 11) autrement dit, que  $\lambda$  soit distinct des valeurs propres de u.

Pour obtenir dans ce cas l'expression de x en fonction de y et de  $\lambda$ , rapportons u à une base telle que la matrice correspondante  $\underline{A}$  soit sous la forme canonique de Jordan

$$\underline{A} = \begin{pmatrix} \underline{J}_1 & 0 & \dots & 0 \\ 0 & \underline{J}_2 & \dots & 0 \\ \dots & \dots & \dots & \dots \\ 0 & 0 & \dots & \underline{J}_p \end{pmatrix}$$

où les  $\underline{J}_i$  sont des matrices de Jordan. L'équation (6) équivaut à l'équation

$$(7) \quad (\lambda \underline{I} - \underline{A})x = y$$

(en identifiant comme d'ordinaire x et y avec les matrices à une colonne correspondantes); si on pose  $\underline{R}_\lambda = (\lambda \underline{I} - \underline{A})^{-1}$ , on en tire  $x = \underline{R}_\lambda y$ ; il suffit donc de calculer la matrice  $\underline{R}_\lambda$ , qu'on appelle la résolvante de l'équation (7), ou de la matrice  $\underline{A}$ . Il est immédiat que  $\underline{R}_\lambda$  est un "tableau diagonal" formé des résolvantes des matrices de Jordan  $\underline{J}_i$ ; tout revient donc au cas où la matrice de u est une matrice de Jordan

$$\underline{J} = \begin{pmatrix} \lambda_0 & 1 & \dots & 0 \\ 0 & \lambda_0 & \dots & 0 \\ \dots & \dots & \dots & \dots \\ 0 & \dots & 0 & \dots & \lambda_0 \end{pmatrix}$$

- 96 -

Soit alors  $(b_i)_{1 \leq i \leq n}$  la base à laquelle on a rapporté  $u$  ; si  $x = \sum_{i=1}^n b_i \xi_i$ ,  $y = \sum_{i=1}^n b_i \eta_i$ , l'équation  $(\lambda \underline{I} - \underline{J})x = y$  est équivalente au système linéaire

$$\begin{aligned} (\lambda - \lambda_0) \xi_i - \xi_{i+1} &= \eta_i & (1 \leq i \leq n-1) \\ (\lambda - \lambda_0) \xi_n &= \eta_n \end{aligned}$$

qui se résout aussitôt par récurrence et donne

$$\xi_i = \sum_{h=0}^{n-i} \frac{\eta_{i+h}}{(\lambda - \lambda_0)^{h+1}} \quad (1 \leq i \leq n)$$

d'où la résolvante de  $\underline{J}$

$$(\lambda \underline{I} - \underline{J})^{-1} = \begin{pmatrix} \frac{1}{\lambda - \lambda_0} & \frac{1}{(\lambda - \lambda_0)^2} & \dots & \frac{1}{(\lambda - \lambda_0)^n} \\ 0 & \frac{1}{\lambda - \lambda_0} & \dots & \frac{1}{(\lambda - \lambda_0)^{n-1}} \\ \dots & \dots & \dots & \dots \\ 0 & 0 & \dots & \frac{1}{\lambda - \lambda_0} \end{pmatrix}$$

En revenant au cas général, soient  $\lambda_i$  ( $1 \leq i \leq p$ ) les racines caractéristiques distinctes de la matrice  $\underline{A}$  ; pour chaque indice  $i$ , soient  $(x - \lambda_i)^{m_{ij}}$  les diviseurs élémentaires de  $\underline{A}$  (distincts ou non) correspondant à la racine  $\lambda_i$  ( $1 \leq j \leq q_i$ ) ; on a  $\sum_{i=1}^p \left( \sum_{j=1}^{q_i} m_{ij} \right) = n$ . Si pour chaque  $i$ , on désigne par  $m_i$  le plus grand des entiers  $m_{ij}$  ( $1 \leq j \leq q_i$ ), on voit, d'après ce qui précède, que la résolvante de  $\underline{A}$  peut s'écrire

$$\underline{R}_\lambda = \sum_{i=1}^p \sum_{k=1}^{m_i} \frac{1}{(\lambda - \lambda_i)^k} \underline{R}_{ik}$$

où les  $\underline{R}_{ik}$  sont des matrices  $\neq 0$ , ne dépendant pas de  $\lambda$ .

On remarquera que, si  $\lambda$  et  $\mu$  sont deux éléments de  $K$  distincts des valeurs propres de  $\underline{A}$ , on a l'identité

$$(8) \quad \underline{R}_\lambda - \underline{R}_\mu = (\lambda - \mu) \underline{R}_\lambda \underline{R}_\mu$$

En effet, il suffit de multiplier par  $\underline{R}_\lambda \underline{R}_\mu$  les deux membres de l'identité  $(\lambda \underline{I} - \underline{A}) - (\mu \underline{I} - \underline{A}) = (\lambda - \mu) \underline{I}$ , en remarquant que  $\underline{R}_\lambda$  et  $\underline{R}_\mu$  sont permutables, puisque leurs inverses le sont.

Supposons maintenant que  $\lambda$  soit une valeur propre de l'endomorphisme  $u$  ; il résulte alors de la théorie générale des équations linéaires (chap. II, § 4, th. 3) que la condition de possibilité de l'équation (6) est que  $y$  soit orthogonal au sous-espace vectoriel  $G$  du dual  $E^*$  de  $E$ , formé des solutions de l'équation

$$(9) \quad \lambda x' - {}^t u(x') = 0 .$$

Autrement dit,  $G$  est l'ensemble des vecteurs propres  $x' \in E^*$  correspondant à la valeur propre  $\lambda$  de  ${}^t u$ , c'est-à-dire le nombre  $\rho$  des diviseurs élémentaires de  ${}^t u$  qui sont des puissances de  $X - \lambda$  ; comme  ${}^t u$  a les mêmes diviseurs élémentaires que  $u$  (prop. 7),  $\rho$  est aussi le nombre des vecteurs propres de  $u$  correspondant à la valeur propre  $\lambda$ . Si on désigne par  $v$  l'endomorphisme  $x \rightarrow \lambda x - u(x)$ ,  $v^{-1}(0)$  est donc de dimension  $\rho$ ,  $v(E)$  de dimension  $n - \rho$  (autrement dit,  $v$  est de rang  $n - \rho$ ). Mais il faut noter qu'en général,  $v(E)$  n'est pas supplémentaire de  $v^{-1}(0)$ . Cherchons en effet les éléments  $y$  de l'intersection  $v^{-1}(0) \cap v(E)$  ; pour un tel  $y$ , il existe  $x \in E$  tel que  $y = \lambda x - u(x) = (\lambda - X).x$ , et d'autre part on doit avoir  $\lambda y - u(y) = 0$ , c'est-à-dire  $(\lambda - X).y = 0$ , d'où  $(\lambda - X)^2.x = 0$  ; la réciproque est immédiate. Or, soit  $\sigma \leq \rho$  le nombre des diviseurs élémentaires de  $u$  qui sont divisibles par  $(X - \lambda)^2$  ; le raisonnement qui conduit à la forme canonique de Jordan (n° 4) montre que  $v^{-1}(0) \cap v(E)$  a une dimension égale à  $\sigma$ . On a donc la proposition suivante :

PROPOSITION 9. - Soit  $u$  un endomorphisme d'un espace vectoriel  $E$  de dimension  $n$  sur un corps commutatif  $K$  ; soit  $\lambda$  une valeur propre de  $u$ ,  $v$  l'endomorphisme  $x \rightarrow \lambda x - u(x)$  ; pour que  $E$  soit somme directe des sous-espaces  $v^{-1}(0)$  et  $v(E)$ , il faut et il suffit que  $\lambda$  soit racine simple du polynôme minimal de  $u$ .

On notera que cette condition sera remplie en particulier lorsque  $u$  est complètement réductible.

Remarque.- Lorsqu'on cherche à généraliser la notion de valeur propre à un endomorphisme  $u$  d'un espace vectoriel  $E$  de dimension infinie sur un corps commutatif  $K$ , l'idée la plus naturelle consiste à donner ce nom aux éléments  $\lambda \in K$  tels que l'équation (6) ait des solutions  $\neq 0$ . Mais alors la plupart des résultats ci-dessus ne sont plus valables : par exemple, en désignant par  $v$  l'endomorphisme  $x \rightarrow \lambda x - u(x)$ , on peut avoir  $v^{-1}(0) = \{0\}$ , mais  $v(E) \neq E$ ; dans ce cas,  $\lambda$  n'est pas valeur propre au sens précédent, mais l'équation  $\lambda x - u(x) = y$  n'a pas de solution pour certaines valeurs de  $y$ ; on notera que dans ce cas,  $\lambda$  est valeur propre (au sens ci-dessus) de la transposée  ${}^t u$  de  $u$ . Inversement, il peut se faire qu'on ait  $v^{-1}(0) \neq 0$ , mais  $v(E) = E$ :  $\lambda$  est alors valeur propre de  $u$ , mais non de  ${}^t u$ . Comme nous le verrons ultérieurement, il convient d'élargir la notion de "valeur propre", en désignant ainsi les valeurs  $\lambda$  pour lesquelles  $x \rightarrow \lambda x - u(x)$  cesse d'être un automorphisme de  $E$ , ou cesse de satisfaire à certaines conditions en relation avec une topologie donnée sur  $E$ .

6. Base normale d'une extension cyclique.

Au chap.V (§ 6), nous avons démontré que toute extension galoisienne  $N$  d'un corps  $K$  infini, de degré fini sur  $K$ , admet une base normale. Nous allons maintenant démontrer, à l'aide de la théorie des diviseurs élémentaires, le même théorème dans le cas où  $K$  est un corps fini; on sait alors que  $N$  est une extension cyclique de  $K$  (chap.V, § 7, prop.6). La démonstration que nous allons donner (due à Artin) suppose seulement que  $N$  est une extension cyclique de  $K$ ,  $K$  étant fini ou non.

Soit  $\Gamma$  le groupe (cyclique) de  $N$  sur  $K$ ,  $n$  son ordre,  $\sigma$  un générateur de  $\Gamma$ ; lorsqu'on considère  $N$  comme un espace vectoriel de dimension  $n$  sur  $K$ ,  $\sigma$  est un endomorphisme de  $N$ ; il lui correspond donc ( $n^{\circ}2$ ) un  $K[X]$ -module  $N_\sigma$ , le produit  $f.x$ , où  $f = \sum_{k=0}^m \alpha_k X^k$  appartient à  $K[X]$ , étant égal à  $\sum_{k=0}^m \alpha_k \sigma^k(x)$ . Par hypothèse, on a  $\sigma^n=1$ , donc  $(X^n-1).x=0$  pour tout  $x \in N$ ,  $X^n-1$  est un multiple de l'annulateur  $g = \sum_{k=0}^m \beta_k X^k$  du module  $N_\sigma$ ; mais d'autre part le degré  $m$  de cet annulateur est nécessairement  $\geq n$ , sans quoi on aurait identiquement  $\sum_{k=0}^m \beta_k \sigma^k(x)=0$  pour tout  $x \in N$ , les  $\beta_k$  n'étant pas tous nuls, et on sait (chap.V, § 4, th.1) que les  $n$  automorphismes distincts  $\sigma^k$  ( $0 \leq k \leq n-1$ ) sont linéairement indépendants. On voit ainsi que  $X^n-1$  est l'annulateur de  $N_\sigma$ , et comme il est de degré  $n$ ,  $N_\sigma$  est un  $K[X]$ -module monogène ( $n^{\circ}2$ ); si  $a \in N$  est un élément engendrant  $N_\sigma$ , les  $n$  éléments  $\sigma^k(a)$  sont par définition linéairement indépendants par rapport à  $K$  ( $0 \leq k \leq n-1$ ), et forment donc bien une base normale de  $N$  par rapport à  $K$ .

§ 6. Anneaux noetheriens.

(théorie élémentaire)

Il ne sera question dans ce paragraphe que d'anneaux commutatifs ayant un élément unité.

1. Le théorème de Hilbert.

Nous avons défini au § 4 ( $n^{\circ}1$ ) les anneaux noetheriens (commutatifs, et ayant un élément unité). Tout anneau principal (et en particulier tout corps commutatif) est un anneau noetherien.

PROPOSITION 1.- Tout anneau quotient d'un anneau noetherien est un anneau noetherien.

En effet, soit  $A$  un anneau noetherien,  $\mathcal{A}$  un idéal dans  $A$ ,  $\varphi$  l'homomorphisme canonique de  $A$  sur  $A/\mathcal{A}$ ; tout idéal dans  $A/\mathcal{A}$  est de la forme  $\varphi(\mathcal{B})$ , où  $\mathcal{B}$  est un idéal de  $A$  contenant  $\mathcal{A}$ ; comme  $\mathcal{B}$  admet par hypothèse un système de générateurs fini  $S$  (en tant que  $A$ -module),  $\varphi(\mathcal{B})$  admet (en tant que  $A/\mathcal{A}$ -module) le système de générateurs fini  $\varphi(S)$ .

PROPOSITION 2.- Tout anneau produit d'un nombre fini d'anneaux noetheriens est un anneau noetherien.

En effet, si  $A = \prod_{i=1}^n A_i$  est un produit d'anneaux noetheriens, tout idéal dans  $A$  est produit de ses projections  $\mathcal{A}_i$  dans  $A_i$ ; si  $S_i$  est un système fini de générateurs de  $\mathcal{A}_i$  ( $1 \leq i \leq n$ ), il est immédiat que  $\prod_{i=1}^n S_i$  est un système fini de générateurs de  $\mathcal{A}$ .

2 On notera par contre qu'un sous-anneau d'un anneau noetherien n'est pas nécessairement noetherien : par exemple, si  $A$  est un anneau d'intégrité qui n'est pas noetherien, son corps des quotients  $K \supset A$  est un anneau noetherien.

THÉORÈME 1 (Hilbert).- Si  $A$  est un anneau noetherien (commutatif et ayant un élément unité), l'anneau des polynômes  $A[X]$  des polynômes à une indéterminée sur  $A$  est un anneau noetherien.

Soit  $\mathcal{A}$  un idéal quelconque dans  $A[X]$ , et pour tout entier  $n \geq 0$ , soit  $H_n$  l'ensemble des polynômes  $u \in \mathcal{A}$  de degré  $\leq n$ ;  $H_0 = \mathcal{A} \cap A$  est un idéal dans  $A$ , et par suite un  $A$ -module de type fini; nous allons voir d'abord par récurrence sur  $n$  que  $H_n$  est un  $A$ -module de type fini pour tout  $n > 0$ . En effet, considérons l'ensemble  $\mathcal{A}_n$  des coefficients de  $X^n$  dans tous les éléments de  $H_n$ ; il est immédiat que  $\mathcal{A}_n$  est un idéal dans  $A$ , et par suite admet un système fini de générateurs  $a_1, a_2, \dots, a_p$ . Pour chaque indice  $k$  ( $1 \leq k \leq p$ ) soit  $u_k$  un polynôme appartenant à  $H_n$  et ayant  $a_k$  comme coefficient de  $X^n$ ;



soit  $u(x) = \lambda_0 x^n + \lambda_1 x^{n-1} + \dots + \lambda_n$  un élément quelconque de  $H_n$  ; par hypothèse, il existe des éléments  $\mu_k \in A$  ( $1 \leq k \leq p$ ) tels que  $\lambda_0 = \sum_{k=1}^p \mu_k \alpha_k$  ; donc  $u = \sum_{k=1}^p \mu_k u_k$  a un degré  $\leq n-1$ , autrement dit appartient à  $H_{n-1}$  ; si  $S$  est un système de générateurs fini du  $A$ -module  $H_{n-1}$ , on voit donc que les  $u_k$  ( $1 \leq k \leq p$ ) et les éléments de  $S$  forment un système de générateurs de  $H_n$  ; ce dernier est donc un  $A$ -module de type fini, et a fortiori un  $A[X]$ -module de type fini.

Soit maintenant  $\mathcal{O}$  l'ensemble formé de 0 et des coefficients des termes dominants des polynômes  $u \in \mathcal{O}$  non nuls, et montrons que  $\mathcal{O}$  est un idéal dans  $A$ . Il est évident que si  $\alpha$  est coefficient du terme dominant de  $u$ ,  $\lambda \alpha$  est coefficient du terme dominant de  $\lambda u$  si  $\lambda \neq 0$ , et nul dans le contraire, donc appartient à  $\mathcal{O}$  ; d'autre part, si  $u = \lambda_0 x^m + \dots + \lambda_m$  et  $v = \mu_0 x^n + \dots + \mu_n$  sont deux polynômes appartenant à  $\mathcal{O}$ , de degrés respectifs  $m$  et  $n$ , et si par exemple  $m \leq n$ , le polynôme  $x^{n-m} u + v$  appartient à  $\mathcal{O}$ , et si  $\lambda_0 + \mu_0 \neq 0$ , c'est le coefficient du terme dominant de ce polynôme, donc  $\lambda_0 + \mu_0$  appartient à  $\mathcal{O}$ . Soit alors  $(\beta_i)_{1 \leq i \leq q}$  un système de générateurs fini de cet idéal, et pour chaque indice  $i$  ( $1 \leq i \leq q$ ), soit  $v_i$  un polynôme de degré  $n_i$  dont  $\beta_i$  est le coefficient du terme dominant ; soit  $n$  le plus grand des degrés  $n_i$  des  $v_i$  ; nous allons voir que les  $v_i$  et un système de générateurs de  $H_n$  forment un système de générateurs de  $\mathcal{O}$ , ce qui établira le théorème.

Soit donc  $u = \lambda_0 x^m + \dots + \lambda_m$  un polynôme quelconque de degré  $m$  appartenant à  $\mathcal{O}$ , et prouvons que  $u$  est combinaison linéaire (à coefficients dans  $A[X]$ ) des  $v_i$  et d'éléments de  $H_n$ . Si  $m \leq n$ , la proposition est évidente, puisque  $u \in H_n$  ; raisonnons donc par récurrence sur  $m$ . On a par hypothèse  $\lambda_0 \in \mathcal{O}$ , donc il existe  $q$  éléments  $\mu_i \in A$  ( $1 \leq i \leq q$ ) tels que  $\lambda_0 = \sum_{i=1}^q \mu_i \beta_i$  ; par suite le polynôme

$u = \sum_{i=1}^q \mu_i x^{m-1} v_i$ , qui appartient à  $\mathcal{A}$ , a un degré  $\leq n-1$ , et par suite est combinaison linéaire (à coefficients dans  $A[X]$ ) des  $v_i$  et d'éléments de  $H_n$ . C.Q.F.D.

**COROLLAIRE.** - Si A est un anneau noetherien, tout anneau de polynomes  $A[X_1, X_2, \dots, X_n]$  à un nombre fini d'indéterminées est un anneau noetherien.

Il suffit d'appliquer le th.1 par récurrence sur n.

En particulier, pour tout corps K, l'anneau de polynomes  $K[X_1, X_2, \dots, X_n]$  est noetherien ; de même, si A est un anneau principal,  $A[X_1, X_2, \dots, X_n]$  est noetherien.

Un exemple d'anneau non noetherien est donné par un anneau de polynomes  $K[X_n]_{n \in \mathbb{N}}$  à une infinité dénombrable d'indéterminées. Désignons en effet par  $\mathcal{A}_n$  l'idéal de cet anneau engendré par les  $X_p$  d'indice  $p \leq n$  ; on a  $\mathcal{A}_n \subset \mathcal{A}_{n+1}$  et  $X_{n+1}$ , qui appartient à  $\mathcal{A}_{n+1}$ , ne peut appartenir à  $\mathcal{A}_n$ , car tout polynome appartenant à  $\mathcal{A}_n$  et  $\neq 0$  a toujours un degré non nul par rapport à l'un des  $X_p$  d'indice  $\leq n$ .

2. Produit d'idéaux.

Dans ce n° et les trois suivants, les anneaux que nous considérerons sont commutatifs et ont un élément unité, mais ne sont pas nécessairement noetheriens.

**DÉFINITION 1.** - Etant donnés deux idéaux  $\mathcal{A}, \mathcal{B}$  dans un anneau A, on appelle produit de  $\mathcal{A}$  par  $\mathcal{B}$  l'idéal engendré par les éléments  $xy$ , ou x parcourt  $\mathcal{A}$  et y parcourt  $\mathcal{B}$ .

Autrement dit, ce produit est l'ensemble des sommes  $\sum_{i=1}^n x_i y_i$ , où  $(x_i)$  et  $(y_i)$  ( $1 \leq i \leq n$ ) sont deux suites finies quelconques d'éléments appartenant respectivement à  $\mathcal{A}$  et  $\mathcal{B}$ .

Par abus de langage, nous désignerons le produit de  $\mathcal{A}$  par  $\mathcal{B}$  par la notation  $\mathcal{A}\mathcal{B}$  ou  $\mathcal{A}.\mathcal{B}$ , bien que cette notation ait désigné jusqu'ici l'ensemble des produits  $xy$ , où  $x \in \mathcal{A}$  et  $y \in \mathcal{B}$ , ensemble qui n'est pas un idéal en général (c.f. exerc. ); mais comme cet ensemble n'interviendra pas dans les questions où intervient le produit d'idéaux, il ne saurait y avoir de confusion. On notera que si  $\mathcal{A}$  est un idéal principal  $(a)$  de  $A$ ,  $(a).\mathcal{B}$  est l'ensemble des éléments  $ay$ , où  $y \in \mathcal{B}$ ; on le note encore  $a\mathcal{B}$ . Si  $\mathcal{B} = (\mathcal{b})$  est aussi un idéal principal, on a  $\mathcal{A}\mathcal{B} = (ab)$  (autrement dit le produit de deux idéaux principaux est le produit défini dans ce cas au § 3, n°1).

Il est immédiat que le produit ainsi défini dans l'ensemble  $\mathcal{I}$  des idéaux de  $A$  est commutatif et associatif, car les idéaux  $\mathcal{A}(\mathcal{B}\mathcal{C})$  et  $(\mathcal{A}\mathcal{B})\mathcal{C}$  sont tous deux identiques à l'idéal engendré par les produits  $xyz$ , où  $x \in \mathcal{A}$ ,  $y \in \mathcal{B}$  et  $z \in \mathcal{C}$ . L'idéal principal  $(1)=A$  est élément neutre de cette loi de composition.

La relation  $\mathcal{A} \subset \mathcal{B}$  entraîne évidemment  $\mathcal{A}\mathcal{C} \subset \mathcal{B}\mathcal{C}$  quel que soit l'idéal  $\mathcal{C}$ ; en outre, on a la propriété de distributivité

$$(1) \quad \mathcal{A}(\mathcal{B} + \mathcal{C}) = \mathcal{A}\mathcal{B} + \mathcal{A}\mathcal{C}$$

car chacun des deux membres est engendré par l'ensemble formé des produits  $xy$  et des produits  $x'z$  (où  $x$  et  $x'$  parcourent  $\mathcal{A}$ ,  $y$  parcourt  $\mathcal{B}$  et  $z$  parcourt  $\mathcal{C}$ ).

On peut donc dire que, muni de la loi de composition interne  $(\mathcal{A}, \mathcal{B}) \rightarrow \mathcal{A}\mathcal{B}$  et de la relation d'inclusion,  $\mathcal{I}$  est un monôïde semi-réticulé supérieurement (§ 1, n°7); toutes les propriétés de ces monôïdes démontrées au § 1 sont donc applicables à  $\mathcal{I}$ ; nous laissons au lecteur le soin de les énoncer avec les notations correspondantes.

2

On remarquera qu'en général,  $\mathcal{J}$  n'est pas semi-réticulé inférieurement, c'est-à-dire qu'on a en général,  $\alpha(\mathcal{b} \cap \mathcal{L}) \neq (\alpha\mathcal{b}) \cap \alpha\mathcal{L}$  (on peut seulement dire que le premier membre est contenu dans le second). Par exemple, considérons dans l'anneau  $Q[X, Y]$  les idéaux  $\mathcal{b} = (X)$ ,  $\mathcal{L} = (Y)$  et  $\alpha = (X) + (Y)$ ; il est immédiat que  $\mathcal{b} \cap \mathcal{L} = (XY)$ ; donc les polynômes appartenant à  $\alpha(\mathcal{b} \cap \mathcal{L})$  ont tous leurs termes  $\neq 0$  de degré  $\geq 3$ , alors que le polynôme  $XY$  appartient à la fois à  $\alpha\mathcal{b}$  et à  $\alpha\mathcal{L}$ .

On notera enfin qu'on a  $\alpha\mathcal{b} \subset \alpha \cap \mathcal{b}$ , les deux membres étant en général distincts; en particulier  $\alpha^{n+1} \subset \alpha^n$  pour tout entier  $n > 0$ .

Remarque.- La déf. 1 peut s'étendre au cas où  $\alpha$  et  $\mathcal{b}$  sont deux A-modules dans une algèbre commutative  $E$  sur l'anneau  $A$ ; toutes les propriétés énoncées ci-dessus pour le produit d'idéaux sont encore valables dans ce cas.

3. Transporteurs d'idéaux.

Soient  $\alpha$  et  $\mathcal{b}$  deux idéaux dans un anneau  $A$ ; l'ensemble des éléments  $x \in A$  tels que  $x\mathcal{b} \subset \alpha$  est un idéal, puisque  $x\mathcal{b} + y\mathcal{b} = (x+y)\mathcal{b}$ , et  $zx\mathcal{b} \subset x\mathcal{b}$  pour tout  $z \in A$ . Cet idéal est dit transporteur de  $\mathcal{b}$  dans  $\alpha$ , et noté  $\alpha : \mathcal{b}$ ; on a évidemment  $\alpha \subset \alpha : \mathcal{b}$ .

Exemple.- Si  $A$  est un anneau principal (§ 3, n° 6),  $(\mathcal{P}_i)$  la famille des idéaux maximaux de  $A$ , et si  $\alpha = \prod_i \mathcal{P}_i^{n_i}$ ,  $\mathcal{b} = \prod_i \mathcal{P}_i^{m_i}$ , pour que  $x \in \alpha : \mathcal{b}$ , il faut et il suffit évidemment, si  $(x) = \prod_i \mathcal{P}_i^{q_i}$ , que l'on ait  $q_i + m_i \geq n_i$  pour tout  $i$ , d'où l'on déduit aussitôt que

$$\alpha : \mathcal{b} = \prod_i \mathcal{P}_i^{(n_i - m_i)^+}$$

Si  $\mathcal{b} \subset \alpha$ , on a  $\alpha : \mathcal{b} = A = (1)$ ; onversement, si  $\alpha : \mathcal{b} = (1)$ , on a par définition  $1 \cdot \mathcal{b} = \mathcal{b} \subset \alpha$

D'après la définition de  $\alpha : \mathfrak{b}$  on a  $\mathfrak{b} \cdot (\alpha : \mathfrak{b}) \subset \alpha$ , mais en général cet idéal produit est distinct de  $\alpha$ , comme le montre l'exemple considéré ci-dessus.

La proposition suivante est évidente à partir des définitions ;:

PROPOSITION 3.- Quels que soient la famille  $(\alpha_i)$  d'idéaux de  $A$ , on a, pour tout idéal  $\mathfrak{b}$  de  $A$

$$(1) \quad \left( \bigcap_i \alpha_i \right) : \mathfrak{b} = \bigcap_i (\alpha_i : \mathfrak{b}).$$

4. Idéaux premiers ; radical d'un idéal.

DÉFINITION 2.- Dans un anneau commutatif  $A$  ayant un élément unité, on dit qu'un idéal  $\mathfrak{p} \neq A$  est premier si l'anneau quotient  $A/\mathfrak{p}$  est un anneau d'intégrité.

Il revient au même de dire que les relations  $x \notin \mathfrak{p}$ ,  $y \notin \mathfrak{p}$  entraînent  $xy \notin \mathfrak{p}$ , puisque la relation  $x \notin \mathfrak{p}$  signifie que, dans  $A/\mathfrak{p}$ , la classe de  $x$  est  $\neq 0$ . La déf.2 peut donc encore s'exprimer en disant que le complémentaire  $\complement \mathfrak{p}$  est une partie de  $A$  stable pour la multiplication.

Exemples.- 1) Tout idéal maximal  $\mathfrak{p}$  dans  $A$  est premier, puisque  $A/\mathfrak{p}$  est alors un corps. Dans un anneau principal, tout idéal premier est maximal, car si  $(a)$  n'est pas maximal (c'est-à-dire (§ 3, n°6) si  $a$  n'est pas un élément premier dans  $A$ ), on peut écrire  $a=bc$ , où  $b$  et  $c$  ne sont pas divisibles par  $a$ . Mais on peut donner des exemples d'anneaux dans lesquels il existe des idéaux premiers non maximaux : c'est le cas d'un anneau de polynômes  $K[X, Y]$  sur un corps  $K$ , où l'idéal  $(X)$  est premier mais non maximal, l'anneau quotient  $K[X, Y]/(X)$  étant isomorphe à l'anneau d'intégrité  $K[Y]$ , qui n'est pas un corps.

2) Soit  $\alpha$  un idéal de  $A$ ,  $\mathfrak{P}$  un idéal premier de  $A$ , contenant  $\alpha$ ; dans l'anneau quotient  $A/\alpha$ , l'idéal  $\mathfrak{P}/\alpha$  est premier, puisque l'anneau quotient  $(A/\alpha)/(\mathfrak{P}/\alpha)$  est isomorphe à  $A/\mathfrak{P}$ .

Il résulte aussitôt de la déf.2, par récurrence sur  $n$ , que les relations  $a_i \notin \mathfrak{P}$  ( $1 \leq i \leq n$ ) entraînent  $a_1 a_2 \dots a_n \notin \mathfrak{P}$ ; en particulier, la relation  $a \notin \mathfrak{P}$  entraîne  $a^n \notin \mathfrak{P}$  pour tout entier  $n > 0$ .

PROPOSITION 4.- Soient  $\mathfrak{P}$  un idéal premier,  $\alpha$  et  $\mathfrak{b}$  deux idéaux dans  $A$ ; les relations  $\alpha \not\subseteq \mathfrak{P}$  et  $\mathfrak{b} \not\subseteq \mathfrak{P}$  entraînent  $\alpha\mathfrak{b} \not\subseteq \mathfrak{P}$ .

En effet, il existe  $a \in \alpha$  et  $b \in \mathfrak{b}$  tels que  $a \notin \mathfrak{P}$  et  $b \notin \mathfrak{P}$ ; on a donc  $ab \notin \mathfrak{P}$ , et par suite  $\alpha\mathfrak{b} \not\subseteq \mathfrak{P}$ .

Ceci montre que dans le monoïde semi-réticulé supérieurement  $\mathcal{I}$  des idéaux de  $A$ , les idéaux premiers sont les éléments premiers au sens du §1, n°10, déf.8.

PROPOSITION 5.- Soit  $\alpha$  un idéal quelconque dans un anneau commutatif  $A$ ; l'ensemble des éléments  $x \in A$  tels que, pour un entier  $n > 0$  (dépendant de  $x$ ) on ait  $x^n \in \alpha$ , est un idéal  $\mathfrak{b}$ .

En effet si  $x^m \in \alpha$  et  $y^n \in \alpha$ , on a  $(x-y)^{m+n-1} \in \alpha$ , car dans un terme  $x^p y^{m+n-p-1}$ , on a nécessairement  $p \geq m$  ou  $m+n-p-1 \geq n$ ; d'autre part, il est évident que si  $x^m \in \alpha$  on a aussi  $(zx)^m \in \alpha$  pour tout  $z \in A$ , d'où la proposition.

L'idéal  $\mathfrak{b}$  est appelé le radical de  $\alpha$  et noté  $\text{Rad } \alpha$ . On a évidemment  $\alpha \subseteq \text{Rad } \alpha$ , et  $\text{Rad}(\text{Rad } \alpha) = \text{Rad } \alpha$ ; la relation  $\alpha \subseteq \mathfrak{b}$  entraîne  $\text{Rad } \alpha \subseteq \text{Rad } \mathfrak{b}$ . D'après ce qui a été vu plus haut, pour tout idéal premier  $\mathfrak{P}$ , on a  $\text{Rad } \mathfrak{P} = \mathfrak{P}$ .

PROPOSITION 6.- Quels que soient les idéaux  $\alpha$ ,  $\mathfrak{b}$  dans  $A$ , on a  
 (2)  $\text{Rad}(\alpha\mathfrak{b}) = \text{Rad}(\alpha \cap \mathfrak{b}) = (\text{Rad } \alpha) \cap (\text{Rad } \mathfrak{b})$ .

On a évidemment  $\text{Rad}(\alpha \mathfrak{b}) \subset \text{Rad}(\alpha \cap \mathfrak{b})$ , et d'autre part la définition du radical prouve que  $\text{Rad}(\alpha \cap \mathfrak{b}) \subset (\text{Rad } \alpha) \cap (\text{Rad } \mathfrak{b})$ . D'autre part, si  $x^m \in \alpha$  et  $x^n \in \mathfrak{b}$ , on a  $x^{m+n} \in \alpha \mathfrak{b}$ , donc

$(\text{Rad } \alpha) \cap (\text{Rad } \mathfrak{b}) \subset \text{Rad}(\alpha \mathfrak{b})$ , ce qui achève la démonstration.

**COROLLAIRE.**- Pour tout idéal premier  $\mathfrak{p}$ , on a  $\text{Rad}(\mathfrak{p}^n) = \mathfrak{p}$ .

Exemple.- Dans un anneau principal, le radical de tout idéal  $\alpha = \prod_{\nu} \mathfrak{p}_{\nu}^{n_{\nu}}$  est égal d'après la prop. 6 au produit des idéaux premiers  $\mathfrak{p}_{\nu}$  pour lesquels  $n_{\nu} > 0$ .

**PROPOSITION 7.**- Soit A un anneau noethérien. Pour tout idéal  $\alpha$  de A, il existe un entier  $n > 0$  tel que  $(\text{Rad } \alpha)^n \subset \alpha$ .

En effet, soit  $(a_i)_{1 \leq i \leq p}$  un système de générateurs de  $\text{Rad } \alpha$ ; pour tout indice  $i$  ( $1 \leq i \leq p$ ) il existe un entier  $n_i > 0$  tel que  $a_i^{n_i} \in \alpha$ . Soit  $n = \sum_{i=1}^p n_i$ ; pour tout  $x \in \text{Rad } \alpha$ , il existe  $p$  éléments  $b_i \in A$  tels que  $x = \sum_{i=1}^p b_i a_i$ . Soient alors  $x_j = \sum_{i=1}^p b_{ij} a_i$   $n$  éléments quelconques de  $\text{Rad } \alpha$ ; le produit  $x_1 x_2 \dots x_n$  est somme de termes de la forme  $c \prod_{i=1}^p a_i^{j_i}$ , où  $c \in A$  et  $\sum_{i=1}^p j_i = n = \sum_{i=1}^p n_i$ ; il existe donc pour chacun de ces termes un indice  $i$  tel que  $j_i \geq n_i$ , ce qui montre que  $x_1 x_2 \dots x_n$  appartient à  $\alpha$ , et par suite que  $(\text{Rad } \alpha)^n \subset \alpha$ .

On notera que cette proposition n'est plus exacte si on ne suppose plus que A soit noethérien. Prenons par exemple pour A l'anneau  $K[X_n]_{n \in \mathbb{N}}$  des polynomes à une infinité dénombrable d'indéterminées sur un corps K, pour  $\alpha$  l'idéal engendré par les éléments  $X_n^n$  ( $n \in \mathbb{N}$ ). Il est immédiat que  $\text{Rad } \alpha$  est l'idéal engendré par les  $X_n$  (idéal des polynomes sans terme constant), comme on le voit par un raisonnement analogue à celui de la prop. 7; mais pour tout entier  $n$ , on a  $(\text{Rad } \alpha)^n \not\subset \alpha$ , car le polynome  $X_{n+1}^n$  n'appartient pas à l'idéal  $\alpha$ .

5. Idéaux primaires.

DÉFINITION 3.- Dans un anneau commutatif A ayant un élément unité on dit qu'un idéal  $\mathcal{Q}$  est primaire si, dans l'anneau quotient  $A/\mathcal{Q}$ , tout diviseur de 0 est nilpotent (c'est-à-dire a une de ses puissances nulles)

En d'autres termes, les relations  $xy \in \mathcal{Q}$ ,  $y \notin \mathcal{Q}$  entraînent qu'il existe un entier  $n > 0$  tel que  $x^n \in \mathcal{Q}$ ; on peut aussi dire que les relations  $xy \in \mathcal{Q}$ ,  $y \notin \mathcal{Q}$  entraînent  $x \in \text{Rad } \mathcal{Q}$ . Tout idéal premier est évidemment primaire.

Exemple.- Dans un anneau principal A, pour que la relation  $xy \in (q)$  entraîne  $y \in (q)$  ou  $x^n \in (q)$  pour un entier n au moins il faut et il suffit que q ne soit divisible que par un seul élément premier, autrement dit que  $q = p^r$  (p premier, r entier  $> 0$ ); en effet, si on avait  $q = p_1^h p_2^k$ , on aurait  $xy \in (q)$  en prenant  $x = p_1^h$ ,  $y = p_2^k$ , mais  $x^n$  ni  $y^n$  n'appartiennent à (q) pour aucun entier n. En d'autres termes, les idéaux primaires sont dans ce cas les puissances d'idéaux premiers.

PROPOSITION 8.- Le radical d'un idéal primaire est premier.

Soit  $\mathcal{Q}$  un idéal primaire,  $\mathfrak{P} = \text{Rad } \mathcal{Q}$ . Si  $xy \in \mathfrak{P}$ , il existe un entier  $n > 0$  tel que  $x^n y^n \in \mathcal{Q}$ ; si  $x^n \in \mathcal{Q}$ , on a  $x \in \mathfrak{P}$  par définition; si au contraire  $x^n \notin \mathcal{Q}$ , il existe un entier  $m > 0$  tel que  $y^{mn} \in \mathcal{Q}$  et par suite  $y \in \mathfrak{P}$ , ce qui achève la démonstration.

Remarques.- 1) La réciproque de la prop.8 est inexacte: un idéal peut avoir un radical premier sans être primaire. Prenons par exemple pour A le sous-anneau de l'anneau  $\mathbb{Z}[X]$  des polynômes à une indéterminée à coefficients entiers, formé des polynômes  $\sum_{n \geq 1} a_n X^n$  tels que  $a_1 \equiv 0 \pmod{3}$ . Dans cet anneau, l'idéal  $\mathfrak{P} = (3X) + (X^2)$  est formé de tous les polynômes sans terme constant; donc  $A/\mathfrak{P}$  est isomorphe à  $\mathbb{Z}$  et par suite  $\mathfrak{P}$  est premier.



Considérons alors l'idéal  $\alpha = \mathbb{Z}^2 = (9x^2) + (3x^3) + (x^4)$  ; son radical est  $\mathfrak{P}$  (cor. de la prop.6), mais il n'est pas primaire, car on a  $9x^2 \in \alpha$  et  $9 \notin \mathfrak{P}$ ,  $x^2 \notin \alpha$ . Cet exemple prouve en même temps qu'une puissance d'un idéal premier n'est pas nécessairement primaire.

2) D'autre part, un idéal primaire n'est pas nécessairement une puissance d'un idéal premier. Par exemple, dans l'anneau  $\mathbb{Z}[X]$ , l'idéal  $\mathfrak{a} = (4) + (X)$  est primaire, car  $\mathbb{Z}[X]/\mathfrak{a}$  est isomorphe à  $\mathbb{Z}/(4)$ , où la classe du nombre 2 est le seul diviseur de 0 et est nilpotente ; le seul idéal distinct de  $\mathbb{Z}/(4)$ , le seul idéal distinct de  $\mathbb{Z}[X]$  et de  $\mathfrak{a}$  et contenant  $\mathfrak{a}$  dans l'anneau  $\mathbb{Z}[X]$  est l'idéal maximal  $\mathfrak{P} = (2) + (X)$ , qui est évidemment le radical de  $\mathfrak{a}$  ; mais  $X$  n'appartient à aucune puissance  $\mathfrak{P}^k$ , où  $k > 1$ , et par suite  $\mathfrak{a}$  n'est égal à aucune de ces puissances.

PROPOSITION 9.- Soient  $\mathfrak{a}$  un idéal primaire,  $\alpha$  et  $\mathfrak{b}$  deux idéaux dans  $A$  ; les relations  $\alpha\mathfrak{b} \subset \mathfrak{a}$  et  $\alpha \not\subset \mathfrak{a}$  entraînent

$$\mathfrak{b} \subset \text{Rad } \mathfrak{a} = \mathfrak{P}.$$

En effet, si on avait  $\mathfrak{b} \not\subset \mathfrak{P}$ , il existerait  $y \in \mathfrak{b}$  tel que  $y \notin \mathfrak{P}$ .

Comme d'autre part il existe  $x \in \alpha$  tel que  $x \notin \mathfrak{a}$ , on aurait  $xy \in \alpha\mathfrak{b} \subset \mathfrak{a}$ , contrairement à l'hypothèse que  $\mathfrak{a}$  est primaire.

COROLLAIRE 1.- Si  $\mathfrak{a}$  est primaire, la relation  $\alpha^n \subset \mathfrak{a}$  entraîne  $\alpha \subset \text{Rad } \mathfrak{a}$ .

C'est une conséquence de la prop.9, par récurrence sur  $n$ .

COROLLAIRE 2.- Si  $\mathfrak{a}$  est primaire, et  $\mathfrak{b} \not\subset \text{Rad } \mathfrak{a}$ , on a  $\mathfrak{a} : \mathfrak{b} = \mathfrak{a}$ .

En effet, on a  $\mathfrak{b} \cdot (\mathfrak{a} : \mathfrak{b}) \subset \mathfrak{a}$  ; comme  $\mathfrak{b} \not\subset \text{Rad } \mathfrak{a}$ , la prop.9 montre que  $\mathfrak{a} : \mathfrak{b} \subset \mathfrak{a}$  ; mais on a d'autre part  $\mathfrak{a} : \mathfrak{b} \supset \mathfrak{a}$ , d'où le corollaire.

6. Intersections d'idéaux primaires.

PROPOSITION 10.- Si  $(\mathfrak{q}_i)_{1 \leq i \leq n}$  est une famille finie d'idéaux primaires ayant tous même radical  $\mathfrak{P}$ , l'intersection  $\mathfrak{q} = \bigcap_{i=1}^n \mathfrak{q}_i$  est un idéal primaire ayant pour radical  $\mathfrak{P}$ .

En effet,  $\mathfrak{P}$  est le radical de  $\mathfrak{q}$  (prop.6); si  $xy \in \mathfrak{q}$ , et  $x \notin \mathfrak{q}$  il existe un indice  $i$  tel que  $x \notin \mathfrak{q}_i$ ; alors comme  $xy \in \mathfrak{q}_i$ , on a  $y \in \mathfrak{P}$ , d'où la proposition.

Il suit de la prop.10 que si  $(\mathfrak{q}_i)_{1 \leq i \leq n}$  est une famille finie quelconque d'idéaux primaires, il existe une famille finie  $(\mathfrak{q}'_j)$  d'idéaux primaires dont les radicaux sont deux à deux distincts, tels que

$\bigcap_i \mathfrak{q}_i = \bigcap_j \mathfrak{q}'_j$ ; en effet, soient  $\mathfrak{P}_j (1 \leq j \leq p)$  les radicaux distincts des  $\mathfrak{q}_i$ , et soit  $H_j$  l'ensemble des indices  $i$  tels que  $\text{Rad } \mathfrak{q}_i = \mathfrak{P}_j$ ; il suffit de prendre  $\mathfrak{q}'_j = \bigcap_{i \in H_j} \mathfrak{q}_i$ , d'après la prop.1.

Nous dirons qu'une famille finie  $(\mathfrak{q}_i)_{1 \leq i \leq n}$  d'idéaux primaires est réduite si les radicaux des  $\mathfrak{q}_i$  sont deux à deux distincts, et si l'intersection de  $n-1$  quelconques des  $\mathfrak{q}_i$  est distincte de  $\bigcap_{i=1}^n \mathfrak{q}_i$ . Ce qui précède prouve que toute intersection d'une famille finie quelconque d'idéaux primaires est aussi l'intersection d'une famille réduite d'idéaux primaires.

PROPOSITION 11.- Si  $(\mathfrak{q}_i)_{1 \leq i \leq n}$  est une famille réduite d'idéaux primaires telle que  $n > 1$ , l'idéal  $\mathfrak{q} = \bigcap_{i=1}^n \mathfrak{q}_i$  n'est pas primaire.

En effet, soient  $\mathfrak{P}_i = \text{Rad } \mathfrak{q}_i$  les radicaux des  $\mathfrak{q}_i (1 \leq i \leq n)$ ; soit  $k$  tel que  $\mathfrak{P}_k$  soit minimal dans l'ensemble des  $\mathfrak{P}_i$ . Pour  $i \neq k$ , on a donc  $\mathfrak{P}_i \not\subset \mathfrak{P}_k$ , et par suite il existe  $a_i \in \mathfrak{P}_i$  tel que  $a_i \notin \mathfrak{P}_k$ . Par définition, il existe un entier  $r_i$  tel que  $a_i^{r_i} \in \mathfrak{q}_i$ ; si  $r$  est le plus grand des  $r_i$ , on a donc  $a_i^r \in \mathfrak{q}_i$  pour  $i \neq k$ . D'autre part, comme la famille  $(\mathfrak{q}_i)$  est réduite, on a  $\mathfrak{q} \neq \mathfrak{q}_k$ , donc il existe un élément  $b_k \in \mathfrak{q}_k$  tel que  $b_k \notin \mathfrak{q}$ . L'élément  $x = b_k \left( \prod_{i \neq k} a_i \right)^r$

appartient à  $\mathfrak{q}_k$  et à chacun des  $\mathfrak{q}_i$  d'indice  $i=k$ , donc à par définition ; si  $\mathfrak{q}_k$  était primaire, comme on a  $b_k \notin \mathfrak{q}_k$  il existerait un entier  $s$  tel que  $(\prod_{i \neq k} a_i)^{rs} \in \mathfrak{q}_k \subset \mathfrak{q}_k$ , et par suite  $\prod_{i \neq k} a_i \in \mathfrak{P}_k$  ; mais comme  $\mathfrak{P}_k$  est premier, cela entraînerait  $a_i \in \mathfrak{P}_k$  pour au moins un indice  $i \neq k$ , ce qui est absurde.

**THÉORÈME 2.** - Si  $(\mathfrak{q}_i)_{1 \leq i \leq m}$  et  $(\mathfrak{q}'_j)_{1 \leq j \leq n}$  sont deux familles réduites d'idéaux primaires telles que  $\bigcap_i \mathfrak{q}_i = \bigcap_j \mathfrak{q}'_j$ , on a  $m=n$ , et il existe une permutation  $\sigma$  de  $[1, n]$  telle que  $\text{Rad } \mathfrak{q}_i = \text{Rad } \mathfrak{q}'_{\sigma(i)}$  pour  $1 \leq i \leq n$ .

Posons  $\mathfrak{a} = \bigcap_i \mathfrak{q}_i = \bigcap_j \mathfrak{q}'_j$ ,  $\mathfrak{P}_i = \text{Rad } \mathfrak{q}_i$ ,  $\mathfrak{P}'_j = \text{Rad } \mathfrak{q}'_j$ . Considérons parmi les  $m+n$  idéaux premiers  $\mathfrak{P}_i, \mathfrak{P}'_j$ , un élément maximal (pour la relation d'inclusion) ; nous pouvons supposer par exemple que  $\mathfrak{P}_1$  est un tel idéal (en faisant au besoin une permutation sur l'ensemble des indices). Montrons d'abord qu'il existe alors un indice  $j$  tel que  $\mathfrak{P}'_j = \mathfrak{P}_1$ . Raisonnons par l'absurde ; on peut ~~écrire~~ écrire, d'après la prop. 3

$$(3) \quad \bigcap_{i=1}^m (\mathfrak{q}_i : \mathfrak{q}_1) = \bigcap_{j=1}^n (\mathfrak{q}'_j : \mathfrak{q}_1) = \mathfrak{a} : \mathfrak{q}_1$$

Mais par hypothèse, on aurait  $\mathfrak{q}_1 \not\subset \text{Rad } \mathfrak{q}'_j = \mathfrak{P}'_j$  pour  $1 \leq j \leq n$ , car de la relation  $\mathfrak{q}_1 \subset \text{Rad } \mathfrak{q}'_j$  on tire  $\mathfrak{P}_1 = \text{Rad } \mathfrak{q}_1 \subset \text{Rad } \mathfrak{q}'_j = \mathfrak{P}'_j$ , et d'après le choix de  $\mathfrak{P}_1$ , cela ne serait possible que si  $\mathfrak{P}'_j = \mathfrak{P}_1$ , contrairement à l'hypothèse. Le cor. 2 de la prop. 9 montre donc qu'on aurait  $\mathfrak{q}'_j : \mathfrak{q}_1 = \mathfrak{q}'_j$ , et par suite  $\mathfrak{a} : \mathfrak{q}_1 = \mathfrak{a}$ . Mais de la même manière on voit que  $\mathfrak{q}_i : \mathfrak{q}_1 = \mathfrak{q}_i$  pour  $i \geq 2$ , et comme  $\mathfrak{q}_1 : \mathfrak{q}_1 = \mathfrak{a}$ , on aurait, d'après (3),  $\mathfrak{a} = \bigcap_{i=2}^m \mathfrak{q}_i$ , contrairement au fait que  $(\mathfrak{q}_i)_{1 \leq i \leq m}$  est supposée réduite.

On peut donc supposer, en faisant au besoin une permutation sur l'ensemble des indices  $j$ , que l'on a  $\mathfrak{P}'_1 = \mathfrak{P}_1$ . Alors, posons

$$\mathfrak{b} = \mathfrak{q}_1 \cap \mathfrak{q}'_1 ; \text{ on a}$$

$$(4) \quad \bigcap_{i=1}^m (\mathfrak{a}_i : \mathfrak{b}) = \bigcap_{j=1}^n (\mathfrak{a}'_j : \mathfrak{b})$$

Comme  $\mathfrak{b} \subset \mathfrak{a}_1$ , on a  $\mathfrak{a}_1 : \mathfrak{b} = A$ , et de même  $\mathfrak{a}'_1 : \mathfrak{b} = A$ ; d'autre part, le même raisonnement que ci-dessus prouve que  $\mathfrak{a}_i : \mathfrak{b} = \mathfrak{a}_i$  et  $\mathfrak{a}'_j : \mathfrak{b} = \mathfrak{a}'_j$  pour  $i \geq 2$  et  $j \geq 2$ , car  $\mathfrak{b}$  est primaire et  $\mathfrak{a}_i$  pour radical  $\mathfrak{P}_1$  (prop. 10). La relation (4) s'écrit donc

$$(5) \quad \bigcap_{i=2}^m \mathfrak{a}_i = \bigcap_{j=2}^n \mathfrak{a}'_j$$

Pour achever la démonstration, il suffit de raisonner par récurrence sur  $m$ . Le théorème est vrai pour  $m=1$  d'après la prop. 11. D'autre part, l'hypothèse de récurrence, appliquée à la relation (5), montre (puisque toute sous-famille d'une famille réduite d'idéaux primaires est réduite) qu'on a  $m-1=n-1$ , donc  $m=n$ , et qu'il existe une permutation  $\rho$  de  $\{2, n\}$  telle que  $\mathfrak{P}_{\rho(i)} = \mathfrak{P}_i$  pour  $2 \leq i \leq n$ .

On notera que les deux familles  $(\mathfrak{a}_i)$  et  $(\mathfrak{a}'_j)$  peuvent être fermées d'idéaux primaires différents. Par exemple, dans l'anneau  $K[X, Y]$  ( $K$  corps), soit  $\mathfrak{a} = (X^2) + (XY)$ ; si on pose  $\mathfrak{a}_1 = (X)$ ,  $\mathfrak{a}_2 = (X^2) + (XY) + (Y^2)$ ,  $\mathfrak{a}_3 = (X^2) + (1)$ ,  $\mathfrak{a}_1$  est premier, on voit aussitôt que  $\mathfrak{a}_2$  et  $\mathfrak{a}_3$  sont primaires et ont pour radical l'idéal maximal  $(X) + (Y)$ ; or, on a à la fois  $\mathfrak{a} = \mathfrak{a}_1 \cap \mathfrak{a}_2 = \mathfrak{a}'_1 \cap \mathfrak{a}'_3$ .

7. Le théorème de Lasker-E.Noether.

**THÉORÈME 3.** (Lasker-Noether). - Dans un anneau noetherien (ayant un élément unité) tout idéal est intersection d'un nombre fini d'idéaux primaires.

Nous dirons qu'un idéal  $\mathfrak{a}$  est irréductible si la relation  $\mathfrak{a} = \mathfrak{b} \cap \mathfrak{c}$  entraîne  $\mathfrak{a} = \mathfrak{b}$  ou  $\mathfrak{a} = \mathfrak{c}$ , réductible dans le cas contraire.

<sup>1°</sup> Dans un anneau noetherien, tout idéal est intersection d'un nombre fini d'idéaux irréductibles.

Raisonnons par l'absurde et supposons que l'ensemble  $\mathcal{M}$  des idéaux pour lesquels la proposition est fautive ne soit pas vide ; il existe alors dans  $\mathcal{M}$  un élément maximal  $\alpha$ . Par hypothèse,  $\alpha$  ne peut être irréductible ; on a donc  $\alpha = \mathfrak{b} \cap \mathfrak{c}$ , où  $\alpha \neq \mathfrak{b}$  et  $\alpha \neq \mathfrak{c}$  ; il s'ensuit que  $\mathfrak{b}$  ni  $\mathfrak{c}$  ne peuvent appartenir à  $\mathcal{M}$ , et par suite que chacun d'eux est intersection d'un nombre fini d'idéaux irréductibles. Mais alors il en est de même de  $\alpha$ , ce qui est absurde.

2° Dans un anneau noetherien, tout idéal irréductible est primaire.

Nous démontrerons cette proposition en prouvant qu'un idéal non primaire  $\alpha$  est réductible. Par hypothèse il existe deux éléments  $a, b$  tels que  $ab \in \alpha$ ,  $a \notin \alpha$  et  $b^r \notin \alpha$  pour tout entier  $r > 0$ . La suite des idéaux  $\alpha : (b^k)$  est croissante, donc il existe un indice  $n$  tel que  $\alpha : (b^n) = \alpha : (b^{n+1})$ . Posons  $\mathfrak{b} = \alpha + (a)$ ,  $\mathfrak{c} = \alpha + (b^n)$  ; on a évidemment  $\alpha \subset \mathfrak{b}$ ,  $\alpha \subset \mathfrak{c}$  et  $\alpha \neq \mathfrak{b}$ ,  $\alpha \neq \mathfrak{c}$  ; nous allons prouver que  $\alpha = \mathfrak{b} \cap \mathfrak{c}$ , ce qui montrera que  $\alpha$  est réductible. En effet, soit  $c$  un élément de  $\mathfrak{b} \cap \mathfrak{c}$  ; on peut écrire, puisque  $c \in \alpha + (b^n)$ ,  $c = x + yb^n$ , avec  $x \in \alpha$ ,  $y \in A$ . Comme  $c \in \alpha + (a)$ , on a d'autre part  $bc \in \alpha + (ab) \subset \alpha$  ce qui s'écrit  $b(x + yb^n) \in \alpha$ , et entraîne donc  $yb^{n+1} \in \alpha$ . Mais comme  $\alpha : (b^{n+1}) = \alpha : (b^n)$ , on a aussi  $yb^n \in \alpha$ , donc  $c \in \alpha$ . C.Q.F.D.

Pour tout idéal  $\alpha$  d'un anneau noethérien  $A$ , il existe donc une famille réduite  $(\mathfrak{p}_i)_{1 \leq i \leq n}$  d'idéaux primaires telles que  $\alpha = \bigcap_{i=1}^n \mathfrak{p}_i$  ; le th.2 montre que le nombre  $n$  d'idéaux de cette famille, et les radicaux des  $\mathfrak{p}_i$  sont déterminés de façon unique par l'idéal  $\alpha$ . On dit que les  $\mathfrak{p}_i$  forment une famille de composantes primaires de  $\alpha$ , et que leurs radicaux  $\mathfrak{P}_i$  sont les idéaux premiers associés à  $\alpha$ .

COROLLAIRE. - Dans un anneau noetherien, pour tout idéal  $\alpha$ ,  $\text{Rad } \alpha$  peut s'écrire d'une manière et d'une seule comme intersection d'un nombre fini d'idéaux premiers.

En effet, si  $\mathfrak{p}_i$  ( $1 \leq i \leq n$ ) sont les idéaux premiers associés à  $\alpha$ , on a  $\text{Rad } \alpha = \bigcap_{i=1}^n \mathfrak{p}_i$  d'après le th.3 et la prop.6 ; l'unicité de l'expression de  $\text{Rad } \alpha$  comme l'intersection d'idéaux premiers résulte du th.2.

8. Le théorème de Krull.

PROPOSITION 12.- Soient  $\alpha$  et  $\mathfrak{b}$  deux idéaux dans un anneau noethérien A. Il existe un idéal  $\alpha'$  et un entier  $r > 0$  tels que  $\alpha\mathfrak{b} = \alpha' \cap \mathfrak{b}$  et  $\alpha' \supset \alpha^r$ .

Considérons une famille de composantes primaires de  $\alpha\mathfrak{b}$  ; désignons par  $\mathfrak{q}_i$  ( $1 \leq i \leq m$ ) celles de ces composantes telles que  $\alpha \subset \text{Rad } \mathfrak{q}_i$ , par  $\mathfrak{q}'_j$  ( $1 \leq j \leq n$ ) les autres. On a donc  $\alpha\mathfrak{b} = \alpha' \cap \mathfrak{b}_1$  avec  $\alpha' = \bigcap_i \mathfrak{q}_i$  et  $\mathfrak{b}_1 = \bigcap_j \mathfrak{q}'_j$ . Il existe (prop.7) un entier  $r > 0$  tel que  $(\text{Rad } \mathfrak{q}_i)^r \subset \mathfrak{q}_i$  pour  $1 \leq i \leq m$ , et par suite  $\alpha^r \subset \alpha'$ . D'autre part, comme  $\alpha \not\subset \text{Rad } \mathfrak{q}'_j$ , il existe  $x \in \alpha$  tel que  $x \notin \text{Rad } \mathfrak{q}'_j$  ; comme  $x\mathfrak{b} \subset \alpha\mathfrak{b} \subset \mathfrak{q}'_j$ , on a nécessairement  $\mathfrak{b} \subset \mathfrak{q}'_j$  ( $1 \leq j \leq n$ ), et par suite  $\mathfrak{b} \subset \mathfrak{b}_1$ . Cela étant, on peut écrire  $\alpha\mathfrak{b} = (\alpha\mathfrak{b}) \cap \mathfrak{b} = (\alpha' \cap \mathfrak{b}_1) \cap \mathfrak{b} = \alpha' \cap \mathfrak{b}$ , ce qui établit la proposition.

THÉORÈME 4 (Krull).- Soit  $\alpha$  un idéal d'un anneau noethérien A, distinct de A ; pour que  $\bigcap_{n \in \mathbb{N}} \alpha^n = (0)$ , il faut et il suffit qu'il n'existe dans A aucun diviseur de zéro congru à 1 modulo  $\alpha$ .

La condition est nécessaire ; en effet, supposons qu'il existe deux éléments  $b, c$  de A tels que  $b \neq 0$ ,  $c \neq 0$ ,  $bc = 0$  et  $a = 1 - b \in \alpha$ . On a donc  $ac = c - bc = c$ , d'où par récurrence sur  $n$ ,  $a^n c = c \neq 0$ . Comme  $a^n \in \alpha^n$ , on a donc  $c \in \alpha^n$  quel que soit  $n$ , ou encore  $c \in \bigcap_n \alpha^n$ .

La condition est suffisante. Soit en effet  $\mathfrak{b} = \bigcap_{n \in \mathbb{N}} \alpha^n$  ; on a évidemment  $\mathfrak{b} = \alpha^n \cap \mathfrak{b}$  pour tout entier  $n$ . D'après la prop.12, il existe un idéal  $\alpha'$  et un entier  $r > 0$  tels que  $\alpha' \supset \alpha^r$ ,

et  $\alpha\mathfrak{b} = \alpha' \cap \mathfrak{b}$ , d'où  $\alpha\mathfrak{b} \supseteq \alpha^2 \cap \mathfrak{b}$ . Autrement dit, on a  $\mathfrak{b} \subset \alpha\mathfrak{b}$ .

Nous allons en déduire que, s'il n'existe aucun diviseur de 0 congru à 1 modulo  $\alpha$ , on a  $\mathfrak{b} = 0$ . En effet, soit  $(b_i)_{1 \leq i \leq n}$  un système de générateurs de l'idéal  $\mathfrak{b}$ ; de la relation  $\mathfrak{b} \subset \alpha\mathfrak{b}$ , on déduit que, pour  $1 \leq i \leq n$ , on a

(6) 
$$b_i = \sum_{j=1}^n a_{ij} b_j$$

où  $a_{ij} \in \alpha$  pour  $1 \leq i \leq n, 1 \leq j \leq n$ . Les relations (6) peuvent encore s'écrire (7) 
$$\sum_{j=1}^n (\delta_{ij} - a_{ij}) b_j = 0 \quad (1 \leq i \leq n)$$
, où  $\delta_{ij}$  est l'indice de Kronecker. Soit  $\Delta = \det(\delta_{ij} - a_{ij})$ , et soit  $\Delta_{ij}$  le cofacteur de  $\delta_{ij} - a_{ij}$  dans  $\Delta$ ; multipliant chacune des relations (7) par  $\Delta_{ih}$  et ajoutant membre à membre les  $n$  relations obtenues, il vient

$\Delta \cdot b_h = 0 \quad (1 \leq h \leq n)$ . Or, on a évidemment  $\Delta \equiv 1 \pmod{\alpha}$ ; on a donc  $\Delta \neq 0$ , sans quoi on aurait  $1 \in \alpha$ , ou  $\alpha = A$ , contrairement à l'hypothèse; d'autre part, si  $\mathfrak{b} \neq (0)$  les  $b_h$  ne sont pas tous nuls, donc  $\Delta$  serait un diviseur de 0, ce qui est contraire à l'hypothèse. Le théorème est ainsi démontré.

COROLLAIRE. - Dans un anneau d'intégrité noetherien  $A$ , pour tout idéal

$\alpha \neq A$ , on a  $\bigcap_{n \in \mathbb{N}} \alpha^n = (0)$ .

